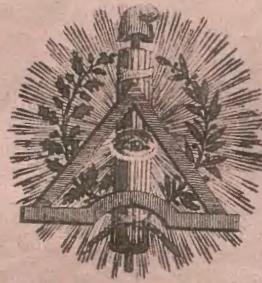


CHANSONS

RÉVOLUTIONNAIRES.

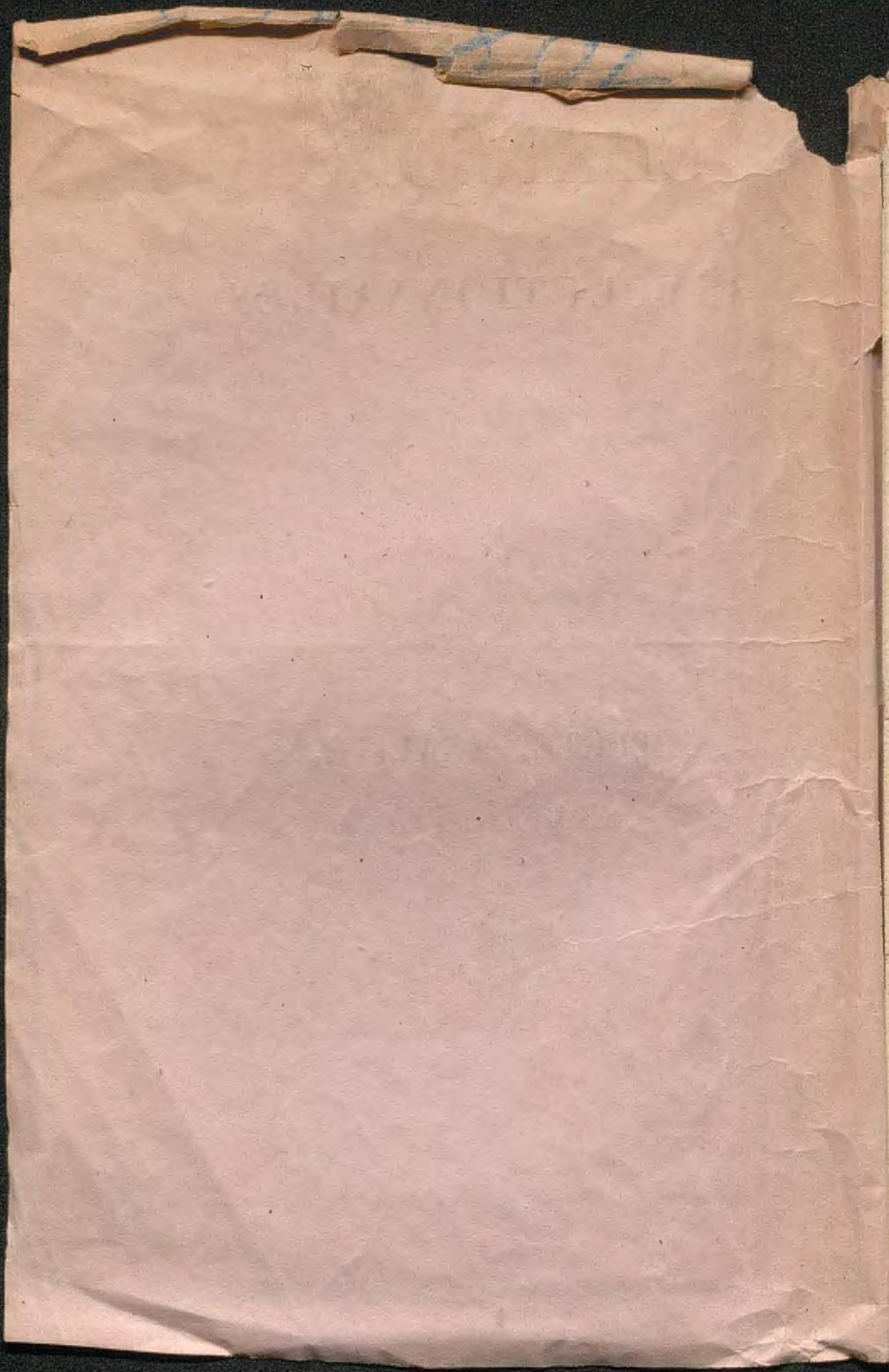


LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

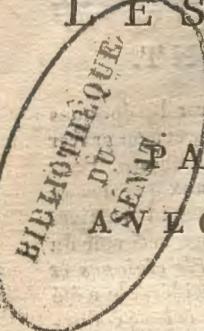
OU





Côte 108

LES CHANTS
DU
PATRIOTISME,
AVEC DES NOTES,
DÉDIÉS
À LA JEUNESSE CITOYENNE.



Par M. T. ROUSSEAU, citoyen Français.

CHANT I.^{er}

CONSTITUTION des Représentans du Peuple en
Assemblée nationale, le 17 juin 1789.



A PARIS.

1792.

108

AVERTISSEMENT.

CET ouvrage est consacré à célébrer les époques les plus intéressantes de la Révolution, et à en graver le souvenir dans le cœur de notre jeunesse. Pour ajouter un nouveau degré d'intérêt aux paroles et aux airs, j'ai enrichi le texte de notes instructives ou curieuses. Puisse ce nouvel ouvrage recevoir du Public le même accueil que mes *Noëls civiques et patriotiques*, dont l'édition assez considérable a été enlevée en quinze jours ! Je donne à cette production la forme de Journal, pour éviter la contrefaçon. Il paraîtra deux numéros par semaine; et pour mettre tous les pères de famille - citoyens à même de se les procurer, j'établis la souscription au prix cheif de 10 sous par mois; 1 liv. 10 s. pour trois mois; 3 liv. pour 6 mois; et 6 liv. pour l'année, pour Paris.

7 liv. 10 s. par an; 4 liv. 10 s. pour 6 mois;
2 liv. 5 s. pour 3 mois; et 15 s. par mois pour la Province, franc de port.

On souscrit à PARIS;

Chnz l'AUTEUR, cour de Henri IV, n.^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET, Imprimeur, rue Jacob, n.^o 40.

Au secrétariat des *Amis de la Constitution*, cour des Jacobins Saint-Honoré, au fond, à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucunes lettres qu'elles ne soient affranchies.

LES CHANTS
DU PATRIOTISME.

CHANT I^{er}

Air : *Dansez, chantez, amusez-vous.*

FRANÇAIS, unissons nos accords,
Signalons notre ardent civisme,
Livrons-nous aux bouillans transports
Du généreux patriotisme :
Grace au plus beau de ses élans,
Nous avons des Représentans ! (1)

SALUT aux courageux Humains
Qu'aujourd'hui la Liberté sainte,
Pour fixer nos heureux destins,
Proclame en cette auguste enceinte !
Salut aux vengeurs de nos droits,
Aux Oracles sacrés des loix !

(4)

Accours, descends du haut des cieux;
Accours, ô Vérité suprême !
Et dans leurs travaux glorieux,
Daignant les diriger toi-même,
Fais, pour eux, d'un éclat nouveau,
Briller ton immortel flambeau !

Ces *Ordres* qui nous font rougir (2)
Par leurs prétentions coupables,
Force - les de se réunir
A ces *Lycurgues* respectables : (3)
Que le superbe orgueil dompté
Tombe aux pieds de la Vérité !

ALLEZ, Apôtres revêtus (4),
Du plus sublimé caractère,
Des Loix, en maîtres absoluS,
Fonder le culte tutélaire ;
Allez enchaîner tous les Rois
A ce culte éternel des Loix !

BRULANS sur Te trône exalté,
D'en voir, au loin, flotter l'emblème
De l'adorable Liberté,
A ces Rois donnez le baptême,
Tous enfantiez-leur désormais
Des amis au lieu de sujets. (5)

(5.)

DANS son impatient désir ;
Que votre grande ame s'élance ;
Sur vos pas allez conquérir
Cent peuples nouveaux à la France ;
Cent peuples fiers d'être vaincus
Par sa sagesse et ses vertus !

Dans tous les coeurs , en traits de feu ,
Gravez ces vérités si chères :
» Mortels , enfans du même Dieu ,
» Il vous crée pour être frères ;
» Par-tout , de l'Inde au Sénégal , (6)
» L'homme de l'homme naît l'égal . » (7)

SORTI du chaos des erreurs ,
A l'éclat de votre lumière ,
Puisse-t-il , recouvrant ses mœurs ,
Avec sa dignité première ,
Voir son âge d'or si vanté (8)
Renaitre sous la Liberté !

VOILÀ l'auguste mission
Que l'Empire entier vous confie ; (9)
Voilà les vœux de la Raison ,
Voilà les droits de la Patrie :
Leur défense est votre devoir ;
Votre triomphe est notre espoir .

Si le despotisme odieux
Ose attaquer votre puissance,
Soudain le peuple furieux,
Armé pour venger votre offense,
D'effroi, par ses coups éclatans,
Glacera l'ame des tyrans.

EN vous remettant son destin,
Songez que ce Peuple lui-même
Vous investit en Souverain
De son autorité suprême:
Ses bras, si vos eœurs sont pour lui,
Seront votre invincible appui.

N O T E S.

(1) Le 17 juin 1789, jour à jamais mémorable dans les fastes de l'empire Français, les *Communes* se constituèrent en ASSEMBLÉE NATIONALE, sur la motion de M. l'Abbé Sieyes : elle passa à la pluralité de 491 voix contre 90. M. Bailly, comme Doyen, fit la proclamation.

(2) Les *Ordres* du Clergé et de la Noblesse, si heureusement anéantis. Les difficultés qu'ils opposèrent à la réunion, furent prolongées pendant six mortelles semaines. Elles duraient peut-être encore ces misérables et puériles chicanes, nous n'aurions pas encore de Représentants, sans la noble et heureuse hardiesse des *Communes*. Ces deux

corporations privilégiées firent d'autant plus d'efforts pour repousser la lumière , que ses premiers rayons , en tombant sur elles , devaient nécessairement faire appercevoir toute leur nullité. C'est ainsi que se sont montrés dès-lors et que se montreront toujours ces hommes , les vampires du Peuple et les sanguines du Monarque , toujours prêts à les sacrifier l'un et l'autre à leurs passions obscures et à leurs détestables intérêts.

(3) *Lycorgue*, fils d'*Eunome*, roi de Sparte , et législateur de son pays. Les Rois y étaient despotes et les Peuples refusaient de leur obéir: Encouragé par l'Oracle de Delphes , Lycorgue fait une nouvelle constitution. 1.^e Il établit un conseil de 28 sénateurs qui , en tempérant l'autorité des Rois par une autorité égale à la leur , forme un contre-poids qui maintient l'état dans un parfait équilibre. Sans doute que les pouvoirs exécutifs de ce temps-là n'avaient pas , comme les nôtres , des *veto* à commandement. 2.^e Il met une entière égalité entre les citoyens par un nouveau partage des terres. 3.^e Il déracine l'avarice et la cupidité , en proscrivant l'or et l'argent même monnayés. 4.^e Il réprime la gourmandise et les délices de la table par l'institution des repas publics , auxquels tous les citoyens sont tenus de se rendre , pour n'y manger que les viandes ordonnées par la Loi. Cette constitution achevée , Lycorgue fait jurer à ses concitoyens de n'y toucher qu'au retour d'un voyage qu'il avait projeté; ils en font le serment. Lycorgue part , arrive en Grèce et s'y tue , après avoir ordonné qu'on le brûlât après sa mort , et qu'on jetât ces cendres à la mer. Il craignait que si on rapportait son corps à Lacédémone , les habitans ne secrussent dégagés de leur serment.

(4) Parmi ces Apôtres, bien qu'il y eût déjà des *Judas*, on n'y connoissait pas encore des accapareurs de sucre et de café, des odieux monopoleurs. Que les choses ont changé de face depuis que nos *Solons* se sont fait épiciers ! Certes ! il n'y a pas de sets métiers ; mais il y en a de bien criminels, de bien horribles et de bien infâmes ! et ce sont des Législateurs, des Apôtres de la liberté, de l'égalité, de la fraternité qui les exercent ! Les monstres !

(5) C'est la pensée de M. *Pastoret*, président de l'Assemblée Nationale, dans son discours au Roi, lorsqu'il vint faire l'ouverture de la présente session.

(6) L'Inde est la partie d'Asie comprise entre le fleuve Indus et le Gange. Le Sénégal est une des meilleures contrées d'Afrique ; nous y avons des comptoirs.

(7) On va m'accuser aussi d'être *Ami des noirs* : Eh bien ! oui, je le suis. Malgré leurs vices grossiers, ils sont, à bien prendre, moins dangereux que ces avares et farouches Américains ou Européens qui les calomnient si lâchement. Ce n'est pas là le sentiment des hommes à deux faces, mais qu'est-ce qu'un homme à deux faces, sinon un..... etc. etc.

(8) L'âge d'or n'a jamais existé que dans l'imagination des poètes et des romanciers ; nos marchands de sucre et nos agriculteurs ont cependant trouvé le moyen de changer cette fable en une vérité trop certaine, dont eux seuls s'appliquent tout le profit ; et aux dépens de qui ? aux dépens de tous les malheureux qu'ils sucent, qu'ils rongent, qu'ils assassinent.

Côte 109

LES CHANTS
DU
PATRIOTISME,
AVEC DES NOTES,
DÉDIÉS
À LA JEUNESSE CITOYENNE.

Par M. T. ROUSSEAU, citoyen Français.

CHANT II.

SERMENT du Jeu de Paume à Versailles
le 20 juin 1789.



A PARIS.

1792.

109

A V E R T I S S E M E N T.

CET ouvrage est consacré à célébrer les époques les plus intéressantes de la Révolution , et à en graver le souvenir dans le cœur de notre jeunesse. Pour ajouter un nouveau degré d'intérêt aux paroles et aux airs , j'ai enrichi le texte de notes instructives ou curieuses. Puisse ce nouvel ouvrage recevoir du Public le même accueil que mes *Noëls civiques et patriotiques* , dont l'édition assez considérable a été enlevée en quinze jours ! Je donne à cette production la forme de Journal , pour éviter la contrefaçon. Il paroîtra deux numéros par semaine ; et pour mettre tous les pères de famille - citoyens à même de se les procurer , j'établis la souscription au prix chétif de 10 sous par mois ; 1 liv. 10 s. pour trois mois ; 3 liv. pour 6 mois ; et 6 liv. pour l'année , pour Paris.

7 liv. 10 s. par an ; 4 liv. 10 s. pour 6 mois ;
2 liv. 5 s. pour 3 mois ; et 15 s. par mois pour la Province , franc de port.

Où souscrit à PARIS ,

Chez l'AUTEUR , cour de Henri IV , n.^o 28 , au marché d'Aguesseau , porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET , Imprimeur , rue Jacob , n.^o 40.

Au secrétariat des *Amis de la Constitution* , cour des Jacobins Saint-Honoré , au fond , à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucunes lettres qu'elles ne soient affranchies.

CHANT II.

Air : *Mon petit cœur à chaque instant soupire.*

O LIBERTÉ, combien est magnanimité
Ce fier Mortel qui, plein de ton ardeur,
Prend son essor, et dans son vol sublime,
Soudain s'élève et plane à ta hauteur !
Tel qu'un Hercule, en s'offrant à ma vue, (1)
Aux Nations vient-il donner des loix ?
Par-tout son bras, armé de sa massue,
Abat l'orgueil des tyrans et des Rois !

Mais est-ce toi, Liberté trois fois sainte, (2)
Qui dans ce lieu déployant tes attractions,
Fais pour toujours briller son humbleenceinte
De tout l'éclat des superbes Palais !
Oui c'est Toi-même, adorable Immortelle,
Qui nous créant ces généreux vengeurs,
Pour soutenir la cause la plus belle,
Du plus beau feu viens embraser leurs cœurs !

(12)

Tous pénétrés de ta céleste flamme,
Tous repoussant de coupables effrois,
Jurent ensemble au Despotisme infâme,
Ou de périr, ou de venger nos droits. (3)
Dans le délire où ce serment le jette,
Le Spectateur, en pleurant, le redit :
Les bras en l'air, le Peuple le répète ;
Il le répète, et le Ciel applaudit !

SAVANT David, ô toi que des Horaces (4)
Frappe mes yeux par l'étonnant tableau,
Fils du Génie, élève heureux des Grâces,
Viens enfanter un chef-d'œuvre nouveau !
Peins ces Français à bras qu'ils partent magie,
Déjà ton Art me les fait admirer.
Quelle fierté ! quelle mâle énergie !
Oui, ce sont eux.... je les vois respirer !

LÉGISLATEURS qui vous couvrez de gloire
Par le serment qu'ici vous prononcez,
Sur les tyrans vous gagnez la victoire :
Usez-en bien, ils sont tous terrassés !
Le Despotisme, en sa rage exécrable,
Se flatte en vain d'un empire éternel ;
Votre serment, ce serment redoutable,
Est pour le monstre un arrêt sans appel !

Vœu superflu ! les Pères de la France
 Brisent le fil de ses brillans destins : (6)
 Affreux revers ! de sa vive espérance ,
 Le flambeau meurt et s'éteint dans leurs mains !
 En s'élevant contre les fiers Despôtes ,
 Mille d'abord veulent tous les frapper
 L'intérêt parle , et mes faux Patriotes ,
 Valets du Louvre , y vont soudain ramper ! (7)

Pour décevoir à ce point leur Patrie ,
 Est-ce donc l'or , est-ce le sol orgueil
 Qui , de l'honneur , dans leur ame flétrie ,
 Devient , hélas ! le trop funeste écueil ?
 A leur début dans la vaste carrière ,
 Je vois en eux les plus grands des humains :
 Vers le milieu , leur taille est ordinaire ;
 A peine , au bout , paroissent-ils des Nains ! (8)

Que prouvent-ils par leur lâche tactique ,
 Ces endormeurs qu'on nous fit encenser ? (9)
 Quel jugement l'Opinion publique
 Sur leur moral a-t-elle à prononcer ?
 Que tout mortel , sans un cœur magnanime ,
 Fût-ce un Solon , n'est qu'un Héros d'un jour ; (10)
 Cent fois moins fait pour ce rôle sublime ;
 Que pour l'emploi d'un vil Pasquin de Cour . » (10)

N O T E S.

(1) Hercule était fils de Jupiter et d'Alcmène, femme d'Amphitryon, et naquit à Thèbes. Il est fort célèbre dans l'antiquité, par les douze travaux ou épreuves auxquelles l'oracle le condamna, et dont il sortit vainqueur et couvert de gloire. Toute sa vie n'est qu'un tissu d'actions plus éclatantes les unes que les autres. Aucun monstre ne lui échappe; les oppresseurs, les tyrans qui sont les pires de tous, tombent abattus sous ses coups. Après en avoir délivré le genre humain, ce héros se brûla lui-même. Les poètes disent que son père Jupiter lui ayant accordé les honneurs de l'immortalité, lui fit épouser Hébé, déesse de la jeunesse.

(2) Les Grecs, inventeurs de la mythologie, ont personnifié la Liberté, dont ils ont fait une divinité; on la représente sous divers attributs; les plus ordinaires sont une corne d'abondance, ou une tour sur la tête, une pique à la main, surmontée d'un bonnet.

(3) Nos Représentans, indignement chassés du lieu auguste de leurs séances, poursuivis d'Eglise en Eglise, se réfugient dans un misérable jeu de paume; et là, saisis d'un saint enthousiasme, ils jurent à la face du ciel et de la terre de ne point se séparer, avant que la Constitution qu'ils venaient établir y ne fût achevée! Ils ont été fidèles à ce serment.

(4) M. David, de l'Académie de peinture, montre à nos jours le digne émule des Raphaël, des Le Sueur et des Le Poussin. Son superbe tableau du serment des Horaces, que nous avons

vu dernièrement au salon, qui était sans contredit l'un des principaux ornement. L'Assemblée constituante a chargé ce célèbre Artiste de retracer à nos enfans le plus beau moment du Patriotisme Français. D'après l'esquisse que nous avons tous vue, nous pouvons croire que cette riche composition sera digne de tous les suffrages. Les Grâces sont les sœurs de l'Amour, suivant la fable.

(5) A voir ce qui se passa, quels noms, quelles épithètes assez fortes donner à l'acharnement des impitables ennemis de notre constitution actuelle ! Nous l'aimons, toutefois défectueuse qu'elle est ; nous ne pouvons dans ce moment en désirer une autre, fait-elle meilleure ; nous laissons à la sage expérience le soin de corriger les vices de celle-ci que nous avons juré de défendre, pour laquelle tout bon Français doit être déterminé à mourir ; et on veut nous l'enlever, on veut la renverser ! et pourquoi ? pour nous replonger dans les fers ! Le souffririons-nous ? non : périssent tous les infâmes oppresseurs des hommes ; vivent les seuls Monarques constitutionnels ! Soyons libres, soyons égaux en droits, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

(6) Je n'accuse personne, quoique je fasse ici le portrait de bien des trahirs qui ont trahi l'honneur du bonheur de leur Patrie. On les connaît : qu'ils tremblent ! s'ils échappent à la vengeance des hommes, certes ils n'échapperont pas à celle des Dieux ! ils n'échapperont pas à la honte qui les couvre déjà, à l'opprobre dont les couvrira la postérité ! Puissent-ils être en horreur à toute la nature, ces Législateurs abominables qui chargés de notre bonheur, qui nés avec tous les talents nécessaires pour le faire, n'ont paru s'y consacrer d'abord avec plus d'ardeur et de désintéressement, que pour trahir ensuite avec plus d'audace et de bassesse la

cause du peuple qui les avait honorés de toute sa confiance !

(7) Le Louvre est l'ancienne demeure de nos Rois ; on y travaille depuis plus de 300 ans : comme il est à peu-près à moitié , nous comptons qu'il sera bien avancé dans trois siècles d'ici . Ce Louvre est , depuis un tems immémorial , l'impur réceptacle de toutes les aristocraties favorisées par la cour ; aussi les Académies y ont-elles leur logement . C'est des fenêtres de ce palais , que ce Roi-bourreau , que l'exécrable Charles IX s'amusait à fusiller les malheureux Français qui traversaient la Seine à la nage pour échapper au massacre de la Saint-Barthélemy : et ce palais ne s'est pas écroulé sous les pieds , ne s'est pas abîmé sur la tête du monstre !

(8) On désigne par le sobriquet d'*endormeurs* , ces individus qui , plus dangereux que les Aristocrates auxquels ils sont liés d'intérêt , feignent d'être des Patriotes de la meilleure trempe . *Nage toujours , mais ne t'y fie pas.*

(9) Solon , le deuxième des sept sages de la Grèce , naquit à Athènes ; il fut nommé *Archonte* (chef ou premier magistrat de la République) et souverain Législateur . On voulut lui décerner la royauté ; il la refusa constamment . Il établit dans son pays le meilleur gouvernement populaire connu jusqu'alors ; toutes ses loix attestent son amour pour la vertu et son respect pour les mœurs . Il alla mourir loin de sa patrie , à l'âge de 80 ans . Les Athéniens se déshonorèrent par leur ingratitude envers lui .

(10) Personnage ou valet de comédie .

Cote 110

LES CHANTS

DU
PATRIOTISME,
AVEC DES NOTES,
DÉPIÉS
A LA JEUNESSE CITOYENNE.

Par M. T. ROUSSEAU, citoyen Français.

CHANT III.

SÉANCE Royale à Versailles, le 23 Juin 1792.



A PARIS.

1792.

A V E R T I S S E M E N T.

CET ouvrage est consacré à célébrer les époques les plus intéressantes de la Révolution, et à en graver le souvenir dans le cœur de notre jeunesse. Pour ajouter un nouveau degré d'intérêt aux paroles et aux airs, j'ai enrichi le texte de notes instructives ou curieuses. Puisse ce nouvel ouvrage recevoir du Public le même accueil que mes *Noëls civiques et patriotiques*, dont l'édition assez considérable a été élevée en quinze jours ! Je donne à cette production la forme de Journal, pour éviter la contrefaçon. Il paraîtra deux numéros par semaine ; et pour mettre tous les pères de famille - citoyens à même de se les procurer, j'établis la souscription au prix élevé de 10 sous par mois ; 1 liv. 10 s. pour trois mois ; 3 liv. pour 6 mois ; et 6 liv. pour l'année, pour Paris,

7 liv. 10 s. par an ; 4 liv. 10 s. pour 6 mois ;
2 liv. 5 s. pour 3 mois ; et 15 s. par mois pour la Province, franc de port.

On souscrit à PARIS,

Chez l'AUTEUR, cour de Henri IV, n.^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET, Imprimeur, rue Jacob, n.^o 40.
Au secrétariat des *Amis de la Constitution*, cour

des Jacobins Saint-Honoré, au fond, à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucunes lettres qu'elles ne soient affranchies.

CHANT III.

Air : *La nuit, quand j'pense à Jeannette.*

Qu'yez prétendé ces Ministres , (1)
Faux Oracles de la Cour ?
De leurs manœuvres sinistres ,
Quel est le but en ce jour ?
Tous , dans 'cē Sénat auguste ,
Plus effrontés que Séjan , (2)
Font paraître un Prince juste . (3)
Sous l'appareil d'un tyran .

Quoi ! ces êtres détestables
Qu'ici l'on voit tout oser ,
Des Peuples trop misérables
Voudront toujours disposer !
Pour gagner cette victoire ,
Ils deviendront mille fois
Les assassins de la gloire
Et de la vertu des Rois !

(20)

De ces hommes sacriléges,
Louis, connais donc l'espoir :
Tous, dans leurs secrets pièges,
Brûlent de te faire cheoir ;
En Monarque Patriote
Ils te déguisent en vain,
Lorsqu'ils te font en Despote
Parler à ton Souverain.

(4)

Ce Souverain légitime
Est le Peuple qui t'entend,
Qui te pardonne le crime
Que tu commets à l'instant :
Par ma bouche il te déclare,
Qu'il sait distinguer en toi,
Et le Roi que l'on égare,
Et l'homme de bonne foi.

Puisqu'à la rigueur extrême,
Tu veux remplir ton devoir,
Qu'as-tu besoin pour toi-même
Du plus dangereux pouvoir ?
Ton sceptre doit te suffire,
Sache le parer de fleurs,
Et lui seul, sous ton empire,
Attirera tous les vœurs.

(5)

(21)

QUE PEUX-TU de plus attendre ?
Vois tout un peuple enchanté,
Sur toi se plaire à répandre
L'éclat de sa majesté.
Vois la généreuse France,
De ses biens moins te combler,
Que, dans sa magnificence,
Se plaire à t'en accabler !

(6)

ENFANTE par ta justice
Des milliers d'êtres heureux ;
Pour que chacun te bénisse,
Vole au-devant de ses vœux ;
Mais aujourd'hui, pour toi-même,
T'en reste-t-il à former,
Par cette bonté suprême,
Quand tu peux te faire aimer ?

(7)

Les flatteurs de la puissance
Regrettent tes droits perdus ;
Les seuls à leur convenance
Sont ceux que tu n'auras plus.
Quant à celui de bien faire,
D'être ainsi le plus grand Roi,
Jamaïs Prince, sur la terre,
N'en jouira plus que Toi !

(8)

N O T E S.

(1) Les ministres qui gouvernaient alors l'état sous le nom de *Louis XVI*, étaient *Barentin*, garde des sceaux; *Montmorin*, ministre des affaires étrangères; *La Luzerne*, ministre de la marine; *Ségar*, ministre de la guerre; *Villedenil*, ministre de la maison du roi; l'ex-ministre *Breteuil*; *Broglie*, maréchal de France; *Bezenval*, officier Suisse, et quelques autres hommes de sang, tous plus coupables les uns que les autres du crime horrible de l'ëze-Nation; ces hommes, dis-je, absolument nuls pour leurs vertus, mais très-fameux par leurs vices, conduisaient la cour; et quelle cour, grands dieux!

(2) *Aelius Sejanus*, né à Vulsine en Toscane, un chevalier Romain, fut d'abord attaché à *Caius Cesar*, petit-fils d'Auguste. Il passa ensuite auprès de Tibère auquel il se rendit agréable par la souplesse de son caractère et son excessive complaisance. Séjan, habile à cacher tous les vices affreux de son cœur, le plus méchant qui ait peut-être existé, se conduisit avec tant d'artifice auprès de Tibère, que ce prince, si dissimilé envers tout le mondé, n'avait rien de caché pour son favori. Il l'eleva au comble des dignités et des honneurs; mais l'ambition de Séjan étant sans bornes, il n'aspirait rien moins qu'au trône impérial. Pour s'y frayer un chemin plus court, il fit périr par les manœuvres les plus scélérates tous les fils et les petits-fils de Tibère. *Drusus*, fils de ce Prince, ayant châtié par un soufflet l'insolence de ce Mi-

(23)

nistre , celui-ci corrompt sa femme *Livie* , et lui fait empoisonner son mari. *Agrippine*, *Germânicus* et ses enfans furent également victimes de ce monstre qui , ayant voulu épouser *Livie* , essaya un refus de la part de l'Empereur. *Séjan* outré osa lui reprocher sa vie scandaleuse , et s'emporta jusqu'à lui lui dire qu'il n'était pas Empereur , que c'était lui-même qui l'était. *Tibère* furieux le fit arrêter sur-le-champ , et ordonne au sénat de lui faire son procès. Il fut terminé , et le jugement qui le condamnait à être étranglé , exécuté le même jour. Le peuple déchira son cadavre et en jeta les misérables restes dans le Tibre : digne fin des *Séjan* , des *Foulon* , et de tous leurs infames imitateurs.

(3) Je prie le lecteur de faire attention aux époques. Les personnes irréfléchies pourraient , sans cette observation , m'accuser , comme quelques gens verbeux l'ont déjà fait , par ignorance sans doute , d'être un Royaliste , un flagorneur de liste civile , moi ! la plaisante accusation ! j'en rirai tout à mon aise dans un autre moment.

(4) Les Agens du pouvoir exécutif firent parler en cette occasion leur Maître , car ces Messieurs veulent toujours avoir un maître , comme ils le faisaient parler aux défunts Parlementaires. Dans cette petite comédie ministérielle , ils chargèrent le Roi du rôle de *Gros-Jean* qui remontra à son curé ; et l'on dira que ces Ministres aimait , estimait , respectaient leur Prince !

(5) Les Rois n'ont pas d'ennemis plus dangereux que leurs Ministres , dit un Ecrivain dont le nom m'échappe , parce que les dépositaires de l'autorité sont toujours tentés d'en abuser. D'après ce prin-

(24)

cipe , pent-on concevoit rien de plus dangereux pour un Roi , pour sa gloire et son bonheur , que le pouvoir ou arbitraire , ou absolu ? Tel était celui des anciens rois de France. Aussi , avec lui et leur certaine science , faisaient - ils de belles choses.

(6) Cette idée appartient à *Pierre Corneille*. L'auteur la place dans la bouche d'*Auguste* parlant à *Cinna*. Voyez la tragédie qui porte ce nom.

(7) Le Roi , par la Constitution , est réduit à l'impuissance de pouvoir jamais faire le mal ; il ne peut plus faire que le bien ; par conséquent il ne peut plus que se faire aimer et bénir. Nous avons fait un Roi qui ressemble à Dieu , auant qu'un homme peut lui ressembler , et les amis du despotisme seraient bien flattés de le voir ressembler au *prince des ténèbres* , le premier patron des tyrans. Assurément le Roi doit de grands remerciemens à ses prétendus amis.

(8) Le sage *Marc-Aurèle* , Empereur Romain , disait souvent : Je remercie les Dieux de ce qu'ils m'ont accordé la grâce d'être un grand Prince en ne faisant que le bien ; n'est-ce pas comme s'il eût dit : Je remercie les Dieux de m'avoir fait naître *Empereur constitutionnel* ?

Côte III

LES CHANTS
DU
PATRIOTISME,
AVEC DES NOTES,
DÉDIÉS
À LA JEUNESSE CITOYENNE.

Par M. T. ROUSSEAU, citoyen Français.

CHANT IV,
Servant de suite au CHANT III.

Les Vérités à l'ordre du jour, au Roi des Français.



A PARIS.

1792.

III

A VERTISSEMENT.

CET ouvrage est consacré à célébrer les époques les plus intéressantes de la Révolution, et à en graver le souvenir dans le cœur de notre jeunesse. Pour ajouter un nouveau degré d'intérêt aux paroles et aux airs, j'ai enrichi le texte de notes instructives ou curieuses. Puisse ce nouvel ouvrage recevoir du Public le même accueil que mes *Noëls civiques et patriotiques*, dont l'édition assez considérable a été enlevée en quinze jours ! Je donne à cette production la forme de Journal, pour éviter la contrefaçon. Il paraîtra deux numéros par semaine; et pour mettre tous les pères de famille-citoyens à même de se les procurer, j'établis la souscription au prix cheif de 10 sous par mois; 1 liv. 10 s. pour trois mois; 3 liv. pour 6 mois; et 6 liv. pour l'année, — pour Paris.

7 liv. 10 s. par an; 4 liv. 10 s. pour 6 mois;
2 liv. 5 s. pour 3 mois; et 15 s. par mois pour la Province, franc de port.

On souscrit à PARIS,

Chez l'AUTEUR, cour de Henri IV, n.^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET, Imprimeur, rue Jacob, n.^o 40.
Au secrétariat des *Amis de la Constitution*, cour des Jacobins Saint-Honoré, au fond, à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucunes lettres qu'elles ne soient affranchies.

CHANT III.

Air : *Ton humeur est, Catherine.*

N^e crains point le sort terrible
Qu'on te présage en ce jour
Pour ton soutien invincible,
Si tu choisis notre amour.
Ton trône , dit le rebelle ,
Est tout prêt à s'écrouler : (1)
À tes sermens sois fidèle ,
Rien ne pourra l'ébranler !

FAIS punir le Réfractaire (2)
Qui , jusqu'au pied de l'autel ,
Si lâchement à son frère ,
Court porter le coup mortel !
Né souffre plus qu'il se cache (3)
Sous le commode manteau ,
Que pour lui l'intrigue arrache
Au trop bon monsieur *veto !* (4)

REDOUTE les vifs reproches
Dont l'accablera la Loi ,
Si tu veux juger tes Proches
Bien plus en frère qu'en Roi ! (5)
Celui dont l'équité brille ,
Ne doit avoir en tout tems
Que le Peuple pour famille ,
Pour amis que nos enfans.

Que ta loyauté confondé
 Ces Catilinas proscrits , (7)
 Dont l'infâme espoir se fonda
 Sur ta fuite de Paris :
 Le bruit qu'ils en font répandre , (8)
 Pour toi vient m'épouvanter,
 Du trône tu peux descendre ;
 Mais comment y remonter ?

MÉPRISE , ainsi que l'intrigue ,
 Manceuvre indigne d'un Roi ,
 Cette aventurière ligue ,
 De ceux qu'elle arme pour tei :
 Si cent Rois nous font la guerre , (9)
 Soudain , craignant son succès ,
 Tous les Peuples de la terre
 Vont se déclarer Français.

ALIMENT des ames fières ,
 Le feu de la Liberté ,
 Chez vingt Nations guerrières (10)
 S'est déjà manifesté :
 Le Despotisme les brave ;
 Ces Germains électrisés : (11)
 Mais qui rougit d'être esclave ,
 Voit ses fers bientôt brisés.

O Rois ! tandis qu'en vous somme
 D'étouffer ce feu naissant ,
 La charte des droits de l'homme (12)
 Dans vos palais le répand :
 Follement ligués contre elle ,
 Combattrez-vous la Raison ?
 La Raison est immortelle ,
 Et se moque du canon.

(29)

Il est un moyen plus sage,
Moyen plus digne de vous,
D'échapper à ce naufrage
Qui peut vous submerger tous :
Repoussant l'orgueil coupable,
Désormais fondez vos droits
Sur la base inébranlable
Du trône sacré des Loix.

(30)

Lovis, ma plus douée attente
Est, par toi, d'être écouté !
Souffre que je te présente
Ma dernière vérité :
Lorsqu'il s'agit de ta gloire,
De ton immortel bonheur,
C'est moins ta Cour qu'il faut croire, (16)
Que le Peuple et que ton cœur.

N O T E S .

(1) Les rebelles osent répandre que la monarchie est détruite en France, que le Roi est dépossédé de son trône, qu'on en veut à ses jours, etc.; toutes ces calomnies atroces sont d'autant plus criminelles, que le Roi ne sera jamais plus en sûreté qu'au milieu de nous, et qu'il aurait effectivement tout à craindre, et pour sa couronne, et pour sa vie, s'il avait l'imprudence de céder aux sollicitations de ses prétendus amis, disons mieux, de ses ennemis mortels renfermés à Worms et à Coblenz.

(2) Le ministre de la justice (*M. Duport*), informé de l'assassinat commis dernièrement à la messe de minuit dans la personne d'un curé constitutionnel du district d'Aurillac, département

du Cantal (Auvergne), vient d'écrire à ce sujet une lettre très-pressante pour faire punir le fanatique, auteur de cet horrible meurtre.... Mais que produira cette missive? rien, tant que les Réfractaires pourront compter sur la protection de la cour; et ils y peuvent compter, puisqu'en effet ils en jouissent.

(3) Dix membres du directoire du département de Paris ont adressé une pétition au Roi le 5 décembre dernier, pour le prier d'apposer son *veto* sur le décret le plus juste et le plus sage, sur celui concernant les prêtres séditieux; le Roi, de son propre mouvement, ou cédant à leurs raisonnemens, plus captieux que bien fondés, a mis son *veto* sur le décret. La démarche des membres du directoire a été universellement condamnée par tous les bons citoyens. M. Gorguereau, député de Paris à l'Assemblée Nationale actuelle, vient de blanchir aujourd'hui ces membres si coupables. Que dis-je? il vient de faire leur apologie, et un très-grand nombre de nos législateurs a osé applaudir à cette virulente diatribe contre le Peuple et contre la société des *Amis de la Constitution*! Je ne saurais parler tant j'ai le cœur navré d'avoir entendu l'horrible plaidoyer de M. Gorguereau. Dieux immortels! à quels hommes avons-nous donc confié les intérêts de la Patrie, et du bon peuple Français! Mais rassurons-nous, sans douté que tout le Sénat n'est pas composé de sieurs Gorguereau: nous serions bientôt esclaves!

(4) Expressions populaires marquées au côté de cette franchise et de cette bonhomie qu'on ne saurait trouver ailleurs que chez le Peuple, qu'il est plus aisé à certaines gens de calomnier que de contenter.

(5) Cette crainte agite avec assez de raison nos meilleures Députés. La conduite du Roi n'est pas

propre à la dissiper, puisqu'il a également mis son *veto* sur le décret concernant les rebelles. De quelle inconséquence l'Assemblée constituante ne s'est-elle pas rendue coupable, par la concession au pouvoir exécutif, d'une arme qui dans ses mains peut devenir si fatale et si destructive ? D'ailleurs, le *veto* devrait-il frapper de nullité les loix d'urgence et de circonstance ? Dans quels affreux dangers un Monarque trompé ou égaré ne peut-il pas nous précipiter ?

(6) *Les Rois ne doivent point avoir d'autre famille que le Peuple*, disait dernièrement à la tribune M. Grangeneuve, l'un de nos députés les plus éloquens et les plus patriotes.

(7) *Lucius Catilina*, issu d'une famille Patriarche très-illustre, avait conçu l'affreux projet de mettre *Rome* à feu et à sang. Plusieurs jeunes gens de la première naissance, réduits comme lui à la misère par leurs débauches, étaient ses complices. Cicéron, averti à temps, déjoue ce complot exécutable. Cinq des plus criminels sont pris, leur jugement leur est fait, prononcé et exécuté tout aussitôt. *Catilina*, leur chef, prend la fuite et passe en *Etrurie* (la Toscane), à la tête de quelques légions mal armées (des troupes à la *Mirabeau-Tonneau*). Antoine fait marcher contre *Catilina*, *Petreius*, son lieutenant : celui-ci atteint le conspirateur qui se bat en désespéré. Se voyant vaincu, il se fait tuer pour échapper au juste châtiment qui l'attendoit. Conjurateurs, qui que vous soyez, que l'exemple de *Catilina* vous serve de leçon ; si vous n'êtes pas pires, du moins ne valez-vous pas mieux que lui ; son sort vous menace, prévenez - le, ou la honte et le supplice vous attendent.

(8) Les rebelles font tous les jours répandre le bruit que le Roi part demain ; cependant il reste,

et l'on peut croire qu'il restera long-temps encore ; sa place , qui n'est pas mauvaise , vaut bien la peine qu'il y regarde à deux fois avant que de la quitter.

(9) Si tous les Rois se coalissent , n'est-il pas juste que , par représailles , les peuples se coalissent aussi ? Quels seront alors les plus forts ? M^e est avis que ce ne seront pas les sires d'Espagne , de Naples , de Suède , etc. etc.

(10) Les Brabançons , les Liégeois , les Hollandais , etc. etc.

(11) Les Germains , c'est l'ancien nom des Allemands . On sait que les Français descendent de ces anciens Germains , et qu'à leur origine nous est commune : leurs enfans sont nos frères , les nôtres sont leurs neveux , et l'on croit que ces bons peuples , pour complaire à leurs despotes , pour porter toujours leurs fers , et nous les faire porter , viendront nous massacrer ! Jour de dieu ! pour qui prend-on les Allemands , nos bons pères et nos très-chers frères ? Ils aimeront bien mieux mettre leurs oppresseurs à la raison , que de venir s'égorger avec nous pour le choix des tyrans et les menus plaisirs des prêtres ; et ça ira , ça ira , ça ira , etc.

(12) La sublime Déclaration des Droits de l'homme , devenue le symbole de la Religion politique de toutes les Nations : elle fait moins de bruit que le canon , et beaucoup plus d'effet.

(13) Nous conseillons à tous les Princes de se faire au plus tôt inoculer la révolution ; c'est là le plus sûr moyen d'éviter tous les dangers du mal Français .

(14) J'entends ici par la cour , tous ceux qui entourent le Roi , soit de loin , soit de près . Louis XVI doit se dénier de tous ceux qui l'approchent .

L'acte 112.

CHANT V,
A L'ORDRE DU JOUR.
DU BIBLIOTHEQUE
du PORTAIT
SENEAU
GENERAL TONNEAU
ET DE SA TROUPE,
OU
LE HEROS DE CARNAVAL.



A PARIS.

1792.

112

A VERTISSEMENT.

Quelque est ouvrage soit spécialement consacré, comme nous l'avons annoncé dans nos précédens numéros, à rappeler à tous les citoyens les grandes époques de la révolution et à graver le souvenir dans le cœur de nos jeunes gens; cependant nous n'avons pas oublié les conseils d'*Horace* et de *Boileau*. L'en nous dit :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci;

L'autre,

Heureux qui, dans ses vers, sait, d'une voix légère,

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Pour satisfaire à ces préceptes, ainsi que pour obliger mes braves frères d'armes qui me demandent des couplets propres aux soldats, je vais leur offrir dans les deux numéros suivans des chants qui les intéresseront, et qui sont véritablement à l'ordre du jour, et j'aurai soin de leur consacrer un ou deux numéros par mois. Je ne fais ici que plaisanter nos implacables ennemis; s'ils étoient les plus forts, nous n'en serions pas quittes à si bon marché. Au surplus, en les ridiculisant, j'apprends à les mépriser, et l'ennemi que l'on méprise cesse d'être bien dangereux.

On souscrit à PARIS,

Chez l'AUTEUR, cour de Henri IV, n.^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET, Imprimeur, rue Jacob, n.^o 40.

Au secrétariat des *Amis de la Constitution*, cour des Jacobins Saint-Honoré, au fond, à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucun lettré qu'elle ne soit affranchie.

CHANT V.

Air : *Des simples jeux de son enfance.*

APPROCHEZ-VOUS, francs démocrates, (1)
Bouttez votre main là-dedans,
Parlons de nos aristocrates, (2)
Amugons-nous à leurs dépens :
Dans ces jours d'allégresse extrême,
Le ciel, propice à nos désirs,
Nous offre en sa bonté suprême
Des sots pour nos menus plaisirs. *bis*

Air : *De la p'tite poste de Paris.*

Frères, j'arrive de Coblenz, (3)
Où sont nos meilleurs citoyens ;
Ils ont, ma foi, ces émigrans
Le ventre creux, la rage aux dents ;
Il faut l'écrire en tout pays
Par la p'tite poste de Paris.

Air : *L'avez-vous vu, mon bien aimé ?*

LEUR chef honné, mons Riquette, (4)
N'est pas fait comme un autre ;
Il n'a que trois pieds et demi
Ce formidable apôtre :
Ses jambes ne sont que des brocs,
Ses courts bras ne sont que des pots ;
Son ventre, aussi large que gros ;
Est un tambour qui prête ;
Est-il rempli ?
C'est un vrai muid
Qui n'a ni pieds ni tête.

(36)

Air : *Sous le nom de l'amitié.*

COMME un Cupidon nouveau,
Il brille en l'art de plaire ,
Comme un Cupidon nouveau :
Ce galant militaire
A tout Coblenz paraît beau ,
Comme un Cupidon nouveau.

bis.

Air : *Le saint craignant de pécher.*

QUINZE à vingt fêtes de morts
Couvert l'uniforme
Que mon héros , sur son corps ,
Porte pour la forme ;
Sa devise est , sans mentir ,
Se laisser battre ou s'enfuir.
Un ca - ca ca ca , un pu pu pu pu ,
Un capu , un capu , un capucin même ,
Pour lui fit l'emblème.

Air : *A quoi s'occupe Magdelon ?*

A quoi passe tout le jour
Cet enfant de la victoire ?
A quoi passe tout le jour
Mon joli petit pandour ?
Ce n'est rien moins qu'à prier ,
C'est à boire , à boire , à boire ,
Que le sire aime à tuer
Le tems qui peut l'ennuyer.

Air : *Il n'est pas de bonne fête.*

SANS cesse il fait ripaille ;
Dès que son ventre est rempli ,
Notre général-futaille
Se roule jusqu'à son lit ;
Et l'on voit bien à sa tête
Que le gros Bacchus en train ,
Se sent encor de la fête , (5)
Le lendemain.

{ 37 }

Air : *Sans un p'tit brin d'amour.*

Mais il faut peindre à son tour

La belle troupe du pandoûr ;

Mais il faut peindre à son tour

Ces soldats de l'amour.

C'est mon *cadet* qui lui-même les stile ;

Et, bien qu'ils n'aient pas sa valeur,

Il est certain que s'ils étaient vingt mille ,

Dix écoliers en auraient peur !

Ventrebleu ! c'est que leurs crocs

Qui sont aussi larges que beaux ;

Ventrebleu ! c'est que leurs crocs

Font trembler les marmots !

Air : *Du haut en bas.*

Du haut en bas ,

Il les forme à grânds coups de laites ;

Du haut en bas ,

Il vous les arme d'échalats :

Pour faire agir ces automates ,

Il faut graisser leurs omoplates ,

Du haut en bas .

Air : *O ma tendre musette !*

De ces enfans de Spire ,

{ 6)

Que peut-on redouter ?

Ceux de Trèves ont beau dire ,

(7)

On va les éreinter :

Quant à ceux de Mayence ,

(8)

Géans ou mirmydons ,

Où les connaît en France ,

Ce sont tous des gens bons .

Air : *J'ai vu la meunière du moulin à vent.*

Tous sans culotes vraiment,
Par devant derrière,
Cachent leur pauvre ponant
Parderrière, comme par devant,
Sous une bannière
Qui vole à tout vent.

Air : *Dans un verger, Colinette.*

Mais accablés de misère,
Je les entends nous crier :
« Ne nous faites point la guerre,
» Calonne est notre caissier ;
» Partant la faim meurtrière,
» Suffira pour nous tuer. »

NOTE S.

(1) Le nom de *Démocrates* est affecté aux vrais amis de la Liberté et de la constitution, à tous ceux qui savent sacrifier leurs intérêts particuliers à l'intérêt public. Qu'en juge, d'après cette définition, si nos Ministres sont démocrates. *Vat en voir s'ils viennent, Jean.*

(2) On désigne par l'épithète d'aristocrates tous les ennemis du nouveau régime ; dans sa véritable acception, le mot *aristocratie* signifie *le gouvernement des grands*. Le royaume fourmille d'aristocrates cachés ou apparens ; mais ils ont beau dire,

Ils ont beau faire , ils ne parviendront jamais à nous persuader que les ténèbres valent mieux qu'un beau jour , que la servitude est préférable à la liberté , et que des privilégiés , des cordons bleus , verts ou rouges , des titrés , des mitrés , des croisés , valent mieux que des citoyens actifs ou non-actifs , égaux en droits , comme en talents et en vertus .

(3) Coblenz , grande et ancienne ville d'Allemagne , appartenant à l'électeur de Trèves , et où il fait sa résidence ordinaire . Cette ville a servi jusqu'ici de repaire aux Princes rebelles , à leurs complices , fauteurs et adhérens . Mais l'électeur vient , dit-on , de les expulser ; d'autres disent que l'électeur nous trompe : qui pourrait en être surpris ? c'est un prince , et de plus un prêtre .

(4) Grégoire Riquetti , frère puîné de Honore Gabriel Riquetti , surnommé Mirabeau le grand , tous deux députés au corps constituuant . Malgré ses erreurs et ses fautes , qu'il a su couvrir par de grands talents et des services rendus à la patrie , cet ainé vient de mourir , emportant avec lui tous les regrets ; le cadet vit comme un autre Clodias , toujours surchargé de honte , de dettes et de vin .

(5) Bacchus , fils de Jupiter et de Sémélé , est le dieu de la treille ou du vin . Mons Grégoire pourroit bien être son fils , du moins il en a la taille , l'encolure et l'allure . Il ne lui manque plus que la monture de Silène , père nourricier de Bacchus (Pâne).

(6) Spire , ville d'Allemagne située dans le bas Palatinat ; elle fut entièrement brûlée par les François en 1689 , ainsi que Coblenz , par les ordres de l'exécrable Louvois , ministre infernal de Louis XIV ; et c'est pour nous remettre à la merci de pareils brigands , de pareils monstres , que les braves

(40)

et bons Allemands viendroient se couper la gorge avec nous , au risque d'être incendiés une 2.^e , 3.^e et 4.^e fois , tandis qu'ils peuvent exterminer à jamais la race des Louvois et de tous les tyrans ! Encore un peu de temps , Messieurs les despotes , sultans ou visirs , vous vous réformerez de bonne grâce , ou je ne réponds plus de vous .

(7) Trèves , ville considérable d'Allemagne au cercle du Bas-Rhin . On prétend que c'est le diable qui a bâti là cathédrale . Ce diable-là était donc bien dévôt pour bâtrir ainsi des églises ? Les François se sont trois fois emparé de cette ville depuis un siècle ; gare la 4.^e !

(8) Mayence , autre ville très-grande dans le cercle du Bas-Rhin . C'est le pays des jambons les plus renommés . On croit que l'imprimerie fut inventée à Mayence vers l'an 1440 ; mais Strasbourg et Harlem lui disputent cet honneur .

(9) Calonne , ancien intendant de Metz , ancien contrôleur-général , ancien pillard de profession , aujourd'hui l'ame damnée des conspirateurs et des révoltés . Cet indigné scélérat court de conféres en confére pour susciter des ennemis à la France . Ecce homo : quel monstre ! et le ciel n'en ferait pas une justice éclatante !

Côte 113

CHANT VI.

LA PRISE DE LA BASTILLE,

Le 14 Juillet 1789.



A PARIS.

1792.

113

A V E R T I S S E M E N T.

Cet ouvrage est consacré à célébrer les époques les plus intéressantes de la Révolution , et à en graver le souvenir dans le cœur de la jeunesse , et à servir de délassement à nos braves frères d'armes , en leur présentant l'instruction revêtue de tous les charmes piquants du plaisir le plus naturel aux Français , celui de chanter. Aussi les journaux qui ont rendu un compte très-avantageux de cette production vraiment patriotique , et sans aucune exagération , l'ont-ils fortement recommandée à tous les citoyens. Le prix de la souscription est à la portée des moins aisés , puisqu'il n'est que de 10 sous par mois pour Paris , et de 15 sous pour la province , franc de port. Il paraît huit numéros par mois : on aura la collection entière , qui formera 4 volumes , pour environ 6 livres.

On souscrit à PARIS ,

Chez l'AUTEUR , cour de Henri IV , n.^o 28 , au marché d'Aguesseau , porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET , Imprimeur , rue Jacob , n.^o 40.

Au secrétariat des *Amis de la Constitution* , cour des Jacobins Saint-Honoré , au fond , à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucune lettre qu'elle ne soit affranchie.

CHANT VI.

Air : *Aussitôt que la lumière.*

Est-il bien vrai que je veille,
Et que mes yeux soient ouverts ?
Quelle étonnante merveille
Frappe aujourd'hui l'univers !
Launay, le ciel nous seconde, (1)
Tes efforts sont superflus :
Un seul instant l'airain gronde,
Et ta Bastille n'est plus ! (2)

Que le beau feu qui m'anime
T'électrise en ce moment.
Français ! peuple magnanime,
Cède à mon ravissement !
L'exécrable despotisme
Implorant de vains secours,
Soudain, aux cris du civisme,
A vu s'écrouler ces tours !

D'une terrible épouvanle,
Remplissant tout Jéricho, (3)
Tel en son ardeur bouillante,
Josué jeune héros,
De la trompette guerrière
Aux éclats retentissans,
Voit de cette ville altière
Tomber les murs insolens !

(44)

Tor qui déchirant mon ame
Au récit de tes malheurs,
De cette Bastille infâme,
Nous dévoile les horreurs,
Epargne à l'homme sensible
Ce trop douloureux récit !
Pour peindre ce lieu terrible,
Sur cent traits un seul suffit.

Des cris perçans et funèbres
Poussés par le désespoir,
Font du prince des ténèbres,
Abhorrer l'affreux manoir ;
Mais peuplé de tous les vices,
L'enfer, séjour du démon,
N'est qu'un palais de délices
Auprès de cette prison !

A l'heure si fugitive
Quand reprochant sa lenteur,
Ici la vertu plaintive
Succombait à sa douleur,
Qui régnait sur ma Patrie,
Qui donc lui donnait des loix ?
Etait-ce ,dans leur furie ,
Ou des monstres ou des Rois ?

SATURNES abominables ,
Qui dévorez vos enfans ,
Qui , des pleurs des misérables ,
Engraissez vos courtisans ;
Si quelques Dieux tutélaires ,
Aux mortels vous ont donnéz ,
Fût-ce pour être des pères
Ou des bourreaux couronnés ?

(45)

Mais où mon zèle m'entraîne,
Laissons ces princes trompés
Pleurer la perte certaine
De leurs pouvoirs usurpés :
Tous ils vont bientôt connaître
Qu'en ce jour le plus grand Roi
Est celui qui brûle d'être
Premier sujet de la Loi !

QUAND le lâche Despotisme
Tombe expirant sous vos coups,
Héros du Patriotisme, (6)
Je ne veux songer qu'à vous,
Célébrer votre courage
Et votre invincible ardeur,
Voilà mon plus cher ouvrage,
C'est le seul vœu de mon cœur !

PUISSENT mes chants de victoire,
Elevés jusqu'aux cieux,
A votre immortelle gloire.
Faire associer les Dieux :
Dans leur sagesse profonde,
Que tous vantant vos succès,
Pour premier Peuple du Monde,
Préconisent les FRANÇAIS !

N O T E S.

(1) *Launay*, brigadier des armées, ou maréchal-dé-camp, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la Bastille, c'est-à-dire geôlier des victimes innocentes du Despotisme. Vers les 11 heures du matin, le 14 juillet 1789, un certain nombre de citoyens se présente à la porte de la Bastille, non pour en faire le siège et la prendre; comme on croyait cette forteresse imprenable, on aurait traité de fou celui qui aurait proposé de l'assiéger; on ne voulait que se procurer des armes, et on supposait qu'elle en recelait. A l'arrivée de ces 2 ou 3 cents personnes, *Launay* fait baisser le premier pont-levis, et leur fait un accueil simulé. La plupart de ces citoyens étaient sans armes. A peine sont-ils entrés dans la première cour, qu'on lève le pont derrière eux, et que le traître, l'infâme *Launay* fait tirer dessus cette troupe désarmée qui fut presqu'entièrement massacrée, sans pouvoir se défendre ni se sauver. Cette cruauté inouïe révolte tous ceux qui étaient restés en dehors. Dès l'instant, ils forment le hardi projet de venger leurs infortunés camarades, et jurent de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, plutôt que d'abandonner le siège qu'ils commencent à l'instant même. La nouvelle en est soudain répandue dans tous les quartiers de la ville, et de tous les côtés les citoyens accourent en foule prendre part à l'action. Les braves gardes-françaises se portent à si bien les intrépides bourgeois, qu'en moins de 3 à 4 heures la forteresse est prise, et l'exécrable *Launay*, ainsi que la plupart de ses dignes satellites, reçoivent le prix de leur odieuse trahison.

(2) Elle fut bâtie en 1369, par *Hugues Aubriot*, intendant des finances et prévôt de Paris, sous Charles V. On assure qu'*Aubriot* y fut le premier enfermé. Les *Maillotins*, troupe de séditieux, brisèrent ses fers pour le mettre à leur tête; mais il les abandonna, et s'étant retiré en Bourgogne, son pays natal, il y mourut en 1382.

(3) *Jéricho*, ville jadis florissante vers les bords du Jourdain, fleuve d'Asie dans la Palestine.

(4) *Josué*, fils de *Nun*, de la tribu d'*Ephraïm*. Il fut choisi par Dieu, du vivant même de *Moïse*, pour gouverner les Israélites. Il arrêta, dit l'écriture, le cours du soleil, pour donner à ses troupes le tems de s'emparer de *Jéricho*. *Josué* gouverna le peuple Hébreux pendant 27 ans, et mourut à l'âge de 110 ans, généralement regretté.

(5) *Saturne*, autrement appelé le *Temps*, fils du ciel et de la terre. Ne voulant point souffrir, dit la fable, d'autres héritiers que lui et *Titan*, son frère, il mutila son père, et le sang qui coula dans la mer s'étant mêlé avec l'écumé, donna naissance à *Vénus*. L'envie que *Saturne* avait de régner, lui fit accepter la couronne de *Titan*, son frère ainé, à condition qu'il n'éleverait point d'enfants mâles, et qu'il les lui abandonnerait pour les dévorer. Cependant *Rhée*, épouse de ce monstre, trouva moyen de soustraire *Jupiter*, qui détrôna son père et le chassa du ciel. *Saturne* alla s'établir en Italie, où il fit fleurir l'âge d'or. Les Romains lui dédièrent un temple fameux, et instituèrent en son honneur des fêtes assez ressemblantes à notre *carnaval*, qui n'est qu'un reste des *Saturnales*.

(6) Parmi ces héros les plus célèbres, sont le sieur *Pierre-Auguste Hulin*, natif de Paris, domicilié à la Brûche, près Saint-Denys; le sieur *Elie*, officier au régiment de la Reine, infanterie; les sieurs

Legrise, Maillard, l'Epine, clerc de procureur, monsieur Laurent Lhéritier, garçon perruquier, François-Louis Morin, garçon boulanger et ancien canonnier. Il ne faut pas oublier le sieur *Alexis-Pierre Bertin*, âgé de 20 ans, fils d'un marchand épicier, rue de Charenton. Ce jeune homme a peut-être fait plus dans la journée du 14, que tous ceux qui s'y sont distingués. Quoi qu'il en soit, 2 à 300 de nos frères les gardes-françaises, qui ont si bien payé de leurs personnes dans cette mémorable journée, manquent aujourd'hui de pain : voilà toute la récompense qu'ils obtiennent, grâce à la protection dont nos ministres *patriotes* les honorent ! Quelle infamie ! sans les secours assez considérables que la *Société des amis de la Constitution*, cette société si lâchement calomniée par les forcenés qui voudraient, mais inutilement, la renverser, pour replonger dans les fers ; sans cette société, dis je, qui depuis un ou deux mois fournit des secours à ces bons militaires expulsés sans raison de leur corps, et contre la foi des traités, deux à trois cents de ces anciens gardes-françaises seraient déjà morts de faim ! C'est ainsi que l'infame Aristocratie se venge sur quelques individus de ce qui fait la gloire de tous !

Cote 774

CHANT VII.
HOMMAGE
AUX DIEUX TUTÉLAIRES
DE LA PATRIE,

A l'occasion ds l'insigne victoire rem-
portée sur le Despotisme par nos
braves frères les PARISIENS, le
14 Juillet 1789.

*Nunc pulsanda tellus
Pede libero. Hör. ob.*



A P A R I S.

1792.

111.

A V E R T I S S E M E N T.

CET ouvrage est consacré à célébrer les époques les plus intéressantes de la Révolution , et à en graver le souvenir dans le cœur de la jeunesse , et à servir de délassement à nos braves frères d'armes , en leur présentant l'instruction revue de tous les charmes piquants du plaisir le plus naturel aux Français , celui de chanter. Aussi les journaux qui ont rendu un compte très-avantageux de cette production vraiment patriotique , et sans aucune exagération , l'ont-ils fortement recommandée à tous les citoyens. Le prix de la souscription est à la portée des mains aisées , puisqu'il n'est que de 10 sous par mois pour Paris , et de 15 sous pour la province , franc de port. Il paraît huit numéros par mois : on aura la collection entière , qui formera 4 volumes , pour environ 6 livres.

On souscrit à PARIS ,

Chez l'AUTEUR , cour de Henri IV , n^o 28 , au marché d'Aguesseau , porte Saint-Honoré.

Chez MIGNERET , Imprimeur , rue Jacob , n^o 40.

Aut secrétariat des *Amis de la Constitution* , cour des Jacobins Saint-Honoré , au fond , à gauche.

Chez tous les Libraires du Palais royal.

Et chez tous ceux des principales villes du royaume.

On ne recevra aucune lettre qu'elle ne soit affranchie.

CHANT VII.

Air : *Je suis Lindor, ma naissance est commune.*

BRAVES Français , Peuple juste et sensible ,
Aux pieds des Dieux courrons brûler l'encens ;
Ils ont eux seuls , pour dompter nos tyrańs ,
Armé nos bras d'une force invincible !

NOTRE triomphe est leur plus bel ouvrage
Contre les plans d'une perfide Cour : (1)
Qu'aurions-nous fait , s'ils n'avaient , en ce jôur ,
Tous secondé notre bouillant courage ? (2)

DÉJA , remplis d'une féroce joie ,
Nos meurtriers allaient fondre sur nous ;
Déja , marquant la place de leurs coups , (3)
D'un œil farouche ils dévoraient leur proie .

D'AVEUGLEMENT soudain le ciel les frappe ;
Mille , tombés dans leurs propres filets ,
Ont à l'instant expié leurs forfaits ; (4)
Le reste fuit , disparaît et s'échappe .

(52 .)

ERRANS au sein d'une terre étrangère ,
Ces fugitifs , sans honte et sans pudeur ,
En révoltant par leur basse hauteur , (5)
Vont mendier le pain de la misère .

Mais que nous veut leur fureur vengeresse ?
Quel est le but de leurs complots affreux ?
C'est d'exhumer le cadavre sanguin
De l'insolente et perverse Noblesse . (6)

Pour réussir dans cette trame infâme ,
Prenant la torche et le glaive assassin ,
Dans nos foyers leur parricide main (7)
Cherche à porter et le fer et la flamme !

Mais , grâce à vous , grâce à votre justice ,
O Dieux ! vengeurs de tous les attentats ,
L'horrible espoir de ces vils scélérats
Va devenir leur éternel supplice !

D'un Peuple heureux , vainqueur de l'esclavage ,
Eternisez la gloire et la splendeur ;
Puissent , grands Dieux ! en voyant son bonheur ,
Ses ennemis soudain mourir de rage !

Mais où m'emporte un desir de vengeance ;
 Faites plutôt que ces enfans ingratis ,
 En accourant se jeter dans ses bras ,
 Retrouvent tous leur Mère dans la France ! (8)

N O T E S .

(1) On les connaît aujourd'hui ces plans horribles , ces plans infâmes qui ne tendaient rien moins qu'à dissoudre l'*Assemblée Nationale constituante* par un coup de force , à renverser la Capitale de fond en comble , et à massacrer la plus grande partie de ses habitans , pour peu qu'ils eussent fait mine de remuer et de vouloir prendre la défense des Représentans de la Nation . C'est ainsi que des hommes-monsires , pour leurs misérables intérêts particuliers , pour la satisfaction de leur sot et ridicule orgueil , en jurant de leur amour , de leur vénération pour leur roi , allaient à jamais le déshonorer , allaient le Jarez au mépris , à la haine , à l'indignation , à toute l'horreur des races futures , en le placant au-dessous encore du perfide *Louis XI* et du sanguinaire *Charles IX* , le *Tibère* et le *Néron* de la France ! O *Louis XVI* ! ô Roi des Français ! rappelle-toi sans cesse que c'est le Peuple , le Peuple , seul vengeur de ses droits et des tiens , qui t'a arraché à cet excès d'opprobre et d'infamie ! tu sentiras alors ce que tu dois d'amour et de reconnaissance à cette Nation généreuse qui , dans tout le cours de sa révolution , a moins consulté ses intérêts que les tiens !

(2.) On peut , sans faiblesse et sans préjugé superstitieux , regarder la révolution comme un de ces événemens qui tiennent du miracle. Ce sentiment , profondément gravé dans nos coeurs , ne fera que nous attacher davantage à notre constitution , à la liberté , à la patrie , et nous disposer à sacrifier pour elles et nos biens et notre vie. Ce que Dieu veut doit nécessairement exister ; de même ce qu'une Nation libre veut , rien ne doit l'en empêcher. Que chaque citoyen dise fièrement : *La Constitution existera , parce que je veux qu'elle existe* ; et nos ennemis , quels qu'ils soient , quoi qu'ils fassent , en auront le démenti. Sur-tout , ô mes amis ! de la concorde , de l'union. Ne nous laissons pas diviser par des gens qui ne s'intendent pas eux-mêmes. Laissons de côté les disputes théologiques , les querelles littéraires , le choix des opinions politiques , et toute cette misérable guerre de plume que se font aujourd'hui des *Patriotes* ou des hommes soi-disant tels : certes ! ils pourraient nous prouver leur patriotisme d'une manière plus noble , plus généreuse , qu'en s'attaquant , en se mordant , en se déchirant ou en se couvrant mutuellement de sang ou d'ordure. Le Peuple se lasse , à la fin , de toutes ces dégoûtantes turpitudes. Il est bon le Peuple ; il est patient ; mais il est juste ! Querelleurs , boute-feux , incendiaires , qui que vous soyez , tremblez ! que vos langues se taisent , que vos plumes tombent devant ses piques !

(3.) On sait aujourd'hui que cette horde de satellites étrangers , appelés autour de la Capitale , avait déjà marqué les maisons qui devaient être livrées au pillage , et dont les habitans devaient être égorgés. Le nombre n'en était pas petit. Tel était l'esprit et la besogne des sages Ministres et des honnêtes gens de la Cour à cette époque !

(4) *Launay*, *Flesselle*, prévôt des marchands, *Berthier*, intendant de Paris, *Foulon* et plusieurs autres. Ces meurtres sont toujours de très-grands malheurs, oui, ce sont toujours de ces crimes horribles ; mais enfin le peuple même, dans ses jours de fureur et de vengeance, n'est-il pas cent fois moins barbare et moins infâme que certains monarques qui, nouveaux *Alexandres*, ordonnent, au sortir d'une orgie, le meurtre des *Clytus*, leurs favoris, le massacre de plusieurs milliers d'hommes qu'ils envoient à la boucherie, et l'embrûlement de plus d'une *Persépolis* !

(5) Tous les papiers-nouvelles nous font des tableaux révoltans de la conduite insolente et féroce de ces *Catilinas*. Aussi se sont-ils fait ignominieusement chasser de plusieurs contrées de l'Allemagne, en n'y laissant d'autre souvenir que celui de leurs dettes, de leurs débauches, de leurs vols et de leur infamie.

(6) Nous l'avons déjà dit, le grand coup de partie des Emigrans est aujourd'hui la résurrection de la Noblesse ; c'est à ce point seul qu'ils bornent, dit-on, leurs prétentions. Mais avant qu'ils parviennent à les réaliser, je prédis que nous verrons le *Rhin* couler sous les arches du pont de la *Liberté*, vulgairement dit le *pont Louis XVI* ! Rassusciter la noblesse, et pourquoi ? pour lui fournir les occasions de s'avilir de nouveau et de nous opprimer ? Non ; puisqu'elle gît dans la tombe, qu'elle y reste ; elle y est si bien pour son honneur et pour notre repos !

(7) Les révoltés sont nos frères, nos enfants, nos neveux, et ils brûlent d'accourir sur nos bords pour se baigner dans notre sang ! ils brûlent de venir déchirer le sein de notre commune mère, de la Patrie, et de la livrer à toutes les horreurs de

la guerre civile et étrangère ! On le sait, on le voit, et on le souffre !

(8) J'en forme inutilement le vœu , l'orgueil irrité , l'hypocrisie démasquée , les imposteurs profanes , et les imposteurs sacrés , plus téribles encore , sont des ennemis avec lesquels toute réconciliation est impossible . Et comment faire entendre raison à des gens qui n'en ont pas , et qui , par suite de préjugés succès avec le lait , ne peuvent en avoir ? Le seul moyen qui nous reste pour obtenir là paix est la guerre : il est sans doute bien affligeant pour l'humanité d'en user ; mais puisqu'enfin les raisonnemens sont superflus , puisqu'on ne veut pas les entendre , il faut bien faire ronfler le canon et parler les piques !

BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.

Côte 115

CHANT XI.

COMPLAINTE

Sur la mort imprévue de l'Empereur Léopold II, arrivée au moment où il allait déclarer la guerre à nos très-chers et bien aimés Frères et Amis les Jacobins séant à Paris, rue Saint-Honoré.

Air : Marlborough s'en va t'en guerre.

Il s'en allait en guerre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il s'en allait en guerre
Notre pauvre Empereur! (1)
Vrai fléau destructeur,
Cet Attila vengeur (2).
Allumait son tonnerre, *mironton, etc.*
Allumait son tonnerre
Pour nous ficher malheur.

Ce nouveau diable-à-quatre, *mironton, etc.*
Ce nouveau diable-à-quatre,
Enfant de Busiris, (3)
Veut, n'importe à quel prix,
Armer tout son pays;
Et pourquoi? pour combattre, *mironton, etc.*
Et pourquoi? pour combattre
Douze cents ennemis.

(82)

Mais quels sont donc , beau Sire , mironton , etc .
Mais quels sont donc , beau Sire ,
Ces noirs esprits malins ,
Ces terribles lutins ,
Qui troublent vos destins ?
Gardez-vous bien d'en rire , mironton , etc .
Gardez-vous bien d'en rire ,
Ce sont les Jacobins .

(4)

De sa frayeur mortelle , mironton , etc .
De sa frayeur mortelle ,
Eux seuls en ce moment
Sont l'objet alarmant ;
C'est pour eux seuls vraiment
Qu'il nous cherche querelle , mironton , etc .
Qu'il nous cherche querelle ,
Querelle d'Allemand .

Que par-tout on le prône , mironton , etc .
Que par-tout on le prône ,
Les plus doux des humains ,
Douze cents Jacobins ,
Douze cents Jacobins ,
Font trembler sur son trône , mironton , etc .
Font trembler sur son trône !
Le grand Roi des Romains !

(5)

À l'époque où nous sommes , mironton , etc .
À l'époque où nous sommes ,
Dit-il à tous ses gens :
Ne perdons point de tems ;
Pour vaincre ces Titans ,
Armons cinq cent mille hommes , mironton , etc .
Armons cinq cent mille hommes ,
Car ils sont douze cents !

(83)

Kaunitz, son vieux Ministre (7), mironton, etc.

Kaunitz, son vieux Ministre,

A cet ordre se rend :

Bientôt dans le Brabant,

Bender le mécréant,

Est de l'ordre sinistre, mironton, etc.

Est de l'ordre sinistre

l'exécuteur sanglant.

Suivi de ses esclaves, mironton, etc.

Suivi de ses esclaves,

Vers nos bords il accourt,

Vers nos bords il accourt,

Puis s'arrête tout court,

Redoutant de nos Braves, mironton, etc.

Redoutant de nos Braves

Le bras qui n'est pas gourd.

ENFIN l'heure si belle, mironton, etc.

Enfin l'heure si belle

Sonnait pour cette fois :

Cette heure où je voyois,

Cette heure où je voyois

Se vider la querelle, mironton, etc.

Se vider la querelle

Des Peuples et des Rois !

Mais si l'homme propose, mironton, etc.,

Mais si l'homme propose

Suivant ses intérêts,

De ses dessins secrets,

De ses vastes projets,

C'est Dieu seul qui dispose, mironton, etc.

C'est Dieu seul qui dispose

Dans ses profonds décrets !

(84)

TANDIS que le Monarque, *mironton*, etc.
Tandis que le Monarque,
Se croyant le plus fort,
Dans un bouillant transport,
S'applaudit de son sort,
L'impitoyable Parque, *mironton*, etc.
L'impitoyable Parque
Soudain le frappe à mort ! (9)

EN VAIN la Renommée, *mironton*, etc.
En vain la Renommée,
Publiant ses apprêts
Contre nos chers Français,
Démontre ses succès ;
Tout-à-coup en fumée, *mironton*, etc.
Tout-à-coup en fumée
S'en vont ses grands projets !

ARROGANT Despotisme, *mironton*, etc.
Arrogant Despotisme,
Il faut conclure enfin ;
Qu'ici-bas tout prend fin,
Qu'ici-bas tout prend fin ;
Hors le Patriotisme, *mironton*, etc.
Hors le Patriotisme
Dont brûle un Jacobin !

N O T E S.

(1) *Pierre Léopold de Lorraine*, II^e du nom,
Empereur, Roi des Romains, de Hongrie et de
Bohême, Archiduc d'Autriche, né le 5 mai 1747,
mort à Vienne le 1^{er} ou le 2 mars dernier, était
frère de Joseph II, auquel il succéda à l'Empire,
et fils de *François de Lorraine*, époux de *Marie*.

Thérèse d'Autriché, Impératrice, mère de Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI. Léopold n'a que trop confirmé la vérité de ce vers du grand Voltaire : Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Ce Prince, qui s'était acquis des droits à l'estime et même à la reconnaissance publique tant qu'il gouverna la Toscane, s'est perdu de réputation dans l'esprit des vrais philosophes et des Peuples, en embrassant, comme Empereur, la cause des *Emigrés*, c'est-à-dire des rebelles, des traîtres à leur Patrie. Mieux éclairé sur ses vrais intérêts, *Léopold* eût-senti que loin de les soutenir, de les protéger, il n'eût pas même dû leur donner un asyle. Mais l'odieuse, mais l'infâme politique des Cours a-t-elle jamais été d'accord avec les devoirs des Princes et de leurs Ministres cent fois plus criminels encore? Les événemens qui nous frappent dans ce moment, en France, nous prouvent assez à quel point de dissimulation, d'astuce, de corruption, tranchons le mot, à quel point de scélératesse sont parvenus les Agens, les Conseillers des Rois! Mais quel est donc le but de toutes leurs horribles manœuvres, de tous leurs exécrables complots? C'est de nous enchaîner de nouveau, de nous opprimer, de nous écraser sous le faix des impôts, de dévorer notre subsistance, de dissiper, comme ils ont fait jusqu'à ce jour, en folles dépenses les trésors de l'état, c'est-à-dire, de le ruiner pour s'enrichir! et nous le souffririons! non, morbleu! non; périssent tous les oppresseurs des Nations, tous les *mangeurs d'hommes*, et que les Peuples, seuls véritables, seuls légitimes Souverains, règnent! Que l'empire du mérite, des talens, et de la vertu succède enfin à celui des préjugés, des abus, du vice et de la corruption! Les Rois ne nous ont que trop avilis et dégradés: ne leur ren-

dons pas le change , mais réduisons-les du moins à l'impuissance de nous nuire ; forçons-les de marcher dans le sentier des loix , ou de renoncer au titré anguste , au sublime emploi de leurs suprêmes exécuteurs.

(2) *Attila* qui se faisait surnommer *le fléau du ciel*, était idolâtre. Ce Roi des Huns , Scythe d'origine , succède à *Roas* son oncle , l'an 434 de l'ère chrétienne. Il commence par ravager la Thrace et l'Orient , et impose un tribut à l'Empereur *Théodose* le jeune. Il s'avancé ensuite du côté du Danube et du Rhin , à la tête de trois à quatre cent mille combattans , pénètre dans la Germanie et dans les Gaules où il met tout à feu et à sang. Il se présente devant Orléans. *AEtius* , *Théodoric* et *Méroée* , Roi des François , ayant joint leurs troupes contre ce monstre , l'attaquent et remportent sur lui la victoire la plus complète. Deux cent mille des siens restèrent sur le champ de bataille. Deux cent mille hommes égorgés pour le plaisir d'un *Attila* , d'un Roi ! quelle horreur ! Après avoir saccagé l'Italie , réduit en cendres la plupart de ses villes , et en avoir exterminé les habitans , ce barbare rentre dans son pays où il épouse peu de temps après la fille du Roi des Bactriens , Princesse d'une beauté ravissante. Le monstre se livre avec tant de fureur aux plaisirs de la table et du lit , le premier jour de ses noces , qu'il lui prend une violente hémorragie qui l'étouffe et le fait expirer dans les bras même de sa nouvelle épouse. Ainsi périt le plus abominable des Rois qui n'a eu que trop d'imitateurs , qui n'en aura que trop encore , si les Peuples enfin éclairés sur leurs droits souverains , manquent l'occasion de les ressaisir et d'en user pour anéantir à jamais le despotisme royal , ministériel et sacerdotal.

(3) *Rusiris* , fils de *Neptune* , et Roi d'Egypte.

Ce prince est un des premiers tyrans dont l'histoire nous a conservé l'infâme nom. Cet exécrable Roi sacrifiait des victimes humaines à ses Dieux. *Hercule* s'étant trouvé sur le point d'être immolé par *Busiris*, brise tout-à-coup ses liens, fond sur cet exécrable Monarque, sur son fils, sur le prêtre qui allait l'égorger, et les sacrifie tous les trois à sa juste vengeance. Ces Rois qui veulent aujourd'hui armer les peuples les uns contre les autres pour venger les intérêts de la Religion, tandis que pour la plupart ils ne croient pas même en Dieu, ces Rois, dis-je, et ces Princes forcenés ne sont-ils pas plus odieux mille fois que *Busiris* ?

(4) Le bonhomme *Claude*, ou *Valdec*, ou *Lescart*, fait dire, dans la belle épître qu'il a dictée confidentiellement, à feu *Léopold*, que lui Empereur n'eût pas faire la guerre à la France, mais bien aux factieux ; et quels sont ces factieux ? les Jacobins. Voilà l'Empereur qui épouse son pays d'hommes et d'argent pour faire une guerre à outrance à une société populaire composée d'environ 1200 membres. Pauvre Empereur, comme on te mène ! Pauvres Rois, comme on vous dupe ! Quel rôle plat et ridicule on vous fait jouer ! Les Peuples, en vous confiant l'exécution de leurs volontés, vous en ont chargé d'un si beau ! Ne serez-vous jamais que des Nains quand vous pouvez être des Géans, et des pantins, quand vous pouvez, en quelque façon, être des Dieux ? Que vous manque-t-il ? Vous avez tout pouvoir pour faire le bien. Mais on vous a été eslir de faire le mal, et voilà ce qui vous irrite ! Et bien faites-le ce mal ; mais au moins soyez-en les premières victimes !

(5) Nul individu ne peut être Empereur qu'au préalable il n'ait été sacré et couronné Roi des Romains. Le Roi des Romains, à la tête de 500

mille hommes , livrant bataille à 1200 Jacobins ,
la plaisante farce à voir ! Et moi qui suis Jacobin ,
Jacobin de tête , de cœur et d'esprit , est-ce que
je n'aurais pas joué mon rôle dans cette mêlée ?
Comme diable ma pique aurait fait des merveilles !
En attendant que je la prenne , servons-nous de la
plume pour faire rire nos frères aux dépens de toutes
ces sottises royales , de toutes ces folies humaines .

(6) Les *Titans* étaient des géans , fils de *Titaea* ,
l'une des femmes de *Cælus* , laquelle en eut 17 . Ils
furent appelés *Titans* , du nom de leur mère . Les
poètes feignent que les Titans voulurent escalader
le ciel . Cette fable est l'histoire de la tour de *Babel*
défigurée .

(7) Le Prince de *Kaunitz* , vieux militaire , pre-
mier Ministre de la Cour de Vienne . Ce M. *Kaunitz*
est une tête Allemande assez bien organisée ; mais
c'est la tête d'un courtisan ; et Phèdre nous apprend
que les têtes de singes sont des têtes sans cervelle .

(8) Le général *Bender* , il boit , il jure et se
bat ; c'est faire tout ce qu'on peut attendre d'un
Baren Allemand .

(9) L'infortuné *Léopold* est mort , dit-on , d'une
indigestion . Voilà sans contredit un genre de mort
bien glorieux pour un Empereur ! Au surplus , c'est
celui que préfère Arlequin ; et la plupart des Princes ,
que sont-ils , sinon de véritables Arlequins que leurs
Courtisans et leurs Ministres mènent par le bout du
nez ? Quoi qu'il en soit , ce n'est pas sans indignation
que j'ai vu aux Tuilleries les soldats de la liberté
porter , comme les valets du château , le deuil du
Despote de la Germanie , du plus grand ennemi de
la France , et je saisais cette occasion d'applaudir au
courageux patriotisme d'un de nos frères appelé *Cham-
pertois* , qui le premier a relevé devant ces imprudens
soldats leur sottise insigne , et les en a fait rougir !

Côte 116

CHANT XII.

SÉANCE MÉMORABLE

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
SÉANCE
DU 4 AU 5 AOÛT 1789.
L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Avec les jeans dans le village,*

ENFANS d'un vrai Peuple de frères,
Gouvernés par les mêmes lois,
Sous l'empire heureux des lumières,
Jouissez tous des mêmes droits : (1)
La liberté n'est qu'un piège
Par l'avare orgueil apprêté,
Tant que le mot de *privilége*
Blesse la sainte égalité. (bis.)

AMOUR sacré de la Patrie,
Vertu la plus chère aux grands coeurs,
Tu fais, dans une ame flétrie,
Naître les plus nobles ardeurs : (2)
Ces êtres esclaves vulgaires
Des préjugés et des abus,
Aussitôt que tu les éclaires,
Deviennent des *Fabricius*. (bis.) (3)

(90)

OUI, je l'ai vu ce grand miracle
Ici s'opérer à mes yeux :

Qu'il est bien digne ce spectacle
De frapper les regards des Dieux !

Q'unit l'immortelle mémoire. (4)

Nuit que consacre notre amour,

Tu dois aux fastes de l'histoire

L'emporter sur le plus beau jour ! (bis.)

DANS cet auguste Aréopage,

Soudain se lèvent les Vertus ;

A l'instant le combat s'engage

Contre les antiques abus :

Pour avoir part à la victoire,

Développant tous ses moyens,

Chacun n'aspire qu'à la gloire

Des plus grands Héros-Citoyens ! (bis.)

JAMAIS l'insâme Despotisme

N'osera souiller nos regards,

Comme aujourd'hui si le civisme

Brille toujours dans nos remparts ;

Songeons qu'il conserve et féconde

Le bien, sans lui trop incertain,

Que pour le bonheur de ce Monde,

Peut enfanter l'esprit humain. (bis.)

CE Monde entier qui nous contemple,

Brûle ici de nous imiter ;

L'honneur de lui donner l'exemple

Est bien fait pour nous exalter :

Prouvons-lui que de l'esclavage

Qu'il voit à nos pieds abattu,

Qui triompe par le courage,

S'en préserve par la vertu. (bis.) (6)

(9x)

QUE votre accord inébranlable
Offre, Législateurs unis,
Une barrière insurmontable
Aux efforts de nos ennemis :
Contre eux, d'une ardeur peu commune,
Que chaque Orateur transporté
Lance, du haut de la Tribune,
Les foudres de la Vérité ! (bis.)

SAGES, que la France rassemble
Pour concourir à son salut,
Unissez vos moyens ensemble,
N'ayez jamais qu'un même but : (7)
Aux principes toujours fidèles,
Tous n'ayez jamais qu'un seul cœur ;
Voilà les bases éternelles
De sa gloire et de son bonheur ! (bis.)

N O T E S.

(1) Ce principe éternel de justice et de raison est enfin reconnu et consacré par la sublime *Déclaration des droits de l'homme*. Nous sommes tous égaux aux yeux de la loi, comme nous le sommes aux yeux de l'Être suprême. Quand nous disons que les hommes sont égaux en droits, il faut bien se garder d'entendre, ainsi que les ennemis de la révolution ont voulu le persuader au bon peuple des campagnes, que tout devait être commun entre des êtres égaux. Non; l'égalité des droits n'est pas l'égalité de fait. Cette dernière n'est qu'une chimerre qui n'a jamais pu et ne pourra jamais se réaliser. Mais l'égalité des droits est dans la nature

comme dans la justice, et l'on entend, par cette dernière égalité, le droit qu'ont tous les membres d'une société d'en recueillir tous les avantages, selon la mesure de leurs talents, comme ils en doivent partager toutes les charges au *prorata* de leurs facultés pécuniaires.

(2) Il est certain que si les tems de révolution sont des moments de crises effrayantes, malheureusement remarquables par des crimes qui font rougir l'humanité, par toutes les horreurs qu'enfendent et l'esprit de parti et le démon de la vengeance, il est certain, dis-je, que ces tems sont aussi ceux où l'on voit briller les plus sublimes vertus. Le vrai philosophe, le célèbre Chancelier de l'Hôpital, le respectable Garde-des-sceaux Matthieu Molé, ces hommes, plus illustres encore par leur brillant amour pour le bien public, que par l'étendue de leurs lumières et la profondeur de leurs connaissances, ces grands et immortels génies n'ont pas, parmi nous, qu'au milieu de ces convulsions politiques qui menacent la France d'une prochaine destruction. Du sein de ces nuages affreux qui recèlent dans leurs flancs la grêle, la foudre, et la tempête, c'est ainsi que le ciel, pour rassurer le voyageur, fait percer de tems à autre quelques nuées de ces étoiles, avant-coureurs certains du calme prêt à se rétablir. On ne peut se la dissimuler, notre révolution, comme toutes les autres, a produit de grands forfaits; mais que de talents admirables n'a-t-elle pas fait éclorer! que de vertus généreuses n'a-t-elle pas enfantées! que de caractères imposans n'a-t-elle pas fait briller dans leur plus beau jour! Combien donc est coupable le mortel ingrat qui calomnie la révolution, qui lui impute à crime le bien certain qu'elle nous a fait, et le bien plus sûr encore qu'elle

prépare aux nombreuses générations qui déjà se
lèvent et vont se succéder !

(3) *Caius Fabricius*, surnommé *Luscus*, Consul Romain, est sans contredit l'un des hommes les plus vertueux et les plus étonnans de l'Antiquité. Il obtint les honneurs du triomphe par plusieurs victoires éclatantes qu'il remporta sur les Samnites et autres peuples d'Italie. Le butin qu'il fit dans ses expéditions fut si considérable, qu'après avoir récompensé ses soldats, et restitué aux citoyens de Rome ce qu'ils avaient fourni pour la guerre, il lui resta 400 talens (somme très-considérable pour ce tems-là) qu'il fit porter à l'Epargné (trésor public), le jour même de son triomphe. Député deux ans après vers *Pyrrhus*, Roi d'Epire (contrée de l'ancienne Grèce), il refuse les honneurs et les présents que lui offrait ce Prince qui cherchait à corrompre sa fidélité. *Pyrrhus* eut bientôt après un nouveau sujet d'admirer *Fabricius*. Le médecin de ce Monarque vient proposer au Consul d'empoisonner son Maître, pourvu qu'on le récompensât de cet exécrable parricide. Le généreux Romain fait saisir ce monstre et le renvoie au Roi d'Epire, en l'avertissant de mieux choisir les personnes en qui il placait sa plus grande confiance. *Fabricius* fut Censeur avec *Emilius Pappus*, autre Romain aussi austère que lui. Le premier avait pour toute argenterie une petite salière, dont le pied n'était que de corne ; l'autre, un petit plat, pour présenter ses offrandes aux Dieux. Ces deux Censeurs cassèrent, d'un commun accord, un Sénateur Romain, appelé *Cornelius Rufus*, qui avait été deux fois Consul et Dictateur, parce qu'il avait chez lui environ 20 marcs d'argent en vaisselle de table. *Fabricius* mourut aussi pauvre qu'il avait vécu, puis-

que le Sénat fut obligé de faire une dot à sa fille, aux dépens du trésor public. *Curius Dentatus*, autre Consul non moins vertueux, dont nous aurions occasion de parler dans la suite, vivait à peu-près dans le même tems que *Fabriquets*.

(4) Sur des plaintes reçues des provinces, que les paysans refusaient de payer les droits féodaux, l'Assemblée avait chargé le Comité de rédaction d'un projet d'arrêté. Il était ajouté pour le 4 Août, à 7 heures du soir. On l'examina, on délibère, on s'attriste sur les fâcheuses nouvelles qui arrivent de toutes les parties de l'Empire. Tout-à-coup M. *Louis Noailles* (ci-devant Vicomte) prend la parole, et embrase toutes les ames du beau feu dont il brûle lui-même : « Messieurs, » s'écrie-t-il, « croyez-vous que ce projet de déclaration ramène le calme dans les Provinces ? Non ; le Peuple ne veut plus se repaître d'espérances, tandis qu'il est accablé de maux réels. Hâtons-nous donc d'assurer son bonheur. Je propose qu'il soit arrêté par l'Assemblée, 1.º de supprimer totalement les droits féodaux, main-mort et servitude personnelle ; 2.º que les charges publiques et les impôts soient également répartis sur tous les citoyens, selon leurs facultés, et sans distinction d'ordres. » M. *Louis Noailles* finissait à peine de parler, que tous les membres du sénat, transportés d'un saint enthousiasme patriotique, s'élançent vers le bureau pour s'y faire inscrire et offrir des sacrifices à la Patrie. C'était une ardente, une attendrisante émulation à qui ferait le plus promptement l'abandon de ses droits les plus antiques et les plus avantageux. Le clergé, dans ce beau moment, qui n'eut pour lui que la durée de l'éclair, puisqu'il se repentit, l'instant d'après, de ses offres, le clergé disputa

(55)

D'abord dé générosité avec la défunte Noblesse. Le résultat de cette immortelle séance fut la suppression des priviléges , tant pécuniaires qu'honorifiques , onéreux au Peuple. Toutes les charges publiques furent déclarées communes à tous les citoyens , et les droits féodaux furent abolis la plupart sans aucune indemnité.

(5) Il est sûr que si le civisme et le patriotisme des Legislateurs constitutans s'était toujours maintenu à la hauteur où il s'eleva dans cette séance , nous pourrions nous flatter d'avoir aujourd'hui une Constitution digne d'un Peuple libre , d'un Peuple d'égaux , de frères et d'amis. Mais quelle différence entre cette belle nuit et les jours orageux qui la suivirent ! A peine reconnaît-on par la suite un de ces hommes extraordinaires des séances des 20 , 23 juin , dès 12 , 13 et 14 juillet , et du 4 août 1789 . Que de Mauri , que de Murinais , de Duval , de Mirabeau cadet , pour un vertueux Pétion , un franc Rœderer , un respectable Buzot , un incorruptible Robespierre !

(6) N'est-il pas scandaleux d'entendre aujourd'hui des écrivains soutenir qu'une Nation peut conserver sa liberté sans conserver ses mœurs ? Quelle abominable hérésie politique ! comme si les loix les plus sages pouvaient quelque chose sans l'heureux concours des vertus civiques et patriotiques , comme si la première de ces vertus n'était pas la justice , qui ne saurait exister chez un Peuple avare , égoïste , livré à ses passions , à ses intérêts et à ses plaisirs ! Malheur à la Nation qui craint d'entendre prononcer les mots de privation et de sacrifice ! malheur au Peuple dont chaque membre sépare son intérêt de l'intérêt général , qui concentre la Patrie dans ses propres foyers ! ce Peuple n'est fait que pour

l'esclavage ; et tôt ou tard il doit subir le joug.

(7) Sans doute c'était là le premier devoir de nos Mandataires ; mais l'ont-ils rempli ? A peine sont-ils réunis, qu'on voit aussitôt s'élever, dans leur sein, deux partis trop bien caractérisés, celui du Peuple et celui de la Cour, c'est-à-dire, celui qui veut que la Nation soit libre, heureuse, triomphante, et celui qui veut toujours la voir esclave, avilie, expirant de honte et de misère. Dieux immortels ! était-ce à des hommes intègres ou à des hommes qui devaient lâchement se vendre et nous vendre, était-ce à des génies tutélaires ou à des monstres que nous avons confié nos droits et nos pouvoirs ?

Côte 117

CHANT XIII.

BIBLIOTHEQUE
DU
LEGISLATEUR
DECLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN,
Les 20, 21, 22, 23 et 26 Aout 1789.
L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Philis demande son portrait.*

GÉNÉREUX et braves Français,
En vantant son courage,
Chantez les immortels bienfaits
De votre Aréopage ! 117
Il s'élance à pas de Géant
Dans sa vaste carrière,
Et rend à l'homme, en débutant,
Sa dignité première.

PRENANT de tes augustes lois,
Pour base la plus sûre,
Tous les imprescriptibles droits
Qu'il tient de la nature ;
Tu vas, sage Législateur,
Que j'aime et que j'admire,
De ces lois saintes dans ton cœur
Eterniser l'empire !

(98)

Ces droits qu'ici tu reconnaiss
Sont inaliénables ;
En France comme au Paraguay, (2)
Ils sont impérissables :
Apprends au Despote cruel
Qu'en traits ardents de flammes,
Le doigt sacré de l'Eternel
Les grava dans nos âmes !

Où, tous les hommes sont égaux,
Et leurs droits sont les mêmes ;
On ne distingue les Héros,
Qu'à leurs vertus suprêmes :
Mais la loi qui vous pèse tous
Dans sa juste balance,
Mortels, ne doit mettre entre vous
Aucune différence. (3)

Vivre libre est le premier bien
Aux champs comme à la ville ;
Par-tout on doit du citoyen
Respecter l'humble asyle :
Qu'un vil tyran ose tenter
D'en faire sa victime ,
Il peut s'armer et résister
A quiconque l'opprime. (4)

(99)

Dès qu'à mon prochain respecté,

On ne me voit pas nuire ,

Rien , ô ma chère Liberté !

Ne peut te circonscrire :

(5)

Quand la Loi parle , à son décret

Je cède à l'instant même ;

Mon plaisir , dès qu'elle se tait ,

Est ma règle suprême.

Je puis désormais en tout lieu ,

Fidèle à ma croyance ,

Adorer et servir mon Dieu

Suivant ma conscience :

(6)

Et ferme en mon opinion ,

Sans crainte des pièges ,

Braver de l'inquisition

(7)

Les fureurs sacriléges.

AUJOURD'HUI libre de tes fers ,

Quel Pays , riche France ,

(8)

Pourrait sur toi , dans l'Univers ,

Avoir la préférence !

Ailleurs on chercherait en vain

Le sort le plus prospère ;

Le bonheur n'est que dans ton sein ,

Ou n'est pas sur la terre.

N O T E S.

(1) Nous avons déjà dit, dans une des notes de nos chants précédens, que l'Areopage était le sénat d'Athènes; nous croyons devoir ajouter aujourd'hui, pour la plus grande instruction de nos jeunes lecteurs, que le nom d'Areopage est formé de deux mots grecs qui signifient *le Bourg ou la colline de Mars*, parce qu'il fut, suivant les Mythologistes, dans cet endroit que Mars, ayant été appelé en jugement devant une Assemblée de douze Dieux, fut renvoyé absous du crime de meurtre dont il était accusé.

(2) Paraguay ou Paraguay, grande contrée de l'Amérique méridionale qui comprend les gouvernemens de Tucuman, de Santa-Cruz, de la Sierra, du Paraguay propre, et de Rio de la Plata. Les ci-devant Jésuites y avaient formé des peuplades d'Indiens qu'on appelaient *Doctrines*. Elles étaient divisées en Bourgades qui renfermaient plusieurs milliers d'Indiens qui étaient religieux, intrigans, ambitieux et despotes avaient civilisés en les faisant sortir de leurs forêts ou descendre des montagnes. Ils leur avaient enseigné tous les arts mécaniques et appris tous les métiers nécessaires aux besoins de l'homme. Le gouvernement qu'ils avaient établi ressemblait à la République de Platon, ou au Roman ingénieux de T. Marus, chancelier d'Angleterre, intitulé : *Du meilleur gouvernement possible*, ou *l'Utopie*, ouvrage dont j'ai donné une nouvelle traduction il y a quelques années. Les Peuplades formées par les Jésuites au Paraguay, n'avaient aucune propriété, tout était en commun.

entre les membres de chaque société. Mais ces Pères, pour qui le besoin de dominer était un besoin impérieux et absolu, les façonnaient merveilleusement bien au joug qu'ils leur imposaient, en les astreignant à mille pratiques superstitionnées et ridicules qui ont fini par révolter ces Indiens; aussi ont-ils brisé leurs fers, et sont-ils retournés sur leurs montagnes et dans leurs forêts, préférant, avec raison, la vie errante et sauvage à une pareille civilisation. Le Paraguay est soumis au Roi d'Espagne. C'est dans cette contrée qu'on trouve en abondance l'herbe appelée du *Paraguay*, qui entre dans la composition du baume du Pérou, et à laquelle bien des personnes attribuent les plus grandes vertus. Le Pays dont je parle tire son nom de la rivière du *Paraguay*, dont on ne connaît pas encore bien la source. L'Abbé Raynal fait une belle description de cette contrée dans son histoire philosophique.

(3) Long-tems avant la révolution, Voltaire, qui la pressentait, avait annoncé cette grande vérité qui est devenue l'un des articles de la déclaration des droits :

Les Hommes sont égaux; ce n'est pas la naissance,
Mais la seule vertu qui fait leur différence.

L'article 1^{er} de la déclaration des droits, dit : *Tous hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* L'article VI porte que *tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.*

(4) Les droits les plus sacrés de l'homme sont *la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.* Art. II du symbole politique des Français.

(5) Art. IV du même symbole : *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.* Art. V. *La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société.* Tout ce qui n'est pas défendit par la loi, ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

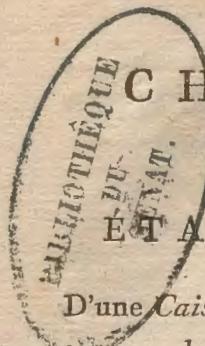
(6) Article X. *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* Ainsi, liberté entière de culte et de croyance. Le zèle hypocrite des prêtres anti-constitutionnels ne peut nous pardonner cette liberté qui est le triomphe de la raison et de la philosophie. Mais qui désole le plus ces Prêtres réfractaires ? est-ce l'oubli des intérêts du ciel, au nom duquel ils brûlent d'exciter une guerre civile en France ? Non, c'est la perte de leurs riches bénéfices. Puisque l'occasion se présente de parler des Prêtres en général ; nous ne croyons pas pouvoir les faire mieux faire connaître qu'en indiquant à nos lecteurs les bons écrits qui les peignent eux, leurs passions et leur esprit tyrannique. En conséquence, nous nous empressons d'annoncer au Public, avides de s'instruire, un ouvrage du genre de ceux dont nous parlons, intitulé : *La Baronne de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation*, Drame héroïque en 3 actes, en vers, suivi d'une *Lettre de S. Jérôme à une dame Romaine*, par M. de Cabrières ; à Paris, chez Royer, quai des Augustins ; Bailli, bâtière des Sergens, et Desenne, au

Palais-Royal. Ces deux ouvrages estimables et par leur style et par leur but, prouvent évidemment qu'il n'y a rien de plus dangereux que de se fier aux prêtres fanatiques ou non-sermentés, puisque *S. François de Sales*, qui certes n'avait pas prêté le serment civique, arrache la *Baronne de Chantal* à son père, à son beau-père et à ses amis, pour l'engager à venir fonder un Monastère à *Annecy*. Quelle inconséquence, ou plutôt quel crime ! une femme qui, encore à la fleur de son âge, abandonne son père, et passe même sur le corps de son fils ainé pour aller se donner la discipline et chanter en chœur avec des nonnes l'oraison mentale ! Il n'y a que des prêtres fous, extravagans, ennemis jurés du bonheur des êtres qui puissent les pousser à de pareils excès. C'est dans l'ouvrage de *M. de Cubières*, écrit avec autant de grâce que de force, avec autant d'éloquence que de vérité, qu'il faut apprendre à connaître tout ce dont nos ci-devant Saints étaient capables ! On voit que *S. Jérôme*, le grand *S. Jérôme*, dans la lettre qu'il écrit à *Mélanie* (c'est le nom de cette dame Romaine) était amoureux comme un possédé. Cela est bien pardonnable ; *un Saint n'enferme pas un cœur qui soit de pierre*, dit l'inimitable *Molière*. Ce Monsieur *Saint Jérôme* nous prouve, par ses transports amoureux, qu'il est d'urgente nécessité que les prêtres se marient, si l'on ne veut les voir brûler tous à petit feu. Or, *S. Paul*, qui s'y connoissait, nous dit très-pertinemment qu'il vaut mieux conduire une femme chez soi que de brûler : *melius est uxorem ducere quam urere*. J'aime mon cher *Paul*, moi, c'est le Saint de la nature. Au surplus, nous conseillons à nos prêtres bons vivans de suivre les utiles leçons que leur donne *M. de Cubières*, en vers aussi harmo-nieux que passionnés.

(104)

(7) *L'inquisition*, tribunal de sang et d'horreurs, établi dans la plupart des Etats du Midi de l'Europe, pour y juger les hérésies et les hérétiques; ce tribunal infâme est le comble de la déraison, de l'injustice, et il fait rougir tout homme sensible d'être de la même espèce que les monstres qui l'ont établi. Voilà cependant le beau cadeau que voudraient nous faire nos rebelles, c'est-à-dire, des gens qui ne croient pas même en Dieu!

(8) *La France*, par l'étendue de son sol, par le nombre de ses habitans et leur activité industrie, par la fertilité de ses productions qui la rendent indépendante des autres Nations, tandis que celles-ci sont forcées d'être ses tributaires; la France, dis-je, passe avec raison, depuis deux à trois siècles, pour la première *Puissance de l'Europe*!



L Cote 118

CHANT XIV. — — — — — ÉTABLISSEMENT

D'une *Caisse Patriotique* pour y recevoir
tous les dons et tributs libres du
Peuple, le 12 septembre 1789.

L'AN 1.^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *O ma tendre musette !*

ILLUSTRES *Cornélies*, (1)
Vos fils, *Gracques nouveaux*, (2)
Sur vos traces suivies,
S'annoncent en Héros :
Que votre exemple encore
Par nous mieux imité,
Embellisse l'aurore
De notre Liberté.

{ 106 }

Vos nobles sacrifices
Sont d'immortels bienfaits ;
A nos besoins propices,
Ils comblent nos souhaits :
Votre munificence,
En frappant droit au but,
Va seule de la France
Assurer le salut.

Pourquoi tant de paroles
Et de si longs débats ?
Par des phrases frivoles
Sauve-t-on les Etats ? (3)
Pour lui rendre la vie,
Au lieu de vains discours,
La plaintive Patrie
Veut les plus prompts secours.

O Français ! ô mes frères !
Ne les épargnons point.
Epouses les plus chères (4)
Guidez-nous sur ce point :

Qu'avez vous dans ce temple,
 Disputant de vertus,
 Nos fils, à votre exemple,
 Déposent leurs tributs.

Lorsque la France implore
 Leurs bras et leurs moyens,
 Oubliraient-ils encore
 Qu'ils sont nés citoyens ?
 Pour offrir à sa Mère,
 Quand elle a tout perdu,
 Tout, jusqu'au nécessaire,
 Devient le superflu.
 Jadis Rome et Carthage,
 Dans leurs périls pressants,
 Redoublaient de courage
 En voyant leurs enfans,
 Ne trouver dans leur zèle
 Rien d'un aussi grand prix,
 Que la gloire éternelle
 De sauver leur Pays.

N O T E S.

(1) *Cornélie*, célèbre Romaine, fille de *Publius-Cornelius Scipion*, surnommé l'*Africain*, en récompense des victoires signalées qu'il remporta en Afrique sur les Numides et les Carthaginois. *Cornélie*, sa fille, réunis en sa personne toutes les vertus de son sexe, étant mariée et devenue mère, elle s'efforça de les inspirer à ses enfans. L'histoire nous a conservé d'elle un trait qui fait autant d'honneur à son esprit qu'à son cœur. Une habitante de la Campanie (province Romaine), Aristocrate par caractère, car il y en avait alors comme aujourd'hui, cette femme Aristocrate, c'est-à-dire fort sotte et fort glorieuse, après avoir fait un ennuyeux étalage, devant *Cornélie*, de ses parfures et de ses bijoux, la prie de vouloir bien à son tour lui montrer les siens. *Cornélie*, qui voulait humilier la ridicule vanité de la provinciale Aristocrate, feint de consentir à son désir en lui demandant le tems d'aller chercher ce qu'elle voulait voir. Elle sort en effet, et rentre aussitôt, accompagnée de ses deux fils, qu'elle montre à la Campanienne, en lui disant : *Voilà tous mes bijoux et mes ornemens*. La petite-maitresse, confondue, se retire ; mais on ne dit pas qu'elle ait profité de la leçon. L'impertinence aristocratique est un vice incurable, et beaucoup de gens, même de prétendus Patriotes, nous le prouvent encore aujourd'hui.

(2) *Tiberius et Caius Gracchus*, fils de *Sempronius Gracchus*, époux de *Cornélie* dont nous

venons de parler. Les deux *Gracques* reçurent la meilleure éducation et surent en profiter. On les vit de bonne heure se distinguer par leur éloquence, et sur-tout par leur zèle ardent pour les intérêts du Peuple. Tiberius, l'aîné des deux frères, s'étant fait élire Tribun, demande qu'en exécution de la *Loi Agraire*, quiconque était propriétaire de plus de 500 arpens de terre, en soit dépossédé, que ses terres soient réparties entre les plus pauvres citoyens, et que les nouveaux possesseurs fussent obligés à ne point se servir d'esclaves pour les cultiver, mais bien de gens de condition libre pris dans le pays. Cette demande était fort contraire aux intérêts du Sénat et des Patriciens ou de la *Noblesse*. Il fallait un homme aussi bouillant, aussi enfié que l'était *Tiberius* pour faire passer une pareille loi, très-juste au fond, mais qui l'eût paru bien davantage, si le Tribun n'eût eu recours à la violence pour parvenir à son but. On le nomme Commissaire ou *Triumvir* avec *Appius Claudius* son beau-père et *Caius Gracchus* son frère pour faire la distribution des terres. Tout concourit au succès de son entreprise. *Attale*, Roi de Pergame, mort sans postérité, venait d'instituer le Peuple Romain son héritier. *Tiberius* se saisit des trésors du défunt au nom du public et les partage entre les citoyens qui ne peuvent avoir part à la distribution des terres. Le triomphe de *Tiberius* est complet, mais de courte durée; ses partisans allaient le continuer dans son tribunat pour l'année suivante, lorsqu'il est massacré au milieu d'eux par ses ennemis. *Caius* son frère, aussi enthousiaste que lui pour les intérêts du Peuple, ayant donné de l'ombrage au Sénat, fut aussi tué 12 ans après, victime de son zèle, traité d'ambition par quelques historiens. Que conclure de ces traits?

sinon que dans tous les tems et chez toutes les nations, les riches et les grands ont toujours désigné pour leurs victimes ces hommes d'un caractère inflexible, qui ne voulant aucunement composer avec les principes, défendent jusqu'à extinction les droits du Peuple.

(3) On serait tenté de croire que notre patriote se borné à briller dans la tribune aux harangues : sans doute il est beau de plaider la cause du Peuple, mais il est encore plus beau d'agir pour lui. *Parler peu et frapper fort*, comme disent si énergiquement nos braves volontaires d'Agen, voilà le trait le plus caractéristique auquel on reconnaît les vrais Patriotes. Jamais il ne fut plus à propos de répéter ce vers si connu :

H nous faire des effets et non pas des paroles.

Il est plus aisé à bien des gens de tourner ~~cinq~~ belles phrases, que de faire une seule bonne action. Nous n'avons pas besoin de ces Patriotes verbeux ; que nous faut-il ? des gens désintéressés, des gens qui soient prêts à tout sacrifier, à ce sacrifier eux-mêmes pour le bien général. Il nous faut peut-être des mentors de ces hommes qui ne核算ent pas sur les bénéfices de leurs talents et de leur plume ; des gens de lettres qui ne nous vendent pas cherement leurs lumières. Convenons que si tous les Ecrivains, moins avides de gain, eussent mis leurs journaux à un prix plus modéré, les lumières depuis trois à quatre ans eussent fait plus de progrès. Eh bien ! le croirait-on ? Persuadé de cette importante vérité, j'ai fixé l'abonnement de ma feuille à 10 s. pour Paris, et à 15 s. par mois, franc de port, pour les Départemens ; et ne voilà-t-il pas qu'on m'accuse de gâter le métier ? Faut-il une preuve

plus convaincante que plusieurs de ceux qui écrivent aujourd'hui en faveur du nouvel ordre, seraient demain plus aristocrates que les sots *Dufossoy*, les infâmes *Royon*, les horribles *Maler*, si le débit de leur petite marchandise venait à tomber; et on appelle ces Journalistes là des *Citoyens*, des *Patriotes*! comme si le civisme et le vil amour de l'or pouvraient sympathiser ensemble! comme si l'amour de la Patrie et la soif d'un lucide honneur pouvaient s'accorder! Insensés! si vous vendez votre science au poids de l'or, qui donc pourra en faire emplette? Donnons au Peuple tout ce que nous pouvons lui donner, et lorsque nous sommes dans l'impossibilité de faire à nos dépens la guerre aux abus, aux préjugés, aux vices, exigeons du moins de nos amis et de nos frères une rétribution si modique et si légère, qu'elle ne soit point une charge pour aucun d'eux. C'est ainsi que nous remplirions les devoirs que nous impose le tître sacré de frère dont nous affectons de nous parer aujourd'hui.

(4) Les illustres épouses de nos plus célèbres Artistes furent les premières à nous donner l'exemple de ce généreux dévouement à la chose publique, de ce dévouement qui dans le cours d'une année rapporte plus de vingt millions à la Nation. Mais combien ce zèle s'est refroidi depuis quelque temps! Ne se présentera-t-il pas quelques autre respectable *Moette* (femme illustre de nos jours, épouse d'un graveur distingué) qui vienne les rehausser? Qu'est-ce que le Patriotisme? c'est un dévouement continual à la Patrie, c'est un amour de préférence, un sentiment exclusif qui nous porte à tout sacrifier, à nous immoler nous-mêmes pour elle. Qu'est-ce qu'un vrai Patriote? c'est un Citoyen qui fait per-

pétuellement le sacrifice de son intérêt particulier au bien général. Tout homme capable de balancer un seul instant entre son avantage et celui de son Pays, est indigne du nom de Patriote. Elevons donc une bonne fois nos mœurs et nos actions à la hauteur des principes que nous professons.

(5) Rome, dans ses beaux jours, nous offre mille exemples de cet entier dévouement à la Patrie; voilà les grands modèles que nous devons nous faire gloire d'imiter. Les *Cocles*, les *Horaces*, les *Gracchus*, les *Regulus*, voilà les vrais Patriotes, voilà nos Maîtres. J'ai dit que l'amour sacré de la Patrie enfantait lui seul les Héros. Carthage, l'avare et infâme Carthage elle-même nous prouve cette vérité. Ses enfants, honseusement livrés à leurs intérêts mercantiles, n'ont pas plutôt éprouvé les premiers élans du Patriotisme, qu'ils sont soudain changés en autant de Romains tous prêts à sacrifier leur fortune et leur vie pour le salut de leur Pays! Rien de si beau, de si touchant que le tableau que nous fait l'histoire de leurs communs efforts pour sauver, pour retarder la ruine de leur ville infirmitée; les femmes, les vieillards, les enfants, tous déploient ce véritable héroïsme que le Patriotisme seul peut inspirer! Remettons donc continuellement ces grands traits sous les yeux de notre jeunesse citoyenne, afin qu'elle apprenne à se former sur d'aussi parfaits modèles.

Côte 119

MILLIONIÈQUE
DU
SÉNAT.

CHANT XV.

ENVOLI

Fait par le Roi de son Argenterie
et de sa vaisselle à la Monnaie
de Paris, le 23 septembre 1789.

L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Un soldat, par un coup funeste*

QUEL exemple digne d'estime

Louis nous offre, dans ce jour !

C'est ainsi qu'un Roi magnanime

Est bien sûr d'obtenir l'amour :

Aux plus grands sacrifices,

Il n'attache point de valeur ;

Dès qu'il les croit, à notre bien, propices,

Il les consomme avec ardeur.

TA riché et superbe yaisselle ; (1)
 Tes bijoux les plus précieux ,
 Lorsque notre crédit chancelle ,
 Louis , ne soit rien à tes yeux :
 Aux pieds de la Patrie ,
 Toi-même accours tout déposer ;
 A cet aspect , quelle est l'ame flétrie
 Qu'on ne voit point s'électriser ?

Ainsi , ce Prince qu'én renomme ,
 Le sage Empereur *Antonin* , (2)
 Jadis pour les besoins de Rome ,
 De ses biens disposait soudain :
 On le voyait tout vendre ,
 Tous donner était sa vertu ,
 A ses enfans , heureux de pouvoir rendre
 Le bien qu'il en avait reçu .

Mais ce généreux témoignage
 De ton amour pour les Français ,
 Louis , n'aura pas l'avantage ,
 L'auant d'assurer leurs succès :
 Monarque plus austère ,
 Fais par-tout respecter la loi ;
 Tel est l'esprit , tel est l'ordre sévère (3)
 Que le Peuple exige de toi .

(115)

S'il est vrai que son bien suprême
Fasse ton souverain honneur,
Ne consulte donc que toi-même,
Ne t'en rapporte qu'à ton cœur :
De tes Agens perfides, (4)
Crains et l'avarice et l'orgueil ;
Tant que leurs yeux te serviront de guides,
Redoute à chaque pas l'écueil. (5)

Au milieu de ces faux Ministres,
Qui ne cherchent qu'à te dupler,
Quelque soient leurs conseils sinistres,
Veux-tu ne jamais te tromper ?
Pour ton Mentor fidèle, (6)
En tout temps fais choix de ta Roi, (7)
Tu peux toujours être sûr avec elle,
De penser et d'agir en Roi.

N O T E S.

(1.) Le Roi , profondément ému de l'état d'épuisement où se trouvent les finances , vient d'ordonner de porter sa vaisselle à la Monnaie , et aujourd'hui 23 septembre , elle a été transportée à Paris . La Reine en a fait autant de la sienne . L'Assemblée Nationale , touchée de cet exemple frappant de patriotism e et de dévouement , a pensé qu'il n'était pas décent de laisser le Roi se dépouiller de ses

propres jouissances pour soulager l'état dans un moment où la Nation est assemblée (le sénat Français , soit dit en passant , pensait moins , en-cette occasion , en Assemblée de sages et de législateurs , qu'en Assemblée de flatteurs et de courtisans ; car un Roi n'ayant rien à lui , et tenant tout ce qu'il possède de la munificence et de la générosité de sa Nation , il est tout juste , il est tout naturel qu'il lui sacrifice son superflu , lorsqu'elle se trouve en avoir un besoin urgent). En conséquence de son opinion , la Diète austuste ordonne à son Président de se retirer par devers le Roi , à l'effet de le prier de ne point envoyer sa vaisselle à la Monnaie . M^r de Clermont-Tonnerre est sorti sur-le-champ pour remplir sa mission ; après être rentré , il dit : « Messieurs , en exécution des ordres de l'Assemblée Nationale , je me suis retiré par devers le Roi , et j'ai eu l'honneur de dire à S. M. que l'Assemblée avait été vivement affligée du parti que S. M. a pris d'envoyer sa vaisselle à la monnaie , et extrêmement touchée des sacrifices personnels qu'elle fait . Le Roi m'a répondu en ces propres termes : Je suis fort touché des sentiments que l'Assemblée Nationale me témoigne ; je vous prie de lui en faire connaître ma sensibilité . Je persiste dans la résolution que la ratéte du numéraire m'a dictée : la Reine et moi nous n'attachons point d'importance à ces sacrifices . »

(2) L'Empereur Antonin , surnommé le Pieux , était d'une famille originaire de Nîmes . Il naquit l'an 86 de l'ère chrétienne , à Lanuvium , ville d'Italie . Il fut fait proconsul d'Asie , gouverneur d'Italie , et enfin Consul à l'âge d'environ 34 ans . Il se montra dans toutes ces places ce qu'il fut depuis sur le trône Impérial , doux , sage ,

prudent, juste et très-désintéressé. *Adrien l'adopta*, et il succéda à ce Prince dans l'année 138 de l'ère chrétienne. Il rendit d'abord la liberté à plusieurs citoyens que son prédecesseur voulait faire condamner à la mort. Le Sénat, enchanté du commencement de son règne, lui décerne le titre de *Pieux*, et ordonne qu'on lui érige des statues (impudente flagornerie). Il faut cependant l'avouer, *Antonin* méritait la plus vive reconnaissance de la part du Peuple Romain. Il venait de diminuer les impôts et de défendre qu'on opprimât personne pour la levée des subsides. Il écoutait les plaintes de tous les réclamans, et consommait son patrimoine entier en actes de bienfaisance et de générosité. Son nom fut aussi respecté par les étrangers que par les Romains. Plusieurs Peuples lui envoyoient des Ambassadeurs extraordinaires ; d'autres le supplient de vouloir bien leur donner des Monarques de son choix. Plus attentif à rendre l'Empire heureux par la paix, qu'à multiplier les impôts, il sut éviter la guerre ; le respect et l'amour attachés à son nom continuèrent seuls les Barbares. Les villes et les provinces ne furent jamais dans un état plus florissant que sous son règne. Si quelque cité éprouvait quelque malheur, il la consolait par ses libéralités. Si quelqu'autre était incendiée, il la faisait rebâtit à ses dépens et aux dépens des deniers publics. C'est ainsi qu'il en usa à l'égard d'Antioche, de Narbonne et de Rome elle-même. Il ne craignait rien tant que de déplaire au Peuple. Il ne voulut jamais permettre que le Sénat fit le procès de quelques coupables qui avaient conspiré contre sa personne. Lorsqu'on lui vantait les conquêtes de ces brigands couronnés qui ont désolé la terre ; qui ont été de vrais fléaux pour l'humanité, il répétait ces belles

paroles de Scipion l'Africain : *Je préfère la vie d'un citoyen à la mort de mille ennemis.* Ce Père de la Patrie mourut à Rome à l'âge de 77 ans. S'il y eut jamais des Princes qui méritèrent l'Apothéose, on ne pourra disconvenir , après avoir lu sa vie , qui fut un bienfait continuell , qu'Antonin n'en soit le plus digne. Sa mort fut un deuil universel pour tout le genre humain qui perdait en lui le premier des grands hommes et le modèle des bons Rois. C'était *Socrate* sur le trône. Nous ne pouvons nous refuser le plaisir d'ajouter un trait qui caractérise bien sa modération. Antonin étant Proconsul d'Asie , fut logé , en arrivant à Smyrne , dans la maison d'un nommé Palémon , Sophiste , alors absent. Lorsque ce pédant aristocrate fut de retour , il fit tant de fracas , qu'il obligea le Proconsul de sortir de sa maison au milieu de la nuit. Après qu'Antonin fut devenu Empereur , le Sophiste eut l'impudence de se rendre à Rome dans l'intention de faire la cour à son nouveau maître. Antonin , qui eût pu le faire châtier de son ancienne insolence ou aristocratie (car c'est tout un), se contenta de lui dire en riant , après l'avoir bien reçu : *J'ai ordonné qu'on vous logé dans mon palais ; vous pouvez y prendre votre appartement , sans craindre qu'on vous en chasse à minuit.* Voilà le modèle que je propose à Louis XVI; fasse le Ciel qu'il le suive !

(3) Le plus grand bienfait que la Nation Française attend de son Monarque , est l'exécution pleine et entière de la Loi : mais est-ce par des *veto* destructeurs que le Roi éoit pouvoir ramener le calme dans l'Empire agité , troublé , soulevé et par ces hordes de brigands que les ennemis du dehors envoient fondre sur nous , et par les prêtres réfractaires cent fois plus dangereux encore ?

Le tableau des scènes horribles que ces hypocrites assassins viennent de donner dans la ville de Mendes (capitale du Gévaudan), n'ouvrirait-il pas enfin les yeux de Louis XVI? ne lui fera-t-il pas sentir l'urgente nécessité de sanctionner enfin le sage et juste décret rendu contre ces imposteurs sacrés, sur le rapport si judicieux, si vrai dans toutes ses parties, de l'excellent Patriote François, député du département des Vosges ? Le Roi peut-il se refuser à sanctionner un autre décret non moins urgent et non moins nécessaire, celui sur les passeports ? Si le Roi veut réellement la paix, qu'il nous la rende donc en sanctionnant deux décrets, sans la promulgation desquels nous serons dans un état de guerre perpétuel. Voilà ce qu'il fallait sans cesse répéter au Monarque ; mais les traîtres qui l'ont entouré jusqu'à ce jour s'en sont bien donné de garde.

(4) Les *Lutours-du-Pin*, les *Saint-Priest*, les île *Lessart* et autres dont les noms exécrés m'échappent : ô ma Patrie ! que de maux t'ont causé, et te causent ces détestables, ces odieux et perfides agens du pouvoir exécutif ! Mais qui donc a pu nourrir et encourager jusqu'à ce jour l'impuidente félonie de ces traîtres infâmes qui se sont si rapidement succédés dans le ministère ? Si c'est le Roi, n'est-il pas temps de nous récrier avec l'éloquente énergie du franc M. Guadet : demandons donc une bonne fois à Louis, s'il peut être le Roi de Coblenz ou le Roi constitutionnel Français ? Mais monsieur, ce n'est pas le Roi ; il y va trop de son intérêt à rétablir le calme dans l'Etat, pour croire un instant qu'il favorise l'épouvantable anarchie du moment. Quels en sont donc les véritables auteurs ? les rebelles, les ennemis du dehors coalisés avec ceux du dedans. Frappons vigoureusement sur les uns et sur les autres, que

par-tout les fraîtres soient traînés à l'échafaud ; qu'ils soient exterminés par le glaive des lois , et bientôt nous verrons la paix la plus entière se succéder au brigandage , au tumulte général qui bouleversent la France et l'exposent journellement aux plus grandes calamités.

(5) Il est certain que les auteurs de l'ancien régime , en complottant pour le rétablir , travaillent bien moins pour les intérêts du Monarque , qu'à sa perte évidente ; car et la Nation et le Roi cesseront d'exister avant que la Constitution subisse le plus léger changement . La Constitution telle qu'elle est , toute défectueuse qu'elle est , voilà ce que nous demandons , ce que nous voulons , ce que nous avons juré de maintenir : on nous exterminera , soit ; mais du moins nous ne violerons pas notre serment ; parce qui me console , c'est que les traîtres périront avant nous ; le Peuple , qui nous succédera , ne leur fera point de grâce , s'ils parviennent , par hasard , à se soustraire à la juste vengeance des lois .

(6) Mentor , gouverneur de Télémaque , fils d'Ulisse , Roi d'Itaque . Mentor était l'homme le plus prudent et le plus sage de son siècle . Minerve , dit la fable , prit la figure de Mentor pour élever Télémaque , et elle l'accompagna partout lorsqu'il alla chercher son père après le siège et la prise de Troyes .

(7) Le Roi peut d'autant moins tomber aujourd'hui dans l'erreur , que tous ses devoirs lui sont tracés par la Légi ; et tous ses devoirs se bornent à un seul , qui consiste à faire exécuter cette Loi par tous les citoyens , comme il doit la remplir lui-même en sa qualité de premier citoyen .

Cote 120.

CHANT XVI.

POÈME SÉCULAIRE
DE LA RÉVOLUTION,
OU
SALUT DES PATRIOTES.

Air : *O Filii et Filiae !*

HOMMAGE à l'auguste Séhat.
Qui le premier avec éclat,
Vengea les droits du Tiers-Etat :

Alleluia !

Alleluia, alleluia, alleluia !

LIBRE du joug qui l'écrasa,
Le Peuple esclave jusques-là,
Leva sa tête et respira :
Alleluia ! etc.

SURPRIS de son nouvel état,
D'abord ce bon Peuple en doute ;
Dès qu'il en fut sûr, il chanta :
Alleluia !

La Liberté dès ce jour-là,
De son feu sacré l'enslama
De mourir pour elle il jura :
Alleluia !

(122)

Dès-lors tout citoyen-soldat,
Brûlant de voler au combat,
Devint *Turenne* et *Catinat*.
Alleluia ! etc.

(1)

Tor qui des *Séjans* scélérats
Nous cachais des noirs attentats,
Bastille, à nos coups tu cédas :
Alleluia ! etc.

SOUVERAIN depuis ce jour-là
Le Sénat en Maître parla ;
Devant lui la Cour s'abassa ;
Alleluia ! etc.

DANS le rude assaut qu'il livra,
Aux préjugés qu'elle enfanta,
Plus grand qu'*Hercule* il se montra ; (2)
Alleluia ! etc.

LA fermeté qu'il déploya,
Dans l'orage qu'il conjura,
Soutint la France et la sauva ;
Alleluia ! etc.

L'EMPIRE féodal éroula ;
Sous ces débris qu'il dispersa,
La terre de *Névins* s'émailla ;
Alleluia ! etc.

(123 .)

PAR mille abus qu'il extirpa ,
Heureux François qu'il rapprocha ,
En droits il vous égalisa :
Alleluia ! etc.

Ces fers dont l'orgueil vous chargea ,
Sa juste main qui les brisa ,
Au rang d'hommes vous éleva : (3)
Alleluia ! etc.

A sa voix qui vous transporta ,
La grille des cloîtres tomba , (4)
La jeune Amante en échappa :
Alleluia ! etc.

BAISANT cet heureux décret-là ,
L'Amour de ses pleurs l'arrosa ;
L'Amour dans son cœur le grava :
Alleluia ! etc.

L'ANCIEN régime enfin changea ;
Tous depuis ce beau moment-là ,
Nous chantons en chœur ça ira :
Alleluia ! etc.

Daigneachever , nouveau Sénat , (5)
Ce que le premier commença ,
Le Peuple entier te bénira :
Alleluia ! etc.

(124)

PAR toi l'équité régnera ,
L'égalité s'établira ,
La Liberté s'affermira :
Alleluia ! etc.

LA Nation triomphera ,
La Loi sur tous dominera ,
Le Roi sous elle flétrira :
Alleluia ! etc.

FIER du sort dont il jouira ,
Le Français s'en réjouira ;
Et mille fois répétera :
Alleluia !
Alleluia , alleluia , alleluia !

N O T E S.

(1) Voyez au sujet de ces deux grands Capitaines du siècle dernier , mes notes sur le Chant IX.

(2) Nous avons déjà parlé de ce Héros , l'un des Dieux du Paganisme , dans une note sur le second Chant. Forcés , à cette époque , de nous resserrer , vu l'abondance des matières , nous n'avons pu tout dire ; mais ce que nous n'avons pu faire alors , nous allons le faire aujourd'hui. Hercule , ainsi que nous l'avons marqué , était fils d'*Alcmène* et de *Jupiter* , qui , pour la tromper , avait pris là ressemblance d'*Amphitron* , son mari , pendant

qu'il faisait la guerre aux Thélébéens. La jalouse Junon, pour se venger de son mari, voulant empêcher l'accomplissement des hautes destinées que le Dieu son époux avait promises à cet enfant adultérin ; en conséquence, elle recula les couches d'Alcmène, et fit naître Eurysthée avant Hercule, afin que le premier, comme ainé, eût de l'autorité sur le second. On prétend cependant qu'elle s'adoucit par la suite à la prière de Pallas ; que même elle donna de son lait à Hercule, qui, en ayant laissé tomber une goutte, fit cette tâche blanche au Ciel qu'on appelle *la voie lactée*. Mais Junon redevint de nouveau furieuse, et ne put consentir à laisser Hercule jouir tranquillement de sa haute destinée. Elle suscita contre lui son frère, qui lui prescrivit douze travaux, dans lesquels elle se flattait de le voir périr : mais ce demi-Dieu en sortit couvert de gloire ; loin de ne faire que douze belles actions, sa vie entière, à commencer dès son plus bas âge, fut qu'un triomphe continu et un tissu de faits si étonnans, qu'un seul eût suffi pour le conduire à l'immortalité. Voici les principales actions qu'on lui attribue. Étant encore au berceau, il étouffe deux serpents monstrueux que Junon avait envoyés contre lui pour le dévorer. Il tue dans la forêt, où dans les marais de Lerne, une hydre épouvantable qui avait plusieurs têtes, lesquelles renaissaient à mesure qu'on les coupait. Il prend et tue à la course une biche qui avait des cornes d'or et des pieds d'araigne. Il étrangle dans la forêt de Némée un lion extraordinaire, dont il porta toujours depuis la dépouille pour vêtement. Il punit Diomède qui nourrissait ses chevaux de chair humaine. Il prend sur la montagne d'Erimanthe, en Acadie, un sanglier qui désolait toute la contrée. Il tue, à

coups de flèches , tous les horribles oiseaux du lac de Stympale . Il dompte le terrible taureau , l'effroi de la Crète . Il combat et reste vainqueur du fleuve *Achéloüs* , à qui il arrache une coigne , qu'il lui rend en échange de celle de la chèvre Amalthee . Il étouffe dans ses bras le géant Antée . Il dérobe les pommes d'or du jardin des Hespérides , après avoir tué le dragon qui les gardait . Il soulage *Atlas* , en soutenant long-tems le ciel sur ses épaules . Il massacre les Géryons , les *Cacus* , les *Albion* , *Bergion* , *Tyrennes* et autres monstres ou détestables Rois qui étaient en horreur à leurs Peuples . Il dompte les centaures et nettoie les étables d'*Augias* , Roi d'Elide . Il tue le monstre marin auquel *Hésione* , fille de *Zao-médon* , était exposée . Il défait les Amazones , et donne leur Reine *Hypolite* à *Thésée* . Il descend aux enfers , enchaîne le fameux chien *Cerbère* , et en retire *Alceste* , qu'il rend à *Admète* , son époux . Il tue le vautour qui rongeait le foie de *Prométhée* attaché sur le Caucase . Il sépare les deux montagnes *Calpé* et *Abyla* , et , par ce moyen , joint l'océan avec la méditerranée . Croyant que c'était là le bout du monde , il y planta deux colonnes , qu'on appelle encore les colonnes d'*Hercule* , au détroit de *Gibraltar* , sur lesquelles il grave cette inscription si connue : *Nec plus ultra* , ce qui veut dire : *Il n'y a plus rien au-delà* . Après de si belles actions , il aimait tellement *Omphale* , Reine de Lydie , qu'il s'habillait en femme pour lui plaire , et filait avec elle . Ensuite il s'attache à *Iole* , fille d'*Euripe* , ce qui détermine *Déjanire* , sa femme , à lui donner la chemise du centaure *Néssus* . *Hercule* ne l'a pas plutôt misé , qu'il entre dans une fureur épouvantable , et se jette dans les flammes d'un bûcher

ardent , où , malgré les secoufs de *Philoctète* , son ami , il fut bientôt consommé . Il ne faut pas prendre à la lettre toutes les actions de ce Héros ; elles sont pour la plupart des allégories très-ingénieuses qui nous peignent les vertus et les trayaux au moral qu'entreprit ce grand homme , qui fut vraisemblablement un des plus célèbres Législateurs de l'antiquité , pour policer , instruire et rendre heureux les Peuples . Ce qu'il a fait , l'*Assemblée constituante* l'a exécuté de même ; et il ne serait pas difficile de trouver dans les fameux trayaux d'*Hercule* l'emblème de tous ceux qu'a entrepris , mais que n'a pas si glorieusement terminés le corps législatif constituant . Oh ! qu'il est donc coupable à mes yeux de n'avoir pas achevé avec honneur ce qu'il avait commencé avec tant d'éclat ! qu'il est coupable sur-tout de n'avoir pas profité des circonstances qui l'ont si bien secondé , et de l'enthousiasme brûlant du Peuple qui était toujours là pour le seconder et le soutenir !

(3) Il y a une petite faute de grammaire . Pour l'exactitude du langage , il faudrait dire : *Au rang des hommes* . Je la relève cette faute , afin d'en épargner le sein à la trop surveillante critique .

(4) Décret qui supprime les couvens des hommes et des femmes . Suivant notre *Constitution* , la Loi ne reconnaît plus ni vœu religieux , ni aucun engagement contraire aux droits naturels de l'homme , ou à notre nouveau système politique . Voilà , quoi qu'en disent les tartuffes , les hypocrites , les imposteurs sacrés ou profanes , voilà , dis-je , ce qui s'appelle de la bonne et sage besogne . C'est en renversant tous les monastères , ces ennuyeuses retraites de toutes les passions humaines concentrées dans un petit espace , qu'on peut dire avec

raison : *L'Assemblée a nettoyé les étables d'Augsburg, etc. etc.*

(5) Oui, l'Assemblée Nationale législative, ou la première de nos législatures répondra à notre attente. Je ne le sais malheureusement que trop ; elle renferme dans son sein des hommes bien méprisables, et par leurs mœurs, et par leurs principes, des hommes vraiment indignes du rôle sublime de Législateur, et qu'on devrait dépouiller de ce caractère sacré : mais ils ont beau s'avilir, se déshonorer à la face de tout l'univers, la saine partie des membres de cette Assemblée saura leur en imposer et déjouer leur infâme cabale ministérielle. Paris, qui les regarde, est tout prêt à couronner nos vengeurs. Orléans est là qui attend nos ennemis.

Nous prions ceux de nos Abonnés dont le temps est expiré, de vouloir bien nous faire connaître au plus tôt leurs intentions, afin que les envois ne souffrent aucun retard.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N.^o 40.

Côte 121

CHANT XVII.

RONDE DE TABLE Pour nos Braves Citoyens-Soldats et nos valeureux Soldats-Citoyens.

*Le premier qui fut Roi fut un Soldat heureux.
Voll. trsg. de Mérope.*

Air : *En plein plan relan tan plan.*

Dès que Mars ouvre son champ, (1).
En plein plan relan tan plan.

Tire lire en plan,
Le Français marche à l'instant
Au chemin de la gloire;
Au chemin de la gloire,
Relan tan plan lire voire,
Sabre au poing toujours courant,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plan;
Par son courage éclatant,
Il gagne la victoire.

(150)

Le Diable en enfer tonnant,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plan,
Prés dan Français combattant,
N'est qu'un Diable en peinture;
N'est qu'un Diable en peinture,
Relan tan plan tire lire;
Ennemis, convenez-en,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plan,
Nos soldats vous font souvent
Faire triste figure.

Av milieu d'un feu roulant,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plan,
C'est toujours à bout portant
Que chaque Français tire,
Que chaque Français tire
Relan tan plan tire lire;
Bastille ou tendron piquant,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plan,
Nos soldats, tambour battant,
Sont faits pour tout réduire.

(131)

Intégriles émigrans,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plain,
Quel la ligne des Tyrans
Aujourd'hui vous se souvrez, (his.)
Relan tan plan toute louise,
Tous nous répétons d'autant,
En plein plan relan tan plan
Tire lire en plain,
je irai comme le vent,
Grâce à notre bravoure. (2)

N O T E S.

(1) On sait que les Français, issus des Gaulois qui eux-mêmes descendaient des Peuples de la Germanie (aujourn'd'hui l'Allemagne) ; on sait, dis-je, que les Français sont nés belliqueux, braves et intrépides comme leurs pères, qui firent si long-tems trembler Rome , et que Rome ne put jamais entièrement soumettre. Elle les accabla par le nombre, mais ils ne furent jamais domptés. Sous l'empire affreux et avilissant du Despotisme, la Nation Française fit des prodiges de valeur pour venger son honneur offensé ou ses intérêts lésés. Elle prodigua son sang, et ses trésors à la voix de ses pré tendus Maîtres ; disons mieux, de ses détestables oppresseurs, pour soutenir leurs soties quelles que fassent naître leur vanité plus forte en-

core ; et on oserait penser que cette même Nation si fière, si courageuse lorsqu'elle était esclave , composera avec ses ennemis , flétrira devant eux , maintenant qu'elle a brisé ses fers , maintenant qu'elle s'est élevée au rang des puissances souveraines , législatrices , et qu'elle brûle de combattre pour la défense de sa liberté et de ses nouvelles lois ! Non ; des Mandataires infidèles , des Législateurs indignes de ce titre auguste ont pu lâchement se vendre et vendre avec eux leurs commettants ; la Nation qui se respecte n'a se vendra point . Chaque individu qui s'isole du grand tout est capable de la plus insigne bassesse ; mais les hommes rassemblés et formant un grand Peuple comme le Peuple Français , s'enflamme , s'électrisent réciproquement ; c'est alors qu'on les voit plutôt rompre que玩oyer : tels se montreront nos intrépides frères d'armes . La Cour , les Ministres , certains Législateurs les trahissent , les livrent , en quelque sorte , pieds et mains liés à leurs ennemis ; eh bien , ils se moquent , ils se moqueront toujours de ces ennemis ridicules ; ils feront mieux , ils les battront et les battront si bien , que ces aveugles , ces insensés ne seront pas tentés de se mesurer plus d'une fois avec eux . Mais que parlai-je ici de combats et d'ennemis ? devons-nous donner ce nom , qui n'emporte aucune flétrissance , à une poignée de vils rebelles ? Des ennemis ! une Nation magnanime qui a fait le vœu et le serment de n'en reprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes , peut-elle avoir des ennemis ? Non sans doute , et c'est gratuitement qu'on lui en suppose . Les Allemands et les autres Peuples , loin d'être nos ennemis implacables , sont nos bons frères et nos plus fidèles Alliés et amis . Et quelle est donc , je ne dis pas la méchanceté , l'injustice , la basse

cruauté des plats tyrans de la terre ? Mais quelle est la folie , l'extravagante des Princes qui se coalisent contre la France ? Sont-ils assez dépourvus de sens et de raison pour croire que les Peuples qui jusqu'ici ont eu les yeux fermés , ne les ouvriront jamais ? Peuvent-ils se persuader , ces barbares usurpateurs de la souveraineté des Nations , que toutes , d'un commun accord , ne se soulèveront pas au premier jour contre l'oppression et les oppresseurs , contre les tyrans et la tyrannie ? Parce qu'il plait à l'Empereur des Allemands , au Roi des Espagnols , à celui des Allobroges (les Savoisiens ou Savoyards), de retenir leurs Peuples plongés dans l'ignorance et dans la honte , compagnes inseparables de l'esclavage , il faut que les Français partagent le sort avilissant de ces Nations infortunées ! il faut que Louis XVI soit aussi un despote ! et quoique nous ayons tous hautement manifesté le désir de l'aimer comme Roi constitutionnel , il faut , malgré nous , que nous le recevions comme tyran , et qu'à ce faire nous le prenions en horreur ! Telle est la décision des Cabinets étrangers et des Cours qui nous environnent . Laissons à part tout ce que cette décision présente d'odieux , de révoltant et même d'injurieux à notre Roi qui , entre nous voit dit , me paraît un peu (je peux dire beaucoup) trop indifférent sur cet article . Quoi qu'il en soit de l'indifférence du Monarque des Français et de la décision de ses pareils , laissons faire les princes ; s'ils nous attaquent , nous leur répondrons ; et s'ils ne nous attaquent pas , il faut , ventrebleu ! aller les chercher . Je prédis que nous aurons pour nous les braves et bons Allemands qui déjà s'empressent de venir sabler notre vin de Champagne avec nos frères . Partant , l'Empereur a grand tort de compter

sur ses troupes ; elles aimeront mieux *trinquer* et boire, que de se couper la gorge avec nous. Quant eux Espagnols, ils se déclareront de même pour notre cause ; car ils savent bien que si une fois nous franchissons les Pyrénées, nous ferions rafle sur leurs belles meitiés ; et comme ils sont un tantinet jaloux, ils aimeront mieux composer avec les Français que de s'exposer, je ne dis pas à être battus, mais bien à être....., vous m'entendez. Quant aux habitans de la Savoie, que pouvons-nous craindre de leur part ? Ce Peuple, si maltraité par la nature, ne gagne sa vie qu'avec nous ; ses enfans sont les premiers intendans de nos cheminées ou nos porteurs de billets-doux ; ils s'enrichissent et enrichissent leur Patrie du produit assez considérable qu'ils retirent tous les ans de ces deux nobles emplois ; partant, nous devons croire qu'ils se garderont bien de se brouiller avec leurs bons amis habitans de la France. Tout bien considéré, Loin de nous effrayer, nous devons chanter à plein gosier : *ca ira, ca ira, ca ira* ; les pauvres Rois en seront et pour leurs frais, et pour leur courte honte ; et cette fois, les Peuples, bien éveillés, bien décidés à recouvrer leurs droits sacrés et à les défendre, leur prouveront qu'ils ont tort de nous chercher noise. Loin de les seconder, ils les abandonneront ; et que deviendront-ils alors ces fiers Despotes ? que feront - ils ? Ce que font tous les hommes imprudens quand ils s'apergoient qu'ils ne sont pas les plus forts ; ils plieront, ils s'humilieront. Heureux les Peuples qui, profitant de la circonstance, sauront remettre ces premiers fonctionnaires publics à leur place, et les forcer enfin à faire exécuter les volontés souveraines des Nations, comme les Rois doivent les exécuter eux-mêmes ! C'est alors que la terre jouira véritable,

(135.)

ment de cette paix universelle qui , jusqu'à ce jour ,
n'avait passé que pour le rêve du bon Abbé de
Saint-Pierre.

(2) On se plaint de l'aristocratie des officiers :
je sais que malheureusement un très-grand nombre
a donné lieu à ce juste et sanguin reproche ; ce-
pendant tous ne se sont point mis dans le cas de le
mériter. Les couplets suivans que nous nous em-
pressons de publier le prouvent ; ils contiennent
les adieux d'un lieutenant-colonel très-Patriote ,
partant pour les frontières , à son épouse très-
Aristocrate .

Air : *Adieu , ma belle et douce amie.*

Après douze ans de mariage
Et d'esclavage dans tes fers , (*bis.*)
Il est bien temps que j'envisage
Ce qui se passe en l'Univers . (*bis.*)

Rends notre fils Aristocrate ,
À seize ans je l'emmenerai ; (*bis.*)
Et s'il redevient Démocrate ,
Alors je te le renverrai . (*bis.*)

(136)

Adieu donc pour toute la vie,
Je vais au loin ; si je péris , (*bis.*)
Souviens-toi que pour la Patrie ,
Malgré toi , je te laisse un fils . (*bis.*)

Puisse-t-il , plus sensé que sa mère ,
Chérir la Constitution ! (*bis.*)
Et qu'aussi généreux que son père ,
Il meurt pour sa Nation ! (*bis.*)

PAR mes soins conduit à Brienne
Dans deux lustres par ses talents , (*bis.*)
Fasse le ciel qu'il parvienne
Et réjouisse tes vieux ans !

PAR M. * * * *

De l'Imprimerie de MIGNERET , rue Jacob , N.º 40.

Cote 122

CHANT XVIII.

BIBLIOTHÈQUE
DU SÉNAT. ROMANCE
DES SOLDATS
DE CHATEAU-VIEUX.

Air : *Charmante Pastourelle*

CITOYENS magnanimes,
Célébrez ce grand jour;
Célébrez les victimes
Qu'il rend à votre amour:
Les voilà nos vrais Sages,
Voilà les vrais amis,
Seuls dignes des hommages
De notre heureux Pays.

Ces soldats Patriotes
N'écoutant que leur cœur,
De nos fousqueux Despotes
Repoussent la furur (1)
Trompant leur espérance,
Eux seuls ont enfanté
Les biens que sur la France
Verse la Liberté.

L'HORRIBLE Despotisme,
Jouet de ses efforts,
D'un aussi beau civisme,
Réprouvant les transports ;
A ce trait admirable,
Loin de se corriger,
Dans sa rage implacable,
Jure de s'en venger.

Du courroux qui l'enflame,
Trop l'exécutable appui,
Bientôt Bouillé l'infâme
Accourant vers Nanci : (2)
A ses cris sanguinaires,
Répétés mille fois,
Fait égorger nos frères
Au nom sacré des lois.

MALGRÉ l'ordre barbare
De ce Caligula. (3)
Châteaux-Vieux fut avare
Du sang qu'on y versa :
Comme on devait l'attendre,
Château-Vieux citoyen,
Jure de ne répandre
Que le sang Autrichien.

AUTANT que Gentilhomme,
Plat courtisan des Rois,
Ce Bouillé qu'on renomme
S'irrite cette fois ;
Cette fois, il murmure,
Et reste confondu
De voir dans la reture
Briller tant de vertu !

Ex son aveugle haine,
Il fait, le monstre affreux,
Condamner à la chaîne
Ces soldats généreux,
Qui, saintement rebelles,
Ne voulurent jamais
Tremper des mailles cruelles
Dans le sang des Français.

INNOCENTES victimes
De ce lâche ennemi,
Dans le séjour des crimes,
Ils ont long-tems gémi:
Mais d'un Sénat auguste,
Amour de l'Univers,
Le décret le plus juste
Enfin brisé leurs fers.

PEINTRE heureux et fidèle
Du bon Père Gérard,
Qui trouvas ton modèle
Dans ton ame sans fard;
Toi qu'en docte suffrage
Tant de fois couronna,
Ton plus touchant ouvrage,
Cher Collot, Te voilà ! *

* En montrant les soldats dont M. Collot est le zélé défenseur officieux.

(1249)

Il est très-doux sans doute,
Par des écrits flatteurs,
Sur notre ingrate route,
De semer quelques fleurs :
Mais au tems où nous sommes,
Il vaut bien mieux, encor,
Du sort venger les hommes,
Que d'être leur Mentor.

POUR vous, Guerriers si braves,
Que, d'opprobres couverts,
Des tyrans, vils esclaves,
Ont accablés de fers,
Avec moi daignez croire
Que pour la Liberté,
C'est un titre de gloire
Que d'en avoir porté.

INSTRUMENS de vos peines
A jamais réverés,
Qu'on suspende vos chaînes
Dans nos Temples sacrés,
Où qu'en vos mains civiques,
Désormais plus brillans,
Ces fers, changés en PIQUES,
Soient l'effroi des tyrans !

N O T E S.

Extrait d'un écrit intitulé : *La vérité sur les soldats de Château-Vieux.*

Par M. COLLOT, surnommé Château-Vieux.

(1) Les soldats de Château-Vieux sont, avec les Gardes-Françaises, les premiers de l'armée qui aient reconnu la souveraineté de la Nation au mois de juillet 1789. Ils faisaient partie des 20,000 hommes rassemblés au Champ-de-Mars, avec

lesquels on croyait foudroyer les Parisiens , et dissoudre les *Etats-Généraux*. Ils déclarèrent à leurs chefs qu'ils briseraient leurs armes plutôt que de les tourner contre les citoyens. Cette désobéissance héroïque épargna tout le sang qu'aurait coûté le siège du *Champ-de-Mars* que nous devions faire le lendemain. Les Chefs de l'armée reconnaissent que les soldats n'étaient pas des bourreaux , et ce fut un des premiers triomphes de la Liberté.

Dès cet instant , les soldats de *Château-Vieux* furent désignés pour être immolés au ressentiment de la Gour. Bouillé se chargea d'en faire nattro l'occasion. On envoya *Château-Vieux* à Nancy dans une division de l'armée qu'il avait sous son commandement. Les régiments Français en garnison à Nancy firent rendre compte à leurs états-majors , conformément aux décrets des 6 et 7 aout 1790. Ces décrets n'exceptant point les régiments étrangers de la loi , *Château-Vieux* en réclama l'exécution. Cette réclamation légitime est appellée révolte , et l'état-major , naturellement effrayé de cette demande , fait passer deux grenadiers aux courroies au lieu de rendre des comptes. Le régiment de *Château-Vieux* s'indigne de cette exécution , mais il ne se porte à aucune violence. Ce pendant Bouillé tramait déjà un plan de contre-révolution ; il projetait de livrer la Lorraine à feu Léopold , et voulait allumer la guerre civile. Il fait annoncer à l'Assemblée constituante que tout est en feu à Nancy. L'Assemblée , induite en erreur par les Agents du traitré Bouillé , rend , le 16 aout 1790 , le décret qui ordonne à la garnison de rentrer dans l'obéissance sous 24 heures , en enjoint aux tribunaux de poursuivre comme criminels de lèse-Nation tous ceux , sans exception , qui n'obéiraient pas. Ce décret est proclamé le 18 à Nancy. La garnison se soumet sans peine.

On fête la réconciliation entre les officiers et les soldats, et tout est tranquille jusqu'au 24.

A cette dernière époque, *Bouillé*, qui s'était concerté avec un commandant féroce nommé *Malseigne*, le fait passer à Nanci. Le lendemain de son arrivée, ce *Malseigne* poignarde deux soldats de *Château-Vieux*. Il ne tarde pas à être reconnu pour ce qu'il est, pour un infame traître : mais *Bouillé*, au moment où Lunéville venait de livrer le monstre qui avait encore assassiné deux carabiniers, *Bouillé* trouve le moyen de sauver son lâche et détestable complice. Il pousse plus loin sa perfidie ; il arme les citoyens les uns contre les autres, et le 31 août donne le signal du massacre. Quelle est la conduite de *Château-Vieux* dans cette funeste journée ? celle de braves et intrépides combattans qui disputaient à *Bouillé* son exécutable victoire. Ils soutiennent le choc furieux de *Royal-Allemand*, et parent les coups des *hussards* qui se jetaient sur les citoyens ; enfin *Château-Vieux* sauve de la fureur de cette soldatesque effrénée les vieillards et les enfants. Telle est l'affreuse vérité sur l'affaire de Nanci. L'Assemblée constituante l'a connue cette vérité ; elle en a frémi, et elle n'a pas eu le courage de la publier ! Toutefois elle lui a rendu un hommage solennel deux mois après, en décrétant que toutes les procédures dirigées contre les citoyens et les soldats seraient anéanties. Les soldats de *Château-Vieux* sont les seuls qui ont porté tout le poids de la colère de *Bouillé*, des Ministres et de la Cour. Le général-bourreau de Nanci, dès le lendemain de l'action, fait assembler un conseil de guerre. En six heures ce tribunal de sang fait le procès à tout le régiment. Vingt-deux soldats sont pendus, un est roué vif. La tête pendante, on l'entend encore dire ces paroles : *Bientôt Bouillé sera reconnu pour un*

traitre : Vive la Nation ! et ses yeux se ferment à jamais. Cette victime innocente, à laquelle on devrait décerner des honneurs publics, s'appelait Sorel.

L'échafaud dégouttait de sang humain, les potences pliaient sous le poids des victimes, et Bouillé en cherchait encore d'autres. Parmi les infirmités soldats de Château-Vieux qui survivaient, et qu'on avait forcés d'assister à cet horrible spectacle, il en choisit 42 pour les envoyer aux galères. Ils y sont restés long-tems, et deux sont morts sur les bancs. 40 survivent ; l'Assemblée Nationale a brisé leurs fers ; ils viennent se prosterner devant elle : Parisiens ! ils viennent vous remercier, vous embrasser, ce sont vos amis, vos frères injustement persécutés ; vous-les revoyez, contre toute espérance, et on vous reproche de leur préparer des consolations ! Eh ! laissons la Cour, laissons tous nos ennemis sécher d'un vain dépit, et grincer des dents à la vue de nos fêtes civiques ; et dans les plus doux transports des sentimens qui désormais doivent tous nous unir, chantons les bons amis qui nous sont rendus.

(2) Capitale du ci-devant duché de Lorraine. Elle est divisée en deux villes, l'une vieille et l'autre neuve. Dans cette dernière, les rues sont tirées au cordeau, les maisons y sont fort belles ; et dans une vaste place publique, on y voit le Palais de l'ancienne cour souveraine, qui est magnifique. L'église primatiale est aussi l'un des beaux Monumens qui existent. L'église des Cordeliers renferme les tombeaux des anciens Ducs. Cette ville, avec la province, fut cédée à la France en 1736, par le traité de Vienne, pour en jouir en toute propriété après la mort de Stanislas, beau-père de Louis XV.

(3) Caius-César Caligula, successeur de Tr-

bère, était fils de Germanicus et d'Agrippine, fille de Julie et d'Agrippe, surnommé le Grand. Caligula fut proclamé Empereur à l'âge de 23 ans, et les commencemens de son règne annoncerent à l'Empire des jours fortunés. Rome l'appela d'une commune voix le modèle des Princes. Une maladie qu'il fit, le changea entièrement, et il devint, en effet le modèle des fous, des extravagans et des Monstres couronnés. Il fit nommer son cheval grand-prêtre du collège des sacrificateurs qu'il avait institués en l'honneur de sa personne; car cet Empereur avait la manie de vouloir passer pour un Dieu. Il n'est sorte d'infamies, de turpitudes et d'horreurs dont cet homme-hôte-féroce ne se soit rendu coupable. Tout le monde sait qu'il voulait faire nommer son cheval, appelé *Incitatus*, Consul, et qu'il le traita comme les grands hommes l'avaient fait dans les plus beaux jours de la République. Un coup de poignard qui lui fut donné par l'un de ses gardes, purgea la terre de ce monstre, après quatre ans de règne.

(4) N. Gérard, fermier de la Bretagne, député à l'Assemblée Nationale constituante; homme simple, mais le vrai, le très-respectable modèle des bons citoyens et des Patriotes.

(5) Jean - Marie Collot-d'Herbois, connu par plusieurs ouvrages dramatiques très-estimés, et par son *Almanach du Père Gérard*, petit ouvrage politico-moral, d'un naturel précieux et digne de la simplicité de celui dont il porte le nom. Mais ce qui fait encore plus d'honneur au cœur de mon frère, c'est qu'il a consacré une grande partie du produit de cet ouvrage au soulagement des soldats de Château-Vieux, dont il s'est constamment montré le plus zélé défenseur.

Cote 123

CHANT XIX.

DÉCRET

Relatif à la nouvelle édition des Œuvres
de VOLTAIRE, entreprise par
M. PALISSOT, et par lui dédiée
à l'Assemblée Nationale constituante,
le 25 septembre 1789.

L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Eh ! quoi tout sommeil !*

À AFFREUX Despotisme,
Sanglant Fanatisme,
Fuyez au nom
De la sage Raison ; (1)
Celui de Voltaire, (2)
Dans ce sanctuaire,
Grâce au Sénat,
Reprend tout son éclat. (*Fin.*)
Affreux, etc. jusqu'au mot *fin*.

123

L'HYPOCRISTE

L'a, pendant sa vie,
 Peint dans sa furie
 En homme odieux :
 Enfin la gloire,
 Vengeant sa mémoire,
 Le place à mes yeux
 Au rang de nos Dieux.

(3)

Affreux , etc. jusqu'au mot fin.

PAR-TOUT des erreurs.

Brisant la chaîne ,
 Il charme , il entraîne ,
 Il soumet les cœurs :
 Sur leur trône à sa voix ,
 Les Tyrans aux abois ,
 Tremblans , éperdus ,
 Sont confondus.

Affreux , etc.

(139)

Air : C'est lorsque nous avons mis le cerf aux
abois,

Chef-d'œuvres immortels de cet homme divin,

Qui seuls du Sage

Réglez le destin,

Verra-t-on le Sénat d'un Peuple Souverain ?

Dé votre hommage

S'honorer en vain ?

Puisse au moins, mes amis,

Un si docte suffrage,

De ces charmans écrits

Vous faire mieux sentir le prix.

Chef-d'œuvres immortels, etc. jusqu'au mot fin.

Dernière réprise.

Affreux Despotisme,

Sanglant Fanatisme,

Fuyez au nom

De l'austère Raison;

Oahi de Voltaire,

Dans ce sanctuaire,

Grâce au Sénat,

Reprend tout son éclat.

N O T E S.

(1) M. *Palissot* (homme de lettres très-distingué et célèbre par plusieurs pièces dramatiques qui jouissent du succès le mieux mérité) a concu le projet de nous donner une nouvelle édition des œuvres de *Voltaire*, de cet homme immortel qui nous a appris à bravir les ridicules menaces de la superstition ; et à opposer aux fureurs du despote et au tyranisme les fiers accents de la raison et de la philosophie ; il vient d'écrire à l'Assemblée Nationale pour prier la Diète auguste d'agréer la dédicace de cette nouvelle édition. L'Assemblée s'est fait un devoir d'accepter cet hommage. Un sieur *Baral*, évêque de Clermont, voulait s'y opposer ; il prétendait qu'il n'était pas décent que le *Clergé* (il existait encore, malheureusement) agréât une telle dédicace. M. de *Sillery*, qui connaît mieux que personne tout ce que vaut l'un des plus grands hommes, l'un des écrivains, les plus étonnans que l'Univers ait jamais produits, a fait remarquer audit évêque qu'il était question d'une édition châtiee. M. l'abbé *Gregoire* (il ne s'était pas encore élevé à la hauteur où il est parvenu depuis) et l'ancien évêque de Paris (M. *Juigné*) voulraient que l'on examinât si cette édition était digne de paraître sous un nom aussi respectable que celui du Sénat. La question préalable a été invoquée avec succès contre cette motion, qui tendait à faire revivre les conseurs royaux , ces hommes qui ont si long-tems retardé parmi nous les progrès de la raison , de la vérité et de la philosophie : mais il a été décidé dans la séance du lendemain 26 , à la ma-

forité du Clergé et de la Noblesse , que l'Assemblée ne recevrait plus de dédicace ; première faute capitale de notre Aréopage ; faute qui , en privant l'Ecrivain d'un vrai mérite , d'un honneur auquel il a droit de prétendre , a retardé l'essor des talents , et singulièrement ému à la propagation de l'esprit public .

(2) *Marie-François Arouet de Voltaire* , gentilhomme de la chambre du Roi *Louis XIV* , ancien chambellan de *Fredéric II* , Roi de Prusse , éclata à Paris , le 20 février 1694 , de *François Aronet* , ancien notaire au chatelet et trésorier de la chambre des comptes , et de *Marie-Marguerite Dauart* . Quoi qu'il ait vécu plus de 85 ans , on désespéra de lui à sa naissance , vu l'extrême délicatesse de sa constitution . Il annonça de très bonne heure ce qu'il devait être un jour ; il nous apprend lui-même qu'au sortir du bercéau il bégayait des vers . Son père lui fit faire ses études aux Jésuites , sous le célèbre *P. Poree* . Le jeune Voltaire se distingua par ses talents précoces : on a conservé de lui quelques morceaux écrits dès l'âge de 12 à 14 ans , qui ne se sentent point de l'enfance . La fameuse *Ninon de l'Enclos* , à laquelle on présenta cet enfant , admira la vivacité de son esprit , et lui légua une somme de deux mille livres pour se former une petite bibliothèque . La famille de Voltaire le destinait au bureau ; mais la sécheresse de l'étude du droit le lui fit abandonner pour se consacrer entièrement à la poésie . Admis dans la société des *Lafare* , des *Chaulier* , des *Villars* , des *Bouillon* et du prieur de *Vendôme* , il y puise ce goût naturel , cette plaisanterie fine et délicate qui distingua la Cour de *Louis XIV* : mais ce goût pour la satire attire de bonne heure bien des chagrins au jeune poète . On l'accuse

d'être l'auteur des *Philippiques* (odes très-satiriques contre Philippe d'Orléans , régent du royaume). Sur cette dénonciation , on l'enferme à la Bastille vers 1718 : il avait déjà composé sa tragédie d'*OEdipe*. Le Régent ayant assisté à une représentation de cette pièce , en fut si content , qu'il fit rendre la liberté à son auteur. Celui-ci vient le remercier ; le Prince lui dit : *Soyez sage , j'aurai soin de vous.* -- Je vous suis infiniment obligé , répond *Voltaire* ; mais je supplie V. A. R. de ne plus se charger de mon logement ni de ma nourriture. En 1720 , notre auteur fait un voyage à Bruxelles avec Madame de *Rupelmonde*. Il voit dans cette ville le célèbre et trop malheureux *Rousseau* , le *Pindare de la France*. Des deux abord , les deux poètes concurent une assez forte aversion l'un contre l'autre. *Voltaire* , à qui *Rousseau* montrait son *ode à la postérité* , lui ayant répondu : *Voilà une lettre qui ne parviendra pas à son adresse* , ces deux grands génies , faits pour s'estimer et s'aimer , furent à jamais brouillés. En 1722 , *Voltaire* passe en Angleterre , où il fait imprimer son poème de la *Henriade* , qu'il avait composé pendant le temps de sa détention à la Bastille. Le Roi Georges I et la Princesse de Galles , depuis Reine , l'accueillirent et le comblèrent de gratifications. Tels furent les premiers fondemens de cette fortune , la plus considérable qu'ait jamais amassée un homme de lettres. En 1728 , *Voltaire* repasse en France , met à une loterie établie par *Pelletier Desfours* , alors contrôleur-général , tout l'argent qu'il rapportait d'Angleterre , et y gagne d'autres sommes plus considérables encore. Au milieu de ses spéculations de finance , il n'en cultive pas les lettres avec moins d'ardeur. En 1730 , il donne sa belle tragédie de *Brutus* , c'est-à-dire celle de

ses pièces que l'on peut regarder comme la plus fortement écrite. Le brillant succès dont elle jouit sur-tout dans nos heureuses circonstances, prouve qu'elle est vraiment digne d'un Peuple libre. Les beaux esprits qui vivaient alors ayant conseillé à Voltaire de renoncer à l'art dramatique, qui, disaient-ils, n'était pas son fait, Voltaire leur répond en donnant *Zaïre*, pièce aussi attachante que *Phèdre*. Les lettres philosophiques qu'il publia vers ce temps ayant été brûlées par arrêt du parlement, et lui-même se voyant décreté, il prend le parti de la retraite, et se rend à *Cirey*, terre de Madame du Châtelet, près de Vassí, en Champagne. C'est en étudiant avec cette Dame célèbre les systèmes de Leibnitz et de Newton qu'il donne *Alzire* en 1736, et *Mahomet* en 1741. Cette dernière tragédie, remplie de traits hardis, lui attira tant de contradictions, qu'il la résira, suivant le conseil du vieux *Cardinal de Fleury*, prétre superstitieux qui gouvernait la France à cette époque. Cependant le succès de cette même pièce lui fait obtenir ce qu'on appelait alors *les faveurs de la Cour*; et c'est à la d'*Etiolle*, concubine de Louis XV, et si connue sous le nom de *Marquise de Pompadour*, qu'il les doit. Il obtient la charge de gentilhomme ordinaire et la place d'historiographe de France. C'est en cette qualité qu'il publie son *histoire de la guerre de 1741*. En 1746, il est reçu à l'Académie Française. De nouveaux chagrins qu'on lui suscite le forcent de se retirer à Lunéville, auprès de *Stanislas*. Madame du Châtelet étant morte en 1749, Voltaire revient à Paris, et le quitte aussitôt pour se rendre auprès du Roi de Prusse qui l'appelait à sa Cour. Ce Monarque, tout à-la fois Philosophe et Tyran, l'attache à sa personne par une pension de vingt-

deux mille livres. Mais il était dans la destinée de Voltaire de ne pas jouir long-tems du repos qu'il se promettait. Un malheureux différend survenu entre lui, Maupertuis et Kanig, président de l'Académie de Berlin, fut suivi d'une disgrâce complète à cette Cour. Voltaire n'ayant pu obtenir son rappel à Paris, alla vivre d'abord à Genève : mais forcé de quitter cet asyle, il en choisit un dans le pays de Gex, à une lieue de cette dernière ville. Il changea en un pays très-peuplé le village de Ferney, qui contenait à peine 50 personnes, et qui aujourd'hui offre un gros bourg renfermant plus de quinze cents habitans. Voltaire trouva enfin le repos qu'il cherchait vainement depuis si long-tems ; et il eut pu en jouir pendant plusieurs années encore, s'il ne se fût déterminé à venir à Paris, où il reçut l'accueil qu'il méritait à tant de tirs. Mais le changement d'air, de façon de vivre et les fatigues hâtèrent son dernier moment. Ne pouvant recouvrer le sommeil, il prend une si forte dose d'opium, qu'il en perd l'usage de ses facultés ; et après avoir langui quelques jours, il meurt assez paisiblement le 30 mai 1778. Son corps est porté à l'Abbaye de Sécheres de l'ordre des Bernardins, et située en Champagne.

(3) Un décret du Corps législatif ordonne que la dépouille mortelle de ce grand homme sera transférée à Paris pour y être déposée au Panthéon Français (ci-devant Sainte-Geneviève). On doit révéler Voltaire comme un des premiers fondateurs de notre liberté ; car aucun écrivain dans le monde n'a plus travaillé que lui à démasquer le fanatisme, l'hypocrisie, et à renverser tous les préjugés.

(Cote 124)

CHANT XX.



OVRNEES FAMEUSES

5 et 6 octobre 1789.

L'AN I^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *De M. de Catinat.*

POURQUOI tout ce tumulte et ce bruit du tambour?
Quel terrible danger nous menace en ce jour? (1)
Frémissant de courroux, nos valeureux soldats
Vers la Cité des Rois précipitent leurs pas. (2)

Où ! le plus effrayant des crimes inopis
Qui vient de se commettre à la Cour de Louis!
Un Corps entier insulte, en sa rage, excité,
À l'emblème sacré de notre liberté.

Tous prénant à l'envi le plus coupable essor,
 Osent foulter aux pieds le ruban tricolor ;
 Tous ils osent chanter, égarés par le vin
 D'un air plat et rampant le scandaleux refrain. (3)

PENSEZ-VOUS faire ainsi la cour à votre Roi ?
 Vous le serviriez mieux en défendant la loi ,
 En vous persuadant qu'à de vains embryons ,
 Le ciel n'a point commis le sort des Nations.

SPADASSINS à la ville, et valets à la Cour , (4)
 En vain espérez-vous triompher en ce jour !
 Sur les murs de la salle où l'horreur se commet ,
 Quelle invisible main vient tracer votre arrêt !

Aveuglés partisans des plus sots préjugés ,
 Tremblez ! la foudre est près et nous serons vengés !
 Puisque vous allumez ses carreaux dévorans ,
 Les premiers, sous leurs coups, tombez donc expirans !

Qu'un si terrible exemple instruisant l'avenir,
 Satellites des Rois, vous lassent tous offrir :
 Puisse-t-il vous apprendre à respecter
 L'auguste majesté du Peuple souverain.

Pour son propre avantage, il a pris ces Rois,
 Qui bientôt de leur Maître usurperont les droits,
 Qui se faisant passer pour les empêches des Dieux,
 Ne furent des humains que les plus fâcheux. (6)

De la ces Augias, ces Denis abhorrés,
 Du bonheur des mortels tous ennemis jumés :
 Le nombre en est immense, et par tout nous trouvons
 Pour un divin Titus, mille infâmes Nérons. (7)

ESCLAVES avilis de leurs propres valets,
 Ils végètent sans gloire au fond de leurs palais,
 Ou se livrant soudain à leurs lâches fureurs,
 Ne font de l'Univers qu'un théâtre d'horreurs !

PENDANT CES JOURS de deuil , leurs insolents Visirs
 Triomphant couronnés par la main des plaisirs ,
 Et des sœurs du pauvre à loisir s'engraissant ,
 Vont dans leurs coupes d'or boire à longs traits son
 sang .

ENFIN la vérité pour éclairer ton cœur ,
 Louis , vient t'arracher au séjour de l'errant ,
 Et te faire sentir qu'en bédant à la Loi ,
 D'un Peuple libre et fier il est beau d'être Roi ! (8)

Toi-même tu l'as dit ; mais pour mieux le prouver ,
 Sache à notre hanture aujourd'hui l'élever ,
 Et des anciens abus perdant le souvenir ,
 Par mille droits sacrés viens te faire benir .

Srôt que tu pourras calculer avec toi ,
 Tu conviendras alors que le plus puissant Roi
 Est moins le Roi qui règne au désir de sa cour ,
 Que celui qui du Peuple obtient le juste amour .

N O T E S.

(1) Dès les premiers jours d'octobre 1789, les Gardes-du-corps débordèrent un repas à l'état-major du régiment de Flandres, alors en garnison à Versailles, et Dieu sait pour quelle raison il y était. Les convives égarés par le vin, se livrèrent aux plus coupables excès : non-seulement ils se permirent de chanter l'air injurieux à la Nation : *O Richard ! ô mon Roi ! l'univers t'abandonne*; mais ils s'oublièrent au point de déchirer la cocarde nationale et de la foulir aux pieds. Le Roi et la Reine parurent dans la salle du festin, ou plutôt de l'orgie, et ce fut en leur présence que ces attentats furent commis. Le peuple de Paris, ou la Garde-nationale, ce qui est la même chose, informée de ces divers sacriléges, s'arma et part le 5 octobre pour Versailles, à l'effet de tirer une vengeance éclatante de ces crimes inouïs. Nous nous expliquerons plus au long sur cet article dans le N.^o suivant.

(1) Versailles, ville de l'Ile-de-France, à quatre lieues de Paris. Avant que *Louis XIV* eût fait bâtrir le château où les Monarques Français ont depuis fixé leur résidence, cette ville n'était qu'un hameau peu considérable; depuis *Louis XIV*, elle est devenue, par sa population, une ville du second rang et même du premier. Le Palais renferme des beautés de tous les genres, et les chefs-d'œuvres y sont tellement multipliés, qu'on ne saurait faire un pas sans y trouver un objet digne d'admiration. La grande galerie est le plus beau morceau de ce genre qui existe dans l'univers. Les habitans de Versailles ont tout perdu depuis près de trois ans que la cour

réside dans la Capitale, et cependant ces généreux citoyens se sont toujours montrés les plus zélés partisans de la révolution; leur patriotisme s'est accru en raison des pertes qu'ils ont éprouvées, et c'est avec une bien forte satisfaction que nous pouvons citer aujourd'hui pour exemple les vertus civiques et patriotiques des habitans de Versailles.

(3) Cet air qui se trouve dans la comédie héroïque de *Richard cœur de lion*, me plaît infiniment dans la pièce; ce n'est que dans l'application qu'il est plat et détestable, et encore faut-il entendre ici par *l'air*, les paroles ~~souvent~~ de cet même air. Il est de la composition du célèbre *Gretry*, connu par autant de chefs-d'œuvre qu'il a donné d'outrages au théâtre. J'aime à croire que cet Artiste n'est pas moins excellent Patriote qu'habile Compositeur. Je vois avec un plaisir indicible les Artistes les plus distingués, les Virtuoses les plus célèbres déployer dans les circonstances le plus ardent civisme, et s'illustrer par leur patriotisme autant que par leurs talents. *Ray**, *Halbatre***, *David****, *Lais*****, *Féray****** et cent autres dont les noms m'échappent, sont des citoyens tellement patriotes, qu'on ne risque rien de les proposer pour modèles à tous les autres.

(4) Notre intention n'est pas d'envelopper dans cette accusation tous les Gardes du Roi; nous en avons connu plusieurs qui n'étaient pas moins chauds

* Premier Symphoniste de l'Académie nationale de Musique.

** Célèbre Organiste.

*** Peut-être non moins célèbre. (Voyez les notes du Chant II.)
**** Excellent Chanteur, et l'un des premiers Virtuoses de l'Académie de Musique.

***** Musicien l'chanteur plein de délicatesse et de goût, ci-devant attaché au Chapitre de Paris, et maintenant Maître de Chapelle à l'église Saint-Roch.

Patriotes que Militaires distingués ; mais la jeunesse de ce même corps nous a souvent révoltés par son arrogance et sa fatuité.

(5) *Salomonée*, Roi d'Elide, *Alexandre*, Roi de Macédoine, *Caligula*, Empereur Romain, et cent autres Monarques eurent la folie de se faire passer pour des Dieux. Louis XI, le premier de nos Rois qui usurpa le titre de *Majesté*, qui ne devait jamais appartenir qu'à Dieu seul, Louis XI, le plus plat et le plus lâche des tyrans que l'enfer ait vomis sur la terre, n'a-t-il pas voulu nous prouver aussi qu'il se croyait l'égal de Dieu même, en se parant d'un titre jusqu'alors affecté à lui seul ?

(6) *Augias*, Roi d'Elide. Ce Prince convint avec *Hercule*, de lui allouer la dixme de son bétail pour nettoyer ses étables dont le fumier infectait l'air de son pays. *Hercule* vint à bout de son entreprise, en détournant le cours du fleuve Alphée. Ayant ensuite demandé à *Augias* le prix convenu entre eux, celui-ci refusa de le payer. *Hercule*, justement indigné de sa mauvaise foi, le sacrifia à son ressentiment, et donné son royaume à *Philee*, fils et héritier d'*Augias*.

Denis, 1^{er} du nom, tyran de Syracuse, joignait à la passion de commander, la ridicule manie de passer pour un bel-esprit, pour un Poète. Ayant envoyé son frère *Theodore* à Olympie pour y disputer, en son nom, le prix de poésie, ses vers furent sifflés alors, comme le sont aujourd'hui ceux de l'infame *Durosoi*, détestable auteur du plat il-belle de la *Gazette de Paris*. *Denis* ne pouvant se venger sur les râilleurs, s'en prit à ses sujets qu'il accabla sous sa vengeance de fer. Ce Roi fou faisait manger avec lui tous les Poètes de son temps ; et ceux-ci, à l'exemple de plusieurs des nôtres, avaient la bassesse de flatter son orgueil et son despotisme.

Un certain Polixène eut seul le courage de résister au torrent de la corruption. Denis lui ayant lu une pièce de sa composition, le presse de lui dire ce qu'il pense. Le Poëte lui avoue avec franchise qu'elle est mauvaise, détestable. Le tyran irrité ordonne qu'on le conduise sur-le-champ aux carrières (travaux publics). Cependant, à la prière de sa Voir, il ne tarde pas à le faire élargir. Le lendemain de son retour il lui montre une autre pièce qu'il regardait comme son chef-d'œuvre, et le presse de nouveau de lui en dire son sentiment. Polixène, sans lui répondre un seul mot, se retourne vers le Capitaine des Gardes, et lui dit : Qu'or me remette aux carrières. Denis mourut d'une indigestion, après 38 ans de tyrannie.

(7) *Titus Vespasianus*, fils de *Titus Flavius Vespasianus* et de *Flavia Domitilla*, succéda à son père au trône Impérial : nous aurons occasion d'en parler plus au long dans la suite de cet ouvrage, ainsi que de *Domitius Nérón*, autre empereur Romain, le plus exécrable de tous les monstres couronnés qui ont fait le malheur du genre humain.

(8) Le Roi, écrivant à l'Assemblée Nationale vers la fin de l'année dernière, s'exprime ainsi : Croyez que je sens profondément combien il est bon d'être Roi d'un Peuple libre ! O combien Louis XVI serait coupable, s'il ne pensait pas tout ce qu'il nous dit !

Fautes à corriger dans la chanson imprimée à la fin du 17^e Numéro.

Au 3.^e vers du 2.^e couplet, lisez :

Et s'il ne devient Démocrate,

Au 4.^e vers du 4.^e couplet, lisez :

Il meure pour sa Nation.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N.^o 40.

1. Côte 125

CHANT XXI,

BIBLIOTHÈQUE
NÉERLANDAISE.

LE BEAU VARICOUR,
GARDE-DU-CORPS,
ROMANCE HISTORIQUE (1),

Relative aux circonstances des 5 et 6 octobre 1789.

L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Linval aimoit Arsenne*,

Ou sur celui d'*Alcimadure*.

De ce séjour tranquille.

Gardez-vous de sortir;

Il se passe à la ville,

Scènes qui font frémir,

Jadis rempli de charmes,

Paris est à présent

Du crime et des alarmes,

Le séjour effrayant.

Vous saviez la promesse
 Que le beau *Varicour* (2)
 Obtint de sa *Lucrèce*, (3)
 En partant pour la Cour.
 Trois mois, trois mois encore,
 Mon service fini,
 De celle que j'adore
 Je serai le mari.

APRÈS moisson complète,
 O comble de l'horreur !
 L'incroyable disette
 Met le peuple en fureur :
 En ordre de bataille,
 Animé par la faim,
 Au Château de Versailles,
 Il va crier : *Du pain !* (4)

LE Peuple se présente
 Aux portes du Palais,
 Une garde insolente
 Lui ferme tout accès.
 Une femme s'avance,
 Son sang coule.... A l'instant,
 On court à la vengeance.
 Et l'on verse le sang.

Pour sa troupe coupable
 On punit *Varicour* ;
 O spectacle effroyable
 Du Peuple à son retour !
 La tête ensanglantée
 Est , au milieu des cris ,
 En triomphe portée
 Aux yeux de tout Paris.

La fidèle *Lucrèce* ,
 Dans son appartement ,
 Livrée à la tendresse ,
 Rêvait à son Amant :
 Un bruit sourd l'épouvante ,
 Elle ouvre ses rideaux ,
 Une tête sanglante
Varicour ! les bourreaux !

(6)

ELLE pâlit , frissonne ,
 Tombe , et dès ce moment ,
 La raison l'abandonne
 Avec le sentiment.
 De nos guerres civiles ,
 Hélas ! voilà le fruit :
 Loïn du séjour des villes ,
 Vivons aux champs sans bruit.

N O T E S.

(1) Cette pièce est de M. *Sylvain Maréchal*, auteur connu par divers ouvrages en prose ou en vers, qui ont également réussi et mérité les suffrages du public éclairé. On sait que cet écrivain estimable fut une victime que le despotisme ignorant et barbare des anciens magistrats avait résolu de sacrifier à ses principes monstrueux. Un miracle a sauvé ce jeune auteur qui vient de nous donner la *Constitution Française en chansons, & l'usage des honnêtes gens*. Cet ouvrage qui ne fait pas moins d'honneur à son patriotisme qu'à son talent littéraire, pourra du moins détruire en partie l'effet du venin répandu dans la *Constitution* brochée en plats et très-plats vaudevilles par je ne sais quel *Marchant*. Il est bien étrange que les tribunaux se taisent sur le débit d'une aussi infâme marchandise ! Quoi la liberté d'écrire s'étend jusqu'à composer les plus exécrables libelles contre les loix de son pays ; elle s'étend, cette liberté, jusqu'à empoisonner le cœur de la jeunesse par des pamphlets où tous les principes de justice, de vérité, de raison ne sont pas moins outragés que la décence, la rime et le goût ! on permet que ces odieux pamphlets circulent parmi le peuple et qu'ils fassent l'objet de ses lectures journalières ! Mais la liberté de dénaturer ainsi les choses les plus sacrées, de les profaner, de tourner en ridicule les vérités augustes de notre religion politique, cette prétendue liberté, dis-je, est-elle véritablement la liberté ? n'est-ce pas plutôt le comble de la licence, de l'escroquerie, au crime le plus abominable de

lèze-nation et les loix insensibles à cet outrage se taisent ! N'est-ce pas ici l'instant de s'écrier : *O tempora ! ô mores ! ô tems, ô moeurs ! Mœurs si corrompues, quand vous éleverons-nous à la hauteur de nos principes ? quand vous ferons-nous marcher d'accord avec eux ? Ah ! quel bien nous feront les plus sages loix, la plus belle constitution sans les mœurs, et sur-tout sans cet esprit public, amé de la Liberté ! Législateurs, appliquez-vous à faire naître cet esprit, en faisant honorer les mœurs : accablez pour y parvenir... accablez de toute la rigueur des loix leurs lâches et criminels détructeurs, les Marchant, les Durosoi, les Royou, les Mallet, les Gauthier, et travaillez sans relâche au bonheur des vrais amis de la constitution.*

(2) N.... Varicour, jeune garde-du-corps, fut massacré à Versailles dans la matinée du 6. Sa tête fut séparée de son corps et apportée en triomphe à Paris, au bout d'une pique. Ce crime est affreux, il est exécrable, et ses auteurs sont dignes du dernier supplice. Mais combien sont coupables ceux qui ont donné lieu à ces scènes d'horreurs ! combien est coupable ce tribunal aristocratique, cet odieux châtelet qui, sur des crimes enfantés par le désespoir d'un Peuple poussé à bout, voulait *Instruire le procès de la révolution et la faire pendre !* Varicour était sans doute le moins criminel de ses camarades ; il a payé pour eux, c'est assurément un très-grand malheur : puisse du moins son utile exemple apprendre aux satellites des Rois à ne jamais tourner leurs armes contre leurs concitoyens, contre leurs frères et leurs amis, s'ils ne veulent de nouveau s'exposer à la vengeance du Peuple qui est d'autant plus terrible dans ces affreux momens, qu'il a été plus rafienf

assronts et les oppressions de tous les genres ! que les magistrats de ce bon Peuple, ces magistrats qu'il a lui-même choisis, et qu'il honore de sa confiance, s'empressent de lui rendre justice, il ne sera pas tenté de se la faire à lui-même; dès lors on verra bientôt le calme renaitre. Mais, je le répète, le Peuple, qu'il est plus aisé à bien des gens de calomnier que de contenter, le Peuple crie contre les abus, contre les injustices, contre les atrocités; le mal n'en va pas moins son train et les loix se taisent ! ainsi le veut la liberté ! Quelle infamie de là part de ces *juges de bois et de pierre*, de nous présenter ainsi la licence sous les traits de liberté, pour nous faire maudire et abhorrer cette divinité tutélaire et bienfaisante, comme seule et véritable auteur des forfaits qu'ils laissent impunément commettre en son nom !

(3) *Lucrèce*, nom supposé dans la circonstance. C'est celui d'une Dame Romaine, épouse de *Collatinus*, parent de *Tarquin*, Roi de Rome. Un jour que ce Marque dinait avec lui, *Collatinus* lui prignit la beauté de sa femme sous des couleurs si séduisantes, que *Sextus*, fils aîné de *Tarquin*, aussi présent à ce repas, s'enflamma de la plus vive passion pour *Lucrèce*. *Collatinus* l'ayant présenté le même jour à sa jeune épouse, *Sextus* n'en devient que plus amoureux de cette belle femme. Impétueux dans ses désirs, il se dérobe pendant quelques jours du camp d'Ardée pour venir voir l'objet de sa flamme criminelle. Il se glisse au milieu de la nuit dans la chambre de *Lucrèce*, et se présente devant elle le fer à la main et le feu dans les yeux. Cette Dame, inflexible à toutes ses prières, ne fait qu'irriter davantage son bouillant amour. *Sextus*, poussé à bout par ses refus, menace de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le,

cadavre de ce malheureux placé auprès d'elle dans un même lit, fit croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtiment de leur crime. *Lucrèce* succomba à cette crainte, et *Sextus*, après avoir satisfait sa brutalité, laisse sa victime plongée dans la plus vive douleur. Elle fait appeler aussitôt son père, son époux et ses parens, leur fait promettre de venger son outrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur; elle expire malgré tous les secours de sa famille qui furent impuissans et ne purent la rappeler à la vie. Le fer sanglant dont elle s'était percé le sein devint le signal de la liberté Romaine. On convoque le Sénat, on expose à ses yeux le corps de *Lucrèce*, et les *Tarquins* sont à jamais proscrits.

(4) Il est reconnu aujourd'hui qu'un des principaux motifs du voyage du Peuple de Paris à Versailles, était de solliciter de l'Assemblée Nationale et du Roi des subsistances pour la Capitale. On sait aussi que cette famine qu'on lui faisait éprouver au milieu des plus belles récoltes, était une suite des manœuvres odieuses des ennemis de la liberté naissante, et quels étaient ces ennemis les plus implacables? la Cour, ouï la Cour, les Ministres et tous les Agens détestables du Pouvoir exécutif.

(5) Un *quidam*, assassin sans doute de son métier, connu sous le nom d'*homme à la grande barbe*, coupa lui-même deux à trois têtes de gardes-du-corps qui avaient été fusillés par le Peuple dans la matinée du 6. Il est bon de remarquer que le Peuple ne se porta à cette violente extrémité qu'à son corps défendant; il est prouvé sans réplique que les Gardes du Roi furent les premiers agresseurs, circonstance intéressante que le Poète, auteur de la Romance, a heureusement saisie.

(6) Cet estimable jeune homme, frère de madame de Villette, fut tué l'un des premiers: sa

ous Pavons dit,
Paris au bout d'une pique ; sa jeune amante en-
tendant un grand bruit sous ses fenêtres, ouvre
une croisée pour voir quelle en est la cause , et
le premier objet qui se présente à sa vue est la tête
pâle et sanglante de son amant que le Peuple pro-
mène dans les rues ! Quelle situation déchirante !
il est bien plus aisé de la sentir que de la bien
exprimer ; cependant , M. Maréchal y a réussi
par la simplicité même de son narré , et par sa
juste précision. Un seul mot , dans ces momens ,
en dit plus que les plus belles phrases qui do-
viennent fastidieuses et inutiles.

Nous croyons devoir terminer ces notes par
une invitation fraternelle aux Gardes actuels du
Roi , à ces Gardes qui , citoyens Français comme
nous , sont en cette qualité , la plus belle de toutes ,
nos frères et nos amis. Ou se plaint de leur in-
civisme ; nous aimons à croire que la plupart de ces
plaintes , de ces dénonciations sont mal fondées :
cependant nous avons vu quelques-uns de ces mili-
taires se rendre coupables aux yeux du Peuple
rassemblé des plus grandes imprudences , pour ne
rien dire de plus. Nous engageons toute cette
jeunesse guerrière à ne jamais oublier que c'est la
Nation qui les paye , puisque c'est elle qui paye
son premier Délégué , leur chef : en conséquence ,
qu'ils se rappellent qu'ils sont salariés par le
Peuple et qu'à ce titre ils lui doivent fidélité ,
reconnaissance et respect. La meilleure manière
de prouver leur attachement à leur maître , si ce
titre peut encore les flatter , c'est d'être soumis à
la loi , et de se faire gloire d'être comptés parmi ses
plus fermes appuis et ses plus fidèles sujets.

De l'Imprimerie de MIGNERET , rue Jacob , N.° 40.

Cote 126

CHANT XXII.

INSTALLATION
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUANTE,

A Paris le 19 octobre 1789.

L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Mes enfans, après la pluie.*

LIVRONS-NOUS à l'allégresse,
O braves Parisiens !
Ce Sénat dont la sagesse
Brisa nos honteux lieux.
Parmi nous en ce jour,
Au gré de nos vœux s'empresse,
De fixer sans retour
Son plus fortuné séjour.

(1)



(162.)

LONG-TEMPS l'orgueil en démençē,
Et l'infame trahison,
Ont, en déchirant la France,
Obscurci son horizon.

Notre auguste Sénat
Viens ici, par sa présence,
Au soleil dē l'État
Rendre son plus bel éclat.

D'UNE trame clandestine
Fruit maintenant avéré,
Fuis, excrable famine !
Fuis loin d'un peuple égaré :
La main de nos soutiens,
De l'abondance divine,
La main de nos soutiens
Nous dispense tous les biens.

Qu'UN perfide ministère
Ourdissant ses noirs complots,
Nōn plonge dans la misère,
Se fasse un jeu de nos maux :
Soudain nos Dieux sauveurs,
Dévoilant l'affreux mystère,
Soudain nos Dieux sauveurs
Deviennent nos Dieux vengeurs. (4)

Oui, leur présence chérie
Comblant nos ardents souhaits,
Des Arts et des Jeux suivie
Nous ramènera la paix :

Bientôt tout Citoyen,
Dans l'amour de la Patrie,
Bientôt tout Citoyen
Va trouver son plus grand bien.

Fais briller ce caractère
De justice et de grandeur,
Que du nom sacré de père
Revêt le Législateur.
Jalousx de notre amour,
Pourrais-tu, Solon austère,
Balancer un seul jour
Entre le Peuple et la Cour ?

(5)

De l'impérieux Civisme
Ne ressens-tu point l'ardeur ?
Le brûlant Patriotisme
N'enflame-t-il point ton cœur ?
Loin de nos fiers remparts,
Lâche agent du Despotisme,
Loin de nos fiers remparts,
Fuis nos soudroyans regards !

Mais si défenseur sévère
 Et du Peuple et de ses droits
 Des complots du Ministère
 Tu prétends sauver nos loix :
 Viens, viens, Législateur,
 Sois notre astre tutélaire.
 Viens, viens, Législateur,
 Sois l'astre du vrai bonheur.

N O T E S.

(1) Aujourd'hui le octobre, l'Assemblée nationale a commencé ses séances à Paris. Plusieurs Députés alarmés des troubles que les malveillants avaient excités dans cette Capitale, paraissaient redouter le séjour d'une ville qui fut de tout tems l'asyle des Arts, des Sciences, de la politesse et de de l'urbanité ; ce fut autant pour les rassurer que pour rendre à la Diète auguste l'hommage de ses respectueuses félicitations, que l'Assemblée générale de la Commune de Paris lui adressa une députation nombreuse de ses membres. Cette députation pronoça à ce sujet un discours qui fut vivement applaudi, et auquel le Président de l'Assemblée nationale répondit en ces termes. « Messieurs, l'Assemblée nationale ne doute point du zèle que mettront toujours les Représentans de la Commune de Paris, et tous les habitans de cette grande cité, à concourir au bien public et à la tranquillité générale. Elle reconnaît à votre démarche le patriotisme qui vous a toujours

animés , et elle est sûre que vous mettrez tout
vos soins à éloigner d'elle tout ce qui pourrait
troubler sa liberté sur laquelle repose la liberté
publique. » L'Assemblée tint d'abord ses séan-
ces dans une des salles de l'Évêché de Paris ;
mais une des tribunes publiques qui vint à écrouler
au bout de quelques jours , la força de se choisir
un autre local. Elle se transporta à la salle
qu'elle occupe encore aujourd'hui au Maréchale
des Tuilleries. Nous ne perdrons pas notre temps
à repousser ici les plates et grossières allusions
que de lâches individus , qui n'ont rien d'honnête
que la langue et la main , et qui font un aussi mau-
vais usage de l'une que de l'autre , se sont permises
sur le choix de ce local ; il nous suffira d'observer
qu'il est très - incommodé , très - mal sain , et
peu favorable au développement de l'organe de
la parole. Le Directoire du Département de Paris
vient de proposer à la Législature actuelle de
prendre le nouveau bâtiment de la Madeleine-
de-la-ville-l'Évêque , pour en faire un Palais na-
tional. Nous pensons avec le Directoire que cet empla-
cement serait on ne peut pas plus heureux , et
comme les frais pour achever ce beau Monument
sont les moins considérables de tous ceux qu'on
pourrait faire pour un objet aussi important ,
nous espérons que la Législature actuelle ou la
suivante se déterminera à adopter le plan qui a
été proposé par le Directoire.

(2) Il est inutile de retracer ici l'affreux tableau
de tous ces désordres ; il suffira de dire qu'ils
sont tous excités par les mêmes scélérats ,
seuls auteurs des troubles qui agitent nos divers
Départemens ; et ces scélérats sont les mécontents
entre lesquels il faut compter d'abord les ci-
devant Privilégiés , les Prêtres réfractaires et toute
cette horde d'imbécilles ou de malveillans qu'ils

trompent et qu'ils égarent en les traînant à leur suite.

(3) Un des plus grands scéaux qui nous ait affligé depuis les premiers jours de la révolution jusqu'à la fin du présent mois d'octobre, est sans contredit la famine ; et on sait aujourd'hui que cette famine était une suite des infâmes manœuvres de la Cour, du Ministère et de tous les odieux partisans de l'ancien régime, de ce régime qui n'était favorable qu'au vice, au crime, à la bassesse, à la corruption, et qui était destructeur de tout ordre, de tout bien, de toute vertu. Les effets de cette famine furent si cruels à Paris, dans les mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, qu'il fallait passer des journées entières à la porte des Boulangers pour obtenir à prix d'or une malheureuse livre de pain, et on ne l'obtenait qu'après avoir livré un combat à tous les infortunes, et aux malveillants qui assiégeaient les maisons de ces Boulangers. Qu'on juge de la situation des malheureux chefs de famille. Mon épouse et moi, nous avons été 24 heures sans pain et nous n'avons vécu qu'avec du riz au lait. Celui qui en a n'est pas à plaindre ; mais celui qui n'en a point, celui à qui on dispute, à qui on arrache ce premier aliment, aliment sacré que la nature prodigue si largement à tous les hommes, que faut-il qu'il fasse et qu'il devienne lui et sa nombreuse famille ? car il n'y a que les pauvres qui en ont depuis long-tems ; les riches rougissent et craignent d'avoir des enfants. Eh bien ! nos bourreaux voyaient notre détresse avec le plus grand sang-froid : que dis-je ? ils s'applaudissaient, au milieu de leur criminelle abondance, de nous voir réduits à cette douloureuse et funeste extrémité. Le désespoir égara le Peuple ; ce Peuple, pressé par la faim dévorante, ne porta à quelques

excès, il se vengea sur des innocens peut-être, des maux horribles qu'on lui faisait souffrir, et tout aussitôt les monstres, auteurs de sa misère et de son désespoir, se déchaînent contre lui et le calomnient ! Vils assassins, bêtes féroces que vous êtes, c'est vous, c'est vous seuls qui êtes coupables, et non pas lui : sachez que lorsque le Peuple, après avoir pendant long-tems supporté sa misère et ses maux, se trouve réduit au point de ne pouvoir plus souffrir sans risquer de se perdre ; sachez, dis-je, qu'en se soulevant et en vous résistant, il ne fait qu'user du droit qu'il a de repousser quiconque l'opprime. Malheur alors ! malheur à tous ceux qui le forcent d'user de ce droit !

(4) Tandis que *Mirabeau* discutait la question de savoir si l'on déclarerait ou non inviolable la personne des Députés, il dénonça à l'Assemblée un propos fort indiscret tenu le 5 du courant par le sieur *Guignard*, dit *Saint-Priest*, Ministre de l'intérieur, et dont les suites pouvaient avoir d'horribles conséquences. Cette troupe de 4 à 5 mille femmes venues à Versailles pour y demander du pain, s'adressaient au Ministre ; ce M. *Guignard*, de très-coupable mémoire, leur répondit en ces termes : *Mesdames, lorsque vous n'aviez qu'un pain, vous ne manquiez pas de pain ; actuellement que vous en avez douze cents, allez-leur en demander.* Le dénonciateur demandait que le fait fut renvoyé à l'examen du Comité des Recherches ; mais cette accusation, comme toutes les autres, est restée sans suite. Depuis le commencement de la révolution jusqu'à l'heure où j'écris, il n'est pas un seul Ministre qui ne soit plus ou moins coupable, ou de malveillance, ou d'inconscience, ou de légèreté. *Lassay* est le seul

qui dit été mis en état d'accusation ; mais si sa conscience , si le ciel ne l'absout pas , vous verrez que les hommes le sauveront : ainsi va le monde , et toujours de même il ira , tant que nos mœurs ne s'élèveront pas à la hauteur de nos principes.

(3) Faites exception des *Pétion*, des *Prieur*, des *Buzot*, des *Robespierre*, des *Bouché*, des *Teillard*, des *Vieillard*, et d'une cinquantaine d'autres membres du Corps constituant , et vous pourrez hardiment appliquer au reste ce que *Voltaire* dit des hommes en général : Ils sont pour les trois quarts vains , fourbes , méchans , flâieurs , ambitieux , avares , intéressés , jaloux , traîtres ; quant au dernier quart , il ne vaut ma foi pas la peine qu'on en parle . J'aurai occasion , dans un de mes N^es suivants , de m'expliquer plus en détail sur cet article . Pour moi , je verse toujours des larmes de dépit et de rage , lorsque lisant la sublime *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* , lorsque pressant sur mon cœur ce monument étemel de sagesse , de raison , de vérité et de philosophie , je vois la Constitution qui devait toute entière porter sur cette base inébranlable et sacrée , élevée à tout , et ne point poser dessus . Quelle étrange méprise de la part de nos Architectes ? Est-ce ignorance de leur part ? Je le dirais , qu'on ne voudrait , qu'on ne pourrait pas me croire : c'est donc mauvaise volonté ; et dans ce cas , de quel crime ne sont-ils pas coupables ? J'ai beau chercher à en diminuer , la gravité , l'horreur ; rien ne peut les excuser , sur-tout quand je songe à quel point la confiance de la Nation et les heureuses circonstances de l'année 1791 ont concouru à favoriser leur entreprise .

Cote 127

LIBRIOOTHÈQUE
DU
SÉVII.

CHANT XXIII.

RONDEAU

POUR NOS FRÈRES D'ARMES

MARCHANT A L'ENNEMI.

Chœur de Soldats.

Air : *Vive Henri quatre*.

DIEU de la Guerre,
Viens embraser nos coeurs ; { bis.
De ton tonnerre
Que les carreaux vengeurs
Purgent la terre
De tous ses oppresseurs. Fin.

UN OFFICIER.

Air : *Charmante Gabrielle*.

FAVORIS de la gloire,
Intrépides Guerriers,

127

(178)

Courrons de la victoire
Moissonner les lauriers :
Tous armés pour défendre
Nos plus beaux droits,
Combattons pour défendre
Nos saintes loix.

C H O E U R .

Dieu de la guerre, etc. jusqu'au mot fin

L'OFFICIER : Air de Gabrielle.

FRANÇAIS, Peuple de braves,
Amour de l'univers,
Des Nations esclaves
Brise aujourd'hui les fers,
Le ciel qui te seconde,
Marqua ces tems,
Pour affranchir le monde
De ses tyrans.

C H O E U R .

Dieu de la guerre, etc.

L'OFFICIER : Air de Gabrielle.

RÉPANDANT tes lumières
Chez tes nombreux voisins,

{ 171 }

Et par-tout comme frères,
Accueillant les humains,
Fais par ton fier courage,
Peuple exalte,
Triompher sans partage,
La liberté.

C. H. OR. M. R.
Dieu de la guerre ; etc.

N O T E S.

ADRESSE aux bons peuples de l'Allemagne
et autres, nos frères et amis.

Par T. ROUSSAU, Citoyen Français, Auteur
des Chants du Patriotisme.

LA voilà donc entamée cette guerre horrible, cette guerre infâme et sacrilège, dans laquelle les oncles vont combattre leurs neveux, dans laquelle les enfants vont égorguer leurs pères, et les pères massacrer leurs enfants ! Oui, elle est entamée cette affreuse guerre; mais enfin quel en est donc le sujet ? le voici : bons Peuples de l'antique Germanie, apprenez pour quelle cause injuste et abominable vos lâches oppresseurs veulent vous forcer à tremper des mains criminelles dans le sang des Français, qui sont vos frères et vos neveux, puisque vous descendez tous des mêmes pères. Depuis plus de douze siècles nous étions écrasés sous le joug le plus

dur, le plus honteux et le plus révoltant : depuis plus de douze siècles, des rois imbecilles ou pervers se sont succédés sur le trône de la France, et dans cette longue série de prétendus Souverains, à peine en est-il deux ou trois qui méritent le premier de tous les titres, *celui d'honnête homme*; les autres, livrés ou à leur coupable indolence, ou à leur goût effréné pour tous les plaisirs, ont laissé flotter au hazard les rènes de l'Empire, où les ont remises entre les mains de leurs Courtisans, de leurs favoris, tranchons le mot, de leurs infâmes corrupteurs, c'est-à-dire, de leurs lâches et excrables complices; dès-lors le Peuple entier est devenu comme la proie naturelle de ces vautours affamés, de ces vampires toujours dévorans, et jamais rassasiés. Non content d'enchaîner ce bon Peuple, de l'avilir, ils voulaient l'écraser : pour y parvenir, le Despotisme Royal et le Ministériel s'étaient coalisés avec le Despotisme Sacerdotal, cent fois plus terrible encore. Accablée sous ce triple joug, la Nation Française touchait à ses derniers instans ; lorsque l'immortel génie qui veille au salut de l'Empire accourut le sauver. Une crise effrayante dans son origine, mais heureuse dans tous ses effets, s'opère tout-à-coup ; tout-à-coup le Peuple Français réveillé, sort de son profond assoupiissement ; il voit les fers dont il est surchargé ; il les voit, en rougit, les brise, et prenant soudain le plus sublime essor, il s'élève, sous les yeux de la liberté même qui dirige son vol, au premier rang des Puissances souveraines et législatrices ! voilà, bons Peuples nos voisins, voilà en peu de mots l'histoire entière de notre révolution : le Peuple Français est rentré dans la pleine et entière jouissance des droits sacrés qu'il tient de la nature, de ces droits imprescriptibles dont vos Rois, disons mieux, dont vos barbares tyrans vous ont

déponillés, dont ils vous déponillent encore, mais qu'il ne tient qu'à vous de recouvrer et de reprendre en suivant notre exemple.

Que dis-je notre exemple? mais voilà précisément le crime dont votre roi *Hongre*, dont votre roi *Bohémien* veut nous punir! nous voulons être libres, nous voulons que tous nos voisins, tous les peuples de l'univers soient libres comme nous, qu'ils ne composent plus désormais avec nous qu'une seule et même famille, divisée en nations différentes, mais toutes réunies par les mêmes principes de générosité et de bienfaisance universelle; nous voulons que les Chefs ou Rois de ces diverses sections de la grande famille ne s'en regardent plus insollement comme les Maîtres, comme des Souverains, mais uniquement comme les premiers délégués, comme les mandataires; et vos cruels oppresseurs et vos oppresseurs imbécilles s'irritent à cette idée! ils s'irritent et armant vos bras d'armes particides, ils vous ordonnent de fondre sur nous et de nous égorger! tel est leur bon plaisir: ce plaisir de Roi peut leur convenir, mais sera-t-il aussi de votre goût? je sais bien qu'ils ne le consulteront pas; mais vous, bons peuples nos fidèles amis, obéirez-vous en aveugles, en automates à la voix impérieuse de vos tyrans? et que demanderont-elles ces bêtes féroces? voire sang et le notre: est-ce pour le boire? Quoi! nous irions nous massacrer pour assurer le triomphe des passions viles et ténébreuses de tous ces mangeurs d'hommes? Quoi! nous irions livrer nos heureux foyers et nos brillantes moissons à toutes les suites meurtrières et destructives de la guerre, uniquement pour donner à ces Rois qui se croyant des Dieux, ne sont pas même des hommes, le droit de nous enchaîner et de si bien rivet nos fers que nous ne puissions plus les rompre! mais il veu-

lant gouverner : De quel droit et à quel titre ?
 par la vertu ! non sans doute , il ne nous ont que
 trop prouvé pour la plupart , qu'à peine la con-
 naissent-ils de nom ; et à ne citer que des per-
 sonnages de caste royale , pris chez vous , bons
 peuples Germains , quels étaient ces *Joseph II* ,
 ces *Léopold II* ? ne sont-ils pas tous deux morts
 soudainement comme ils avaient vécu ? L'un en
 véritable fou , l'autre en malheureux débauché ?
 A quoi bon cette guerre contre les Ottomans ,
 où après avoir fait périr 2 à 3 cents mille de
 vos frères , il faut en revenir au point d'où l'on
 était parti ? Voilà le plus bel ouvrage de Monsieur
Joseph. Quant à ce Monsieur *Léopold* , c'est dans
 les bras d'une concubine qu'il termine glorieu-
 sement sa carrière , en méditant contre nous les
 projets de vengeance que le petit *François* son fils
 vient mettre à exécution ! Le pauvre enfant ! que
 va-t-il faire dans cette galère ? croit-il nous asservir
 de nouveau ? croit-il que nos bras l'aideront à
 forger nos chaînes qu'il vous fait partager ? croit-il
 que les Français qui depuis 4 ans respirent l'air de
 la liberté , se laisseront désormais précipiter dans
 les bourbiers sangueux de la servitude et de l'es-
 clavage ? croit-il enfin que vous-mêmes consentez
 à y rester toujours plongés ? Oui , il peut le
 croire , parce que cette idée , digne d'un tyran ,
 flatte son amour-propre et son orgueil ; mais
 c'est ce féroce orgueil des Rois auquel il est tenu
 de mettre un frein éternel , d'opposer une dignité
 insurmontable : c'est ce que nous avons fait , nos
 frères et amis , c'est ce que vous devez , c'est ce
 que doivent faire au plus tôt tous les Peuples
 de ce monde ; puisque ce n'est pas par la vertu
 que les Rois vous commandent , c'est donc pas
 la force ; mais vingt millions d'hommes seront-
 ils toujours assez faibles , assez lâches pour ployer

qu'un seul ; qui abusant de l'autorité qui lui est confiée , qui usurpant les pouvoirs dont sa Nation l'a révétu , prétend lui commander en Maître absolu et donner des loix arbitraires à son Souverain ! et quel est-il le seul véritable Souverain , quel est - il , si ce n'est le Peuple ? Ils mentent , ces usurpateurs de la souveraineté des Nations qui viennent nous dire qu'ils tiennent leur couronne de Dieu et de leur épée . Ce serait avoir de la Divinité tutélaire et bienfaisante , qui regarde tous les hommes comme ses ~~sabans~~ , une idée bien injurieuse pour elle que de croire qu'elle livre la terre à des *Joseph* , à des *Léopold* , à des *François* , pour la gouverner selon leurs caprices , et qu'elle leur donne les Peuples comme un héritage dont ils peuvent disposer ainsi que d'une propriété à eux appartenante . Non , Dieu ne se mêle point des affaires des bons ou des méchants couronnés , que dis-je ? leurs projets insensés ou féroces l'irritent , le révoltent , et après les avoir long-tems supportés , il se lève enfin et se venge : c'est alors que les *Joseph* expirent , minés , consumés , desséchés par les feux dévorans de l'ambition ; c'est alors que les *Léopold* tombent tout vivants des bras de la volupté dans ceux de la mort , et que les *Gustave* sont assassinés par leurs propres gardes , au sein même de leurs Palais ; voilà , hon Peuple de l'Allemagne , voilà peuples valeureux de Liège et du Brabant , des exemples assez frappans de la vengeance du Ciel , et des preuves assez convaincantes du vif intérêt qu'il prend à notre cause qui est celle de tous les Peuples , nos frères et amis . Vainement leurs Rois se sont-ils liqués pour nous attaquer ; c'est contre eux-mêmes , oui , c'est contre ces Princes perfides , contre ces Rois rebelles à leurs souverains , que les Peuples aujourd'hui éclairés sur leurs droits

sacrés, doivent tous s'élever. Et quel bien ces Rois nous ont-ils donc fait depuis que nous les avons créés ? ou plutôt, de quel déluge de maux, de crimes et d'horreurs n'ont-ils pas inondé cette malheureuse terre qui sans les Rois et les Prêtres leurs complices, eût toujours été un vrai *Paradis* ; car si les terribles passions ont toujours fait notre plus grand malheur, ne sont-ce pas les cours qui étaient les foyers toujours ardents, toujours brûlans de ces passions dévorantes ? L'ambition, l'orgueil, l'avareurie, la débauche, la tyrannie, en un mot, tous les vices, tous les crimes, tous les forfaits ne respiraient-ils pas sans cesse leur air natal à la cour des Rois ? leurs Favoris, leurs Ministres, leurs Concubines, leurs flatteurs enfin n'étaient-ils pas tant au moral qu'au physique nos éternels et impitoyables assassins ? Sans doute il est bien tems qu'un ordre de choses si abominable tombe à la vue d'un régime plus convenable à la dignité de l'homme ; il est bien tems que la vertu, accompagnée du talent, reprenne l'empire que l'ot, le préjugé et la prostitution avaient usurpé sur elle ; il est bien tems que les Rois, remis à leur place, ne soient désormais que ce qu'ils devaient toujours être, les premiers Mandataires des Peuples, les exécuteurs des volontés souveraines nationales ; il est bien tems sur-tout que ces Peuples-frères, divisés jusqu'à ce jour par les tyrans, jusqu'à ce jour s'entr'égorgeant pour leur choix, ou pour leurs détestables intérêts ; il est bien tems, dis-je, que ces Peuples réunis par les mêmes besoins, par les mêmes lumières, par les mêmes vertus, s'embrassent, se traitent réciprocement en véritables amis, et qu'enfin ils soient indépendans de la volonté de leurs Délégués, ils se furent une sainte et fraternelle amitié et une paix inébranlable.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N.^o 40.

Cote 728

CHANT XXIV.

BIBLIOTHEQUE
DU MUSEE
DES SOLDAT FRANÇAIS,

SUR

Les deux affaires des 28, 29 et 30 Avril
dernier;

O U

Le Portrait du Héros-guerrier aux prises avec
le sort.

Air : *On compterait les diamans,*

BRAVE Soldat, franc compagnon,
N'en montre qu'un plus grand courage,
Quand l'ennemi, par trahison,
Obtient sur toi quelqu'avantage.
Loin d'en prendre un honteux sotci,
Presse l'instant de ta revanche,
Et s'il t'étrilla samedi,
Songe à le mieux frotter dimanche. *bts.*

(178).

Qui d'entre nous ne connaît pas
Toutes les chances de la guerre ?
Du sort hazardeux des combats ,
Un Biron ne s'alarme guère : (1)
S'il n'en sort pas toujours vainqueur ,
Du moins toujours couvert de gloire ,
Est-il plus grand dans son malheur ,
Que l'ennemi dans sa victoire . *bis.*

APRÈS un choc rude et sanglant ,
Par son admirable retraite ,
Xénophon s'immortalisant , (2)
Prévient son entière défaite :
C'est ainsi qu'un héros battu ,
Par-tout faisant tête à l'orage ,
Nous prouve qu'il n'a rien perdu
Tant qu'il lui reste son courage . *bis.*

N O T E S.

N... Biron, ci-devant connu sous le nom de Duc de Lauzun, Député à l'Assemblée Nationale constituante. Nous ne le considérons pas sous ce point de vue, c'est comme officier que nous devons l'envisager; de ce côté, il n'a rien à perdre, il a tout à gagner; la bravoure avec laquelle il a payé de sa personne dans l'affaire du 29 au 30, prouve ce que nous avançons. Sa retraite faite dans le meilleur ordre possible, au milieu de la nuit et sans qu'on ait pu l'entamer, déclèle dans ce brave Général un talent des plus distingués et de grandes connaissances dans son art. C'est par une telle valeur et par une conduite aussi bien soutenue, qu'un Chef doit mériter et obtenir la confiance du soldat, et certes ! comme officier aussi intrépide qu'habile, M. de Biron en est bien digne. Telle est à Paris l'opinion générale, fortement prononcée sur son compte.

(1) *Xénophon*, fils de *Gryllus*, naquit à Athènes, du tems de *Socrate* dont il fut le disciple et sous lequel il se forma à la politique et à la philosophie. Parvenu à l'âge de prendre un état, il embrasse la profession des armes et vole au secours de *Cyrus* le jeune ; Roi de Persé, qui faisait la guerre à son frère *Artaxerzès*. Après la bataille de Caxaxa, dans laquelle *Cyrus* perdit le trône et la vie sous les coups de son frère,

(186)

dix mille Grecs, sous la conduite de plusieurs Généraux, et notamment de Xénophon, ayant tous combattu vaillamment pour Cyrus, échappent à la poursuite de son vainqueur et font cette retraite si vantée qui les a rendus immortels, ainsi que Xénophon leur Commandant. Ce philosophe-guerrier, de retour dans sa Patrie, se forme le cœur et l'esprit et s'attache à Agésilas, Roi de Lacédémone, qui pour lors commandait en Asie. Ce Monarque l'emmène avec lui au secours de Sparte où Xénophon se distingue également par ses talents supérieurs et son invincible courage. La guerre étant terminée, il se retire à Corinthe où il passe tranquillement ses jours, livré en véritable sage aux doux travaux de l'esprit. Il meurt dans cette dernière ville, emportant avec lui l'estime générale de la Grèce et tous ses regards. Xénophon était un philosophe intrépide, supérieur à tous les événemens de la vie. Un jour qu'il sacrifiait, on lui apporte la nouvelle de la mort de son fils. Il ôte aussitôt la couronne de fleurs dont sa tête était parée : mais lorsqu'on lui eut dit que ce fils était mort en homme de cœur, il remet aussitôt sa couronne sur sa tête, en disant : *je savais bien que mon fils était mort*, et il achève tranquillement son sacrifice. Les Grecs, admirateurs de son éloquence, lui donnèrent les surnoms d'*Abeille Grecque* et de *Muse Athénienne*.

QUELQUES OBSERVATIONS

Sur les Chants du Patriotisme.

Tous ceux qui connaissent mon ouvrage déjà assez répandu, se persuaderont aisément qu'en donnant 8 N^os par mois, composés chacun d'une demi-feuille bien remplie, et le tout à raison de 10 sous pour Paris et de 15 sous pour les Départemens, franc de port, toutes ces personnes, dis-je, croiront facilement que je n'ai point eu intention de faire ici une spéculation de finance. Non, ce n'a pas été mon intention et mon entreprise, je le jure, est toute patriotique. Je ne regrette qu'une seule chose, c'est de n'pas pouvoir donner mes feuilles sans aucune rétribution : mais comme il faut être juste avant que d'être généreux, et que je ne puis subvenir par moi-même aux frais d'impression, de port et d'envoi, il est tout juste que ceux qui veulent se procurer ma feuille concourent aux dépenses qu'elle nécessite. C'est donc pour couvrir uniquement ces dépenses que j'exige la rétribution si modique ci-dessus annoncée. Quant à mon tems, je l'offre gratuitement à mes semblables, m'estimant trop heureux s'ils peuvent en retirer le moindre profit. D'après ces observations, ne suis-je pas bien fondé à dire qu'en offrant mes Chants du Patriotisme au Public, c'est moins un nouveau tribut que je lui impose, qu'un véritable présent que je lui fais. S'il ne m'appartient pas d'apprécier le mérite littéraire, au moins m'est-il permis de parler de son utilité. Mais qui ne la sent pas ? sous l'enveloppe légère de la chanson,

je présente à toutes les classes de citoyens une instruction d'autant plus précieuse pour eux, que loin de les détourner de leurs travaux respectifs, elle ne fait que les y animer davantage par les Chants purs, faciles, et par-tout répétés du Civisme et du Patriotisme. Tous les hommes n'ont pas le tems de lire de grands ouvrages, tous les hommes ne sont pas assez éclairés pour les méditer et les apprécier : il n'est pas un seul être, quel que soit son état, qui n'ait le tems d'apprendre des couplets, qui n'ait assez d'esprit pour en saisir les idées et se les graver dans la mémoire en les répétant. Ce mode d'instruction, léger en apparence, mais en effet très-solide, parce qu'il ne manque jamais son but, m'a paru devoir obtenir la préférence sur tous les autres, et c'est ce qui m'a déterminé à l'adopter. Les défauts les plus communs aux autres modes d'instruction sont la sécheresse et la monotonic qui entraînent toujours le dégoût. La diversité au contraire, cette heureuse diversité, qui toujours nous attache et jamais ne nous fatigüe, fait le premier mérite du genre que j'ai choisi. Aussi tous les Ecrivains Patriotes se sont-ils empressés d'annoncer mon entreprise et d'en faire par-tout des éloges que j'ai reçus à titre d'encouragement.

« Ambier le Peuple en l'instruisant, m'écrivait
 » dernièrement au sujet de son abonnement, le
 » Patriote Dupouyier (Ministre des affaires
 » étrangères), c'est le moyen le plus sûr de lui
 » faire connaître et aimé ses devoirs. Nos Aieux,
 » privés de l'art divin de l'imprimerie, faisaient
 » servir la Poësie à transmettre à leurs enfans
 » les actions héroïques des hommes qui avaient
 » honoré leur Patrie ; leurs maximes sociales
 » tracées dans des Cantiques, se gravaient pro-

fondément dans leurs esprits : remplissez, ajoute
 ce Ministre, le cadre heureux que vous vous
 êtes formé, vous avez obtenu des éloges d'une
 société qui ne les prodigue pas; vous mériterez
 l'approbation et l'estime des bons citoyens que
 vous aurez égayés et satisfaits. » Oui, je le
 remplirai ce cadre, et j'espère que tous les bons
 Citoyens dont me parle le *Patriote Dumourier*, se
 feront un plaisir, je dis plus un devoir de
 concourir, par leur chétive souscription, au succès
 d'une entreprise dont il doit résulter de si grands
 avantages pour toutes les classes du Peuple en
 général. Notre jeunesse citoyenne à laquelle je
 dédie mon ouvrage puisera dans les notes géographiques,
 mythologiques, historiques et critiques
 qui accompagnent chaque Chant, ces connaissances premières qu'il sera désormais honteux au
 simple artisan, à l'ouvrier même de ne pas posséder.
 C'est sans doute l'utilité si bien sentie de mes
 Chants, qui détermina la société des amis de la
 Constitution à me faire inviter par son Comité
 de Correspondance de donner à mon ouvrage
 toute l'étendue dont il est susceptible et à le
 répandre dans les Départemens. « Vos vers, me
 disent les Membres de ce Comité, vos vers
 qui rappellent à tous les Citoyens les époques
 les plus heureuses de la Révolution Française,
 doivent être accueillis avec transport; ils
 enflammeront les vieillards, ils doubleront le
 courage de la jeunesse, ils instruiront agréa-
 blement l'enfance. » C'est d'après ces divers
 témoignages de l'estime de mes semblables, que
 je presse de nouveau tous les pères et mères de
 s'abonner pour leurs enfans. Je saisirai cette occa-
 sion de rendre justice au zèle et sur-tout au
 désintéressement que MM. Buisson, Libraire, et

Migneret, Imprimeur, m'ont témoigné pour la propagation de mon ouvrage et le succès de mon entreprise patriotique. Leur conduite si fort opposée à celle de presque tous leurs Confrères, me pénètre de gratitude, et je les prie d'en recevoir ici les assurances les plus sincères. Je crois devoir prévenir mes Abonnés de Province, que le premier trimestre expire aujourd'hui, et que le renouvellement de l'abonnement ne peut se faire pour moins de 4 mois, et en billets ayant cours à Paris. Le Bureau de Poste de la Capitale n'acquitte pas de mandats au-dessous de 3 livres.

Où s'abonne chez moi, au Marché d'Aguesseau,
cour de Henri IV, N.^o 28, au premier.

Chd^r Migneret, Imprimeur, rue Jacob, N.^o 40.

*Chez Buisson, Libraire, rue Haute-feuille
N.^o 20.*

*Et chez Debrai, Libraire au Palais royal,
galeries de bois.*

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N.^o 40.

Cote 129

LES CHANTS
DU PATRIOTISME,
SOCIÉTÉ AVEC DES NOTES,
SENTE DÉFENS
A LA JEUNESSE CITOYENNE.

Par M. T. ROUSSEAU, Citoyen Français.

SECOND TRIMESTRE,

A commencer du 1^{er} Juin 1792.

L'AN 4^e DE LA LIBERTÉ.

PARIS,
A PARIS,

Chez l'AUTEUR, cour de Henri IV, N° 28,
au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré.

Chez MIGERET, Imprimeur, rue Jacob, faubourg
Saint-Germain, N° 40.

A V E R T I S S E M E N T.

J'AI commencé à faire paraître mes Chants vers les premiers jours de Février, et j'en ai fait imprimer plusieurs, afin que le public eût la facilité de me juger, moins sur un *Prospectus* mensonger, que sur l'ouvrage même. Les demandes que l'on m'a adressées m'ont déterminé à poursuivre cette entreprise dont l'utilité pour le Peuple est généralement reconnue et sentie. Il est bon que mes Abonnés observent que je suis en avance de près de 15 jours; car mon ouvrage n'étant censé commencé que depuis le 1^{er} mars, suivant toutes mes quittances, je ne devais donner mon 24^e N.^o que le 30 courant; ainsi que l'on ne s'étonne point si l'on éprouve quelque retard. Dès que j'ai rempli mes conditions, on n'a rien à me dire: or, mes conditions sont de huit N.^os par mois, et vingt-quatre N.^os déjà publiés font pour trois mois. Les vingt-quatre pour le second trimestre sont tout prêts et on les recevra sans que j'indique les jours; il suffit que je donnerai à mes Abonnés vingt-quatre N.^os pour les mois de Juin, Juillet et Août.

On s'abonne aux adresses de l'autre part, à Paris de 100. par mois pour les Départemens, et de 120. pour Paris & franc de port. Affranchir les lettres et envois.

CHANT XXXV.

INVOCATION A LA VICTOIRE.

Air : *Quel vaste importun nous voulez !*

IMMORTELLE
La plus belle,
Dont tous les Français
Adorent les attractions :
O Victoire ! (1)
Viens pour la gloire,
Au feu des combats, (Fin.)
Embraser nos Soldats.

HEUREUX vengeurs de la Patrie,
Après avoir brisé ses fers,
Tous à la Liberté chérie
Préfèrent d'enfanter l'univers ! (2)

(188)

V XX MARS

Que sa catise

Te dispose

Mère des Héros ;

A suivre nos drapeaux :

Jamais guerre

N'a sur la terre.

Offert un sujet

D'un si grand intérêt !

DÉCLARES-TOI pour la France ,

Guide ses enfans valeureux ;

Et de vingt Peuples belliqueux

Couronne l'espérance.

SUR les oppresseurs du Monde ,

Pour venger ses droits ,

Nous volons à ta voix :

Viens , que ton bras nous seconde ,

Les Tyrans vaincus ,

(3)

Seront tous abattus.

IMMORTELLE

La plus belle ,

Dont , etc. jusqu'au mot fin.

N O T E S.

(1) Les Poëtes anciens ont fait une divinité allégorique de la Victoire, et l'ont donné le nom de *Nicé*. Suivant eux, elle est la fille du Géant *Pallas* et de la Déesse *Styx*. Les Mythologistes représentent la Victoire sous la figure d'une jeune fille toujours gaie, portant des ailes, tenant d'une main une couronne d'olivier et de laurier, et de l'autre, une branche de palmier. En jognant ainsi l'olivier au laurier, les Anciens ont voulu nous faire entendre que la Victoire, dès qu'elle a couronné nos vœux, doit toujours nous faire désirer la paix et nous y conduire.

(2) Je l'ai dit dans mon dernier N.^o, nous ne sommes armés, nous ne nous battons que pour défendre notre liberté et pour conquérir celle du monde entier. Certains Ecrivains affectent cependant de répandre aujourd'hui une opinion qui me paraît bien injurieuse à nos voisins, en nous assurant qu'ils ne sont rien moins que disposés à profiter des moyens que nous leur offrons pour briser leur joug et dés affranchir que nous faisons pour les délivrer. N'ajoutons aucune foi aux nouvelles mensongères de ces feuillistes plus que suspects, et croyons que si nos voisins ne se sont pas encore déclarés en notre faveur, s'ils n'ont pas uni leurs armes aux nôtres, c'est qu'ils en sont empêchés par une force majeure à laquelle nous devons en imposer par une autre plus puissante et plus formidable encore. Ce n'est pas avec des pelotons de troupes, c'est

avec des armées de cent mille combattans qu'il nous faut voler au secours de nos frères, de nos Alliés naturels. C'est alors que nous les verrons soudain s'élever, se joindre à nous et seconder nos généreux efforts. Mais s'ils refusaient..... non, cela n'est pas possible, et c'est un crime que d'en avoir seulement la pensée. Et quel est le peuple assez lâche, assez stupide aujourd'hui pour refuser de briser ses fers, quand l'occasion la plus favorable s'en présente ? Quel est le peuple assez dégradé pour préférer l'esclavage à la liberté, l'oppression des privilégiés à la douceur, à l'heureuse égalité politique ? Certes il n'existe point aujourd'hui de pareil Peuple, et les fiers Brabançons et les braves Liégeois sont, entre toutes les Nations, celles que nous devons le moins soupçonner d'être parvenues à ce dernier degré d'abjection. Secondons-les donc par des armées nombreuses, redoutables ; bientôt elles se jetteront dans nos bras, se confondront avec nous ; égales à nos ennemis par le courage, supérieures à eux par le nombre, c'est ainsi que nous parviendrons à leur en imposer, à empêcher l'effusion inutile du sang des Peuples, et à faire triompher parmi eux cette liberté pour laquelle seule nous combattions.

(3) Il faut entendre par les tyrans, les oppresseurs du monde, tous ceux qui oubliant qu'ils sont des hommes, comme tous les autres se prétendent au-dessus d'eux, parce qu'ils se persuadent qu'ils sont d'une nature supérieure à la leur. Les tyrans et les oppresseurs sont donc tous les Rois qui veulent gouverner despotalement, qui veulent toujours conserver leur infame pouvoir arbitraire, et qui rejettent toute idée d'une Constitution pour les Peuples. Ces Monarques sont

des Despotes absolus, et tous les Despotes sont des tyrans presque toujours détestables, parce qu'il est impossible à l'homme de ne pas abuser de sa puissance lorsqu'il peut tout entreprendre et tout faire impunément. Nous devons encore compter parmi ces oppresseurs les Visirs altiers, les odieux Satrapes de ces Rois, Monarques absolus. Qui ne sait que ces Agens sont toujours cent fois plus impitoyables que l'imbecille individu couronné auquel ils prodiguent si lâchement le nom de leur Maître ! Certes ! Louis XIV, dans les jours de sa prospérité, était aussi vain qu'orgueilleux, aussi impérieux qu'altier ; Louvois, le féroce Louvois, était encore cent fois plus Despote, cent fois plus oppresseur que son Maître. Qui de nous n'a pas connu les Favoris et les Ministres de Louis XV avec quelle insolence avec quelle dureté un Lavrillière gouvernait le Peuple sous le nom du Monarque le plus insouciant, le plus nul qui ait jamais existé ! et qui de nous n'a pas été plus ou moins frappé par la verge de fer des Breteuil, des Calonne, et des de Noë ? Voilà les tyrans, voilà les oppresseurs contre lesquels tous les Peuples devront aujourd'hui s'élever. C'est peut-être moins aux Rois qu'à tous ceux qui les entourent, à tous ceux qui les trompent, les agencent, les perdent, que nous devons tous faire une guerre à outrance. Le premier des Monarques qui mérita d'être à jamais flétrir par l'odieux surnom de tyran, le serait-il devenu en effet s'il n'eût rencontré dans ses Favoris, dans ses Ministres, des coupables, des infames complices de ses passions, de ses vices et de ses crimes ? Je ne dirai pas si j'aime ou si je n'aime point les Rois ; mais je jure ici qu'en général je hais de bon cœur

(192)

tous leurs Ministres ; et comment pourrais - je ne pas les haïr , ces hommes qui par la nature de leurs places , étant à même de faire tant de bien aux Peuples , ne leur ont jamais fait que du mal , en corrompant les Princes et en se plongeant avec eux dans un gouffre de crimes , de turpitudes et d'horreurs ! Peuples ! il est temps de mettre un frein à l'avarice , à l'orgueil , à l'ambition , de tous ces odieux Agents de l'autorité Royale . A celle-ci , substituez l'autorité Nationale , la seule autorité souveraine et légitime , en forçant vos Rois à adopter les Constitutions que vous formerez ; en forçant ces Monarques à n'être que vos premiers délégués , les exécuteurs suprêmes des loix que vous vous donnerez à vous-mêmes . Dès qu'une fois vous aurez une Constitution , dès que l'empire absolu de la loi remplacera l'empire absolu du pouvoir despote et arbitraire , alors vous pourrez vous dire libres , souverains , alors , seulement alors , on verra le règne régénérateur des talents , des mœurs et des vertus , succéder au règne oppressif des vices , des intrigues , de la bassesse et de la corruption ; et les hommes plus éclairés , par conséquent devenus meilleurs , seront nécessairement plus heureux .

Faute à corriger.

Chant XXXIII , pag. 170 , 3^e vers

Tous armés pour défendre ;
Tirez , Tous armés pour reprendre .

Dé l'Imprimerie de MIGNERET , rue Jacob , N^o 40 ,

Cote 130

CHANT XXVI.



LOI DE SANG,

LA LOI MARTIALE,

Portée le 21 Octobre 1789,

L'AN I^{er} DE LA LIBERTÉ.

Air : *Ce mouchoir, belle Rémonde.*

QUELLE terrible Furie (1)
Guide nos Législateurs ?
Quel implacable Génie
Leur inspire ses fureurs ?
En nous prescrivant le culte
De la plus heureuse loi , (2)
Tous au sang d'un Peuple brûlé
Osent mettre un Peuple-Roi !

Crois-tu donc par le carnage ,
 Impitoyable Solon ,
 Me faire aimer ton ouvrage ,
 S'il répugne à ma raison ?
 Liberté , sous ton empire ,
 Est-ce à grands coups de fusils
 Qu'on veut encor nous conduire
 Et régner sur les esprits ?

Le bon Peuple , trop crédule ,
 Trompé sur ses intérêts ,
 Commet parfois , sans scrupule ,
 Les plus révoltans forfaits :
 Mais enfin , par tes avances ,
 Vois d'abord à le gagner ;
 Pour toi l'heure des vengeances
 Doit toujours trop tôt sonner .

Fût-il cent fois plus coupable
 Qu'on ose te le montrer ,
 As-tu le droit exécralbe
 De le faire massacrer ?
 De vivre au siècle où nous sommes ,
 Qui ne doit pas s'effrayer ,
 Si l'on dispose des hommes ,
 Ainsi que d'un vil gibier ?

(195)

MAGISTRAT , je te l'accorde ,
Voilà dix mille brigands : (4)
Ne peut-il dans cette horde
Se trouver des innocens ?
À ton ordre le plomb vole ,
Il va frapper ces derniers ;
Car aussi légers qu'Eole , (5)
Disparaissent les premiers .

Mais contemple les victimes
De ton pouvoir odieux ;
Nous cherchons en vain leurs crimes ,
Ils n'en ont point à nos yeux :
Viens donc rendre à cette mère
Les appuis de ses vieux ans ;
Bourreau ! viens rendre ce père
A sa semine , à ses enfans .

LEURS cris qui se font entendre ,
N'ont-ils pas percé ton cœur ?
Puisent-ils au moins t'apprendre
A détester ta fureur !
Lorsque le Peuple s'égare ,
Si tu veux le ramener ,
Tu dois l'éclairer , barbare !
Et non pas l'assassiner .

(196)

Au glaive des loix sévères,
Livre ses agitateurs,
Car des ordres arbitraires
Sont sujets à trop d'erreurs.
Troupe en Citoyens féconde, (6)
Cesse, pour toi, s'il te plaît,
De casser la tête au monde,
Laisse chaçun comme il est.

N O T E S.

(1) Les *Furies* ou les *Euménides* étaient, suivant la Fable, trois Divinités infernales, filles de l'Achéron (fleuve des Enfers) et de la Nuit. On appelle ces trois Divinités, *Alecton*, *Mégère*, *Tisiphone*. Les Poëtes nous les représentent armées de torches ardentes et coiffées de couleuvres : leur emploi ordinaire est de tourmenter les pervers que leurs crimes ont précipités dans le Tartare (lieu le plus horrible des Enfers) ; ainsi les Furies remplissoient chez les Payens l'office des diables et des diablotins chez les Chrétiens. Le bon sens a fait disparaître les Furies ; espérons qu'un bon décret du Corps législatif suprême au premier jour tout ces diables pour lesquels nos femmes sur-tout ont tant de goût. Mais, dira-t-on, ces Dames veulent être empalées à quelque prix que ce soit ; en ce cas, laissez-les pour leurs menus plaisirs,

Et Lucifer,

Et tous ces noirs Messieurs habitans des Enfers,

(2) Notre nouvelle Constitution que nous ne saurions trop chérir, malgré les taches qui la déparent. Le tems qui les fera disparaître, la rendra un jour là plus belle et la plus admirable Constitution de l'univers. Jusqu'à cette époque qui n'est pas fort éloignée, ne cessons pas de la regarder comme le plus beau monument de sagesse, de raison et de vérité qu'ait jamais enfanté l'esprit humain. Aujourd'hui que les rebels osent l'attaquer les armes à la main et prétendent la renverser, ne souffrons pas qu'ils en obtiennent même une virgule. Qu'elle devienne, grâce à notre bravoure, l'écueil insurmontable de l'ignorance, de l'imbecillité et de l'orgueil de tous les despotes, de tous les tyrans, de tous les mangeurs d'hommes qui surchargent encore la terre du poids de leurs personnes si justement exécrées.

(3) Les désordres allant toujours en augmentant dans toutes les parties de l'Empire, à la séance du 21 octobre 1789, MM. d'Estourmel, Foucault, Ricaud de Sceaux, Barnave et autres réclament la Loi Martiale. Mirabeau l'aîné prétend qu'il n'y a qu'un moyen de nous rendre le calme, c'est de demander au Pouvoir exécutif quels sont ceux dont il a besoin pour assurer les subsistances, de lui accorder ces moyens, et de l'en rendre responsable. M. Robespierre observe avec raison que ce n'est pas contre un Peuple qui meurt de faim qu'il faut employer la force tyrannique d'une Loi Martiale; mais qu'il faut dévoiler la trame des Conspirateurs et nommer un Tribunal national pour juger ces grands coupables d'une manière éclatante. Cette discussion a été aussi longue qu'affligeante pour l'humanité; enfin on porte le décret suivant. « 1^o. Le » Comité de Constitution se retirera sur-le-champ » pour s'occuper de la rédaction d'un projet de loi » contre les attroupemens, qui puisse être décreté.

» et porté à la sanction dans le jour. 2.^e Il est en-
» joint au Comité des recherches de faire toutes
» les recherches et informations nécessaires pour
» découvrir les auteurs des troubles et des manœu-
» vres qui peuvent avoir lieu contre la tranquillité
» publique et le salut de l'Etat. 3.^e Qu'il est pa-
» reillement enjoint au Comité de Police établi à
» l'Hôtel-de-ville de Paris, de fournir au Comité
» des recherches tous les renseignemens qui pour-
» raient lui parvenir sur cet objet. 4.^e Le Comité
» proposera incessamment un plan pour l'établis-
» ment d'un Tribunal chargé de juger les crimes
» de l'ëse-Nation, etc. » En conséquence de ce
décret, le Comité de Constitution s'assemble pour
convenir de la Loi Martiale à décréter : la Loi
rédigée, il rentre, et M. Targer lit à l'Assemblée
son projet de décret contre les attroupemens qui,
à un amendement près proposé par M. Duport,
est adopté à l'unanimité. Ce décret porte en subs-
tance, 1.^e que les Officiers municipaux seront
obligés de déclarer que la force militaire est néces-
saire aussitôt qu'ils le croiront convenable, sauf
à répondre, sur leur tête, des événemens; 2.^e Qu'au
premier mouvement apparent il sera demandé par
lesdits Officiers aux personnes réunies, la cause de
leur rassemblement et les abus dont elles demandent
le redressement. 3.^e Qu'après la déclaration faite
de la Loi Martiale, le drapeau rouge sera arboré
à l'Hôtel-de-ville et promené dans les rues. 4.^e Qu'en
tous les attroupemens formés malgré le signal fatal
du drapeau, seront réprimés par la force militaire.
5.^e Qu'à ce signe les Maréchaussées, les Milices et
toutes les forces militaires seront obligées de dé-
ployer leur énergie en faveur de la cause publique.
6.^e Qu'il sera fait trois sommations aux Citoyens
attroupés de se retirer. 7.^e Que la force sera em-

ployée contre ceux qui résisteront à ces sommations.
 8.^e Si ce peuple se retire paisiblement, les Chefs de la sédition seront seuls punis de trois ans de prison, sans armes, et de mort, s'ils sont armés.
 9.^e Même peine contre le Peuple qui feroit violence.
 10.^e Dégradation et trois ans de prison contre tous Chefs ou Soldats qui refuseraient le service; punis de mort s'ils contribuent à l'attouement. 11.^e Les Officiers municipaux dresseront procès-verbal de tous les événemens. 12.^e Après le rétablissement de la paix, on publiera que la Loi Martiale est abolie; on renfermera le drapeau rouge, et on lui substituera le blanc qu'on portera pendant huit jours dans les rues.

Toute l'Assemblée a frémi à la seule idée d'une loi aussi terrible; et cependant elle a été portée sans prévoir ses conséquences. Ce bon M. Veto, si prestre à s'étendre sur toutes les loix d'urgente nécessité, a laissé passer celle-ci, la seule qu'il eut dû arrêter. Bref, chacun s'est demandé depuis ce jour d'horreur, s'il était bien vrai que le Peuple le plus doux, le plus poli, le plus éclairé et le plus humain de l'univers, eût besoin d'une Loi qui ne fut jamais mise en usage que chez les Nations féroces qui s'entre-déchirent. On sent assez, sans que je le dise, que la fin de ce Chant a rapport à la trop funeste et trop coupable journée du 17 Juillet dernier. Oh! qu'ils sont donc criminels les premiers auteurs de cet infame massacre!

(3) *Eole*, Dieu des vents: on le dit fils de Jupiter. Il reçut très-bien *Ulysse* qui passait par ses Etats; et pour marque de sa bienveillance, il lui fit présent de plusieurs autres où les vents étoient renfermés. Les compagnons d'*Ulysse* ne pouvant résister à leur curiosité, eurent l'imprudence d'ouvrir ces autres; les vents s'échappèrent aussitôt,

causèrent un désordre épouvantable, et occasionnèrent une tempête si furieuse, qu'*Ulysse* perdit tous ses vaisseaux et se sauva seul sur une planche. *Eole* avait un si grand empire sur les vents, que sa seule volonté les retenait, et sa présence leur en imposoit. Le Royaume d'*Eole* étoit situé sur les bords de la mer auprès de la Sicile. *Eole* n'étoit autre que le Marin le plus habile de son temps, qui savait commander aux tempêtes les plus furieuses par l'habileté de ses manœuvres. L'ignorance en a fait un Dieu.

(6) Nous sommes bien loin d'inculper la Garde Nationale, puisque ce serait nous inculper nous-mêmes dès que nous formons tous cette Garde ; mais nous ne saurions trop inviter nos frères d'armes à si bien combiner et régler tous leurs mouvements, qu'ils n'aient jamais à se repentir d'avoir été les instruments malheureux des passions et des erreurs de ceux qui les commandent. Des coups de fusils sont un rude remède, et on ne doit jamais employer ce remède que quand tout est désespéré.

Le premier trimestre étant expiré, nous prions nos Souscripteurs de vouloir bien renouveler leur abonnement.

Cate 131

CHANT XXVII.

BIBLIOTHÈQUE
DU
SURNAT.

AUX PATRIOTES,
SUR LEURS DISSENTIONS
PARTICULIÈRES

Et leur désunion opérée par les ennemis
secrets de la Liberté.

Air : *Que ne suis-je la fougère !*

Que n'ai-je l'heureux génie
D'un Voltaire ou d'un Rousseau ! (1)
Que n'ai-je ton énergie,
Fier et bouillant Mirabeau ! (2)
Vers le bonheur de la France,
Dirigeant tous les esprits,
Moi seul, par mon éloquence,
Je sauverais mon Pays.

CONTRE le plus bel Empire

Qui brille dans l'Univers ,

Quel affreux démon conspire

Pour le replonger aux fers ?

O magnanimes Apôtres !

Que vos loix me font aimer ,

Qui , les uns contre les autres ,

Vient aujourd'hui vous armer ?

C'est toi , lâche Despotisme ,

Qui nous cache en vain ton jet :

Toi qui du vil fanatisme

Attise en secret le feu :

Pour resaisir ta puissance

Et régner par tes forfaits ,

Tu brûles , dans ta vengeance ,

De la soif du sang Français .

(n^o 3)

Contre ce monstre terrible
Qui prétend nous asservir,
Dans notre ardent invincible,
Courons tous, nous réunir :
Sortant de sa léthargie,
Que tout Français embrasé,
A la voix de la Patrie
Se réveille électrisé.

De là plus tendre des intérêts,
J'entends les plaintifs accents :
Elle réclame, ô mes frères !
Nos secours, les plus pressans.
Le plus grand danger l'obsède ;
Voulons-nous l'en préserver ?
Que tout autre intérêt cède
Au devoir de la sauver.

QUAND s'élançant jusqu'an faîte,
Le feu brille ma maison ;
Quand battu par la tempête,
Mon navire coule à fond ,
Qu'ai-je besoin de harangues ?
Ah ! plutôt doublant le pas ,
Enchaînez toutes les langues
Pour faire agir tous les bras.

LAISSONS à la gloriole
L'art perfide du Rhéteur :
Un si pitoyable rôle
Sied-il à l'homme de cœur ?
C'est dans les champs de la gloire
Que scellant ses grands travaux ,
Il court chercher la victoire
Qu le trépas des Héros.

(205)

Trop long-tems, orgueil coupable,
Tu divisaſſes les esprits ,
Dans l'espoir abominable
D'écraser tous les partis :
Si pour prendre ta défense ,
L'Autriche a ſon Porsenna , (4)
Apprends qu'il existe en France
Des milliers de Scévolā . (5)

N O T E S.

(1) *Jean-Jacques Rousseau*, Citoyen de Genève, immortel Auteur du *Contrat social* et de cent autres écrits dans lesquels la vérité, la justice, la philosophie plaidèrent vainement pour les droits de l'homme jusqu'à l'heureuse époque de la révolution, qui seule nous les a fait recouvrer.

(2) *Honoré-Gabriel Riquetti-Mirabeau*, mort le 2 avril de l'année dernière. Ce grand homme fut, comme nous l'avons déjà dit, une des lumières de l'Assemblée constituant ; il fit des fautes, même essentielles, mais le caractère d'élévation, de grandeur et d'énergie qu'il sut imprimer à tous ses pas dans sa carrière politique, a fait oublier ses erreurs ; car nous ne saurions avilir un aussi beau,

un aussi grand talent que le sien, en nous servant d'un terme qui emporterait l'idée des trahisons que la jalouse ou la méchanceté peut seule lui imputer. Certains Législateurs ont pu et peuvent encore se vendre. Dès que la mesure des talents est une fois déterminée, il ne s'agit plus que de les marchander et d'en livrer le prix convenu ; mais quelle Liste civile dans l'univers entier auroit pu payer le talent de Mirabeau ?

(3) Il est bien étonnant que les Patriotes ne se soient pas apperçus du piège qui leur est tendu par le Despotisme, ses complices et adhérents. Le Despotisme a tout perdu à la révolution, il veut tout régagner ; convaincu que tous ses efforts seront vain tant que nous serons unis, il nous divise pour nous faire écraser les uns par les autres, venir dominer ensuite plus aisément sur tous les partis, et nous donnons dans le piège ! Au lieu de nous réunir et de fondre tous ensemble sur lui et d'achever de le terrasser, de l'anéantir, nous le laissons se lever, prendre des forces, en perdant les nôtres dans les combats perpétuels que nous nous livrons. Apôtres de la liberté, ô vous qui en êtes les premiers fondateurs ! vous qui en êtes aujourd'hui les plus fermes soutiens, Rœderer, Prieur, Robespierre, Vergniaux, Guadel, Brissot, Merlin, Bazire, Chabot ; vous tous enfin qui chargés par le Peuple du soin de son bonheur, devez le fonder sur la sagesse des loix qu'il vous demande, enfans de la Patrie, c'est en son nom que je vous conjure ici d'oublier pour jamais jusqu'à l'idée des différends qui se sont élevés dernièrement entre vous, et qui ont failli devenir si funestes à la chose publique. Le Despotisme, en semant sourdement les soupçons et les désiances, était parvenu à vous soulever les uns contre les autres ; mais puisque le masque qu'il

était adapté est tombé , puisque le monstre est maintenant reconnu , venez tous , venez jurer sur l'autel de la Patrie , au sein des amis de la Constitution , de le combattre de nouveau , et de ne plus quitter le champ de bataille qu'il ne soit anéanti . Venez vous reconnaître pour frères et pour amis , et que votre embrassement à la vue de tout le Peuple fai apprenne qu'il a retrouvé en vous ses plus zélés défenseurs , ses inébranlables appuis . Il s'est trouvé des êtres assez vils , assez méprisables pour vous accuser de vous être vendus à nos mortels ennemis . C'est en les accablant de tous vos traits , ces ennemis implacables , que vous devez nous prouver toute la pureté de vos principes , toute la magnanimité de vos sentiments et de votre patriottisme . Vous ! vous vendre ! vous , servir la cause des Despotes ! non , non ! et quel prix pourrait-il donc vous donner que vous pussiez comparer à celui que nous vous offrons ? Il vous prodiguerait ses misérables honneurs , ses trésors plus méprisables encore ; mais vous assurerait-il notre estime , notre amour , notre inviolable attachement ? Et l'avantage inappréciable de régner sur vos égaux par des sentiments si doux , n'est-il pas au-dessus de la miserable vanité qui vous porterait à le subjuguier par ce futile étalage de richesses qui faisait tout le mérite des Valets insolens de l'ancienne Cour ? Venez parmi nous , frères et amis , venez recueillir nos voeux , nos hommages , nos respects , nos bénédictions ; voilà les seuls trésors que doive aujourd'hui ambitionner l'homme libre , le véritable citoyen Français ; voilà les seuls dignes du Législateur pénétré de la grandeur et de la majesté de son rôle mille et mille fois au-dessus de celui de tous les rois de la terre .

(4) Porsenna , Roi d'Etrurie , (aujourd'hui la

Toscaze), prit la défense des Tarquins chassés de Rome, mais il fut vaincu par les Romains, sous la conduite des Clélie, des Horatius Coclès et des *Mutius Scévola*.

(5) *Mutius*, surnommé *Scévola*, jugeant que la vie de Porsenna était incompatible avec le salut de sa Patrie, se détermine à la lui ôter. Il passe à cet effet dans son camp, entre dans la tente du Roi, poignarde son Secrétaire qu'il prend pour le Prince. Les Gardes accourent, et s'emparent de *Mutius* qui ne répond rien autre chose à toutes les demandes qu'on lui fait, sinon : *Je suis Romain.* Et comme s'il eût voulu punir sa main de l'avoir si mal servi, il la porte sur un brasier ardent, et la laisse brûler en regardant fièrement Porsenna. Celui-ci, touché d'un si grand courage, fit la paix avec les Romains, sur-tout quand il eut appris de *Mutius* lui-même que Rome renfermait encore dans son sein 300 jeunes gens qui étaient déterminés à lui arracher la vie s'il s'obstinait à faire la guerre à leur Patrie pour le rétablissement des odieux Tarquins.

On souscrit pour cet ouvrage, à raison de 15 sols par mois pour les départemens, franc de port; et de 12 sols pour Paris, chez M. Rousseau, son Auteur, au marché d'Aguesseau, cour de Henri IV, n^o 28, porte Saint-Honoré, et chez Miclerét, rue Jacob, n^o 40.

Cote 132

CHANT XXIX.

BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.

H Y M N E
POUR LA FÊTE SOLEMNELLE
DU TRIOMPHE DE LA LIBERTÉ,

DÉDIÉ

A nos Frères de toutes les armes.

Air : *Du serein qui te fait envie.*

Je vois la naissante feuillée,
L'ivresse régne dans mes sens ;
Dès ce jour je prends ma volée,
Amis, je vais courir les champs !
Heureux enfans de la nature,
Que chacun de vous transporte,
Vienné avec moi sur la verdure,
J'y vais chanter la Liberté.

Sous sa parure verdoyante,
Mais déployant tous ses attraitz,
Ajoute, Déité charmante,
Le plus grand prix à tes bienfaits.
S'il est un Paradis sur-terre,
Il s'offre à mon œil enchanté,
Par-tout où, sur l'humble fougère,
Je puis bénir la Liberté.

Qu'au signal donné par Bellonne,
S'élançent nos soldats bouillans ;
Qu'au bruit de l'airain qui tombe,
Se mêle aux cris des combattans.
Peut-on douter de la victoire,
Lorsque sous un Chef redouté,
Les Français, enfans de la gloire,
Se battent pour la Liberté.

(219)

EMPRESSES TOI, Belgique aitiere,
De nous recevoir dans ton sein ;
Le Français s'y présente en frère,
Le rameau d'olive à la main :
Bientôt dans tes cités heureuses,
Tu verras, par ses soins planté,
Flotter sur leurs tours orgueilleuses
L'étendart de la Liberté.

PEUPLE sensible et magnanime,
Toujours plus grand dans tes succès,
Pénétre d'amour et d'estime
Tout l'Univers pour les Français :
Que la sagesse te seconde
Plus que ton courage indompté ;
C'est par la Vertu qu'en ce Monde
Doit triompher la Liberté.

N O T E S.

T. ROUSSEAU, Citoyen Français,
Aux Soldats de toutes les armes, ses
frères et amis ; salut.

L'heure fatale des vengeances est donc enfin sonnée ! déjà le signal effrayant de la mort et de la destruction est livré ; il faut combattre , il faut vaincre ou périr ! oui , mes amis , oui , mes braves camarades , il faut vaincre ou mourir libres ! Mais que parlai-je de l'heure des vengeances et de signal de la destruction ? Cette guerre , la première que nous faisons comme Temple libre , comme Peuple souverain et législateur , ressemblera-t-elle à toutes les autres guerres , suites ordinaires de l'orgueil , de la vanité , de l'ambition des Rois , ou des odieux caprices de leurs Ministres ? Allons - nous , encore combattre pour le choix de nos Tyrans et nous égorer pour les menus plaisirs de nos barbares Oppresseurs ? Non , mes amis , non , valeureux soldats Français , cette guerre ne doit donc avoir aucun trait de ressemblance avec celle des Alexandre , des César , des Attila , des Gengis-kan , des Louis XIV et de tous les autres mangeurs d'hommes passés , présens et futurs . Si les guerres faites par des monstres couronnés , trop fécondes en crimes , en massacres , en horreurs de tous les genres , sont des fléaux terribles et un éternel opprobre pour l'humanité ; la guerre que se voit forcée d'entreprendre une Nation libre , une Nation aussi puissante que

valeureuse, ne doit offrir à l'univers qu'il la contemple que des combats de générosité, que des actes de civisme, que des traits immortels de sensibilité, de clémence, d'humanité, cent fois au-dessus des exploits les plus vantés de la bravoure et de l'héroïsme guerrier. Soldats, n'oubliez jamais que si la guerre faite par les tyrans est une guerre offensive, meurtrière et dévastatrice; celle faite par un Peuple libre et magnanime, doit être une guerre toute défensive, toute généreuse et conservatrice. Ce n'est pas pour détruire que vous êtes armés; c'est uniquement pour repousser ceux qui depuis trois ans vous font une guerre d'autant plus cruelle qu'elle est sourde et cachée; c'est pour soutenir et défendre les Peuples voisins, vos bons et fidèles Alliés; c'est pour protéger à-la-fois leurs biens et leurs personnes; c'est, enfin, pour briser leurs chaînes, et assurer dans tout l'Univers le triomphe éclatant de-là liberté. Mais comment réussir dans cette noble et admirable entreprise? Est-ce par la force des armes, par de brillans exploits, par un courage invincible? Non, c'est par de grands exemples de modération et d'amour pour la discipline; c'est par toutes les vertus qui distinguent et le Soldat-citoyen et le Citoyen-soldat. Eh! qu'importe aux habitans de telle et telle contrée que leur pays fasse ou non partie de tel ou tel Empire, si leur malheureuse condition ne doit pas changer, s'ils doivent toujours être gouvernés par des hommes dépourvus de génie, de caractère, d'énergie et d'élévation, par des hommes honteux, esclaves de toutes leurs passions, et tyrans aussi atrois que féroces de leurs semblables? En vain ces barbares individus se présenteraient-ils chez leurs voisins sous le spacieux prétexte de les aider à briser leurs fers; loin de leur ouvrir leurs portes, ces voisins

les leur fermeraient ; loin de les recevoir à bras ouverts , ils s'armeraient tous pour les combattre et les repousser . Mais qu'un Peuple juste et généreux se présente , qu'il n'offre à ces Nations voisines qui supportent impatiemment le joug humiliant , sous lequel elles gémissent depuis tant d'années ; qu'il n'offre , dis-je , que des exemples de grandeur d'ame , de sagesse et d'humanité ; c'est alors que ces Nations reconnaîtront tous les soldats de ce bon Peuple pour leurs frères et leurs amis , pour leurs plus fermes soutiens , pour leurs dieux tutélaires et vénérables ; c'est alors que ces Nations fatiguées et du despotisme et des despotes briseront leurs fers accablans , pour courir au-devant des légers liens de fleurs que la sainte Amitié fraternelle leur présentera . Je ne puis donc trop vous le répéter , frères et amis , faites-vous précéder chez tous les Peuples que vous voulez conquérir à la liberté , faites - vous précéder par la renommée éclatante de vos mœurs et de vos qualités sociales ; faites que ces Peuples vous regardent comme des êtres vraiment extraordinaires , moins en raison de votre courage , de votre intrépidité , qu'en raison de votre inviolable attachement à la justice , à la subordination , à toutes les vertus du franc soldat , du seul et véritable héros .

Soyez toujours grands dans vos fevers , soyez plus modestes encore dans vos triomphes ; sur-tout soyez humains et cléments au sein de la victoire : gardez-vous de jamais vous faire environner par la crainte ; marchez par-tout accompagnés de l'espérance et de l'amour . Songez , ô mes bons amis ! que dès l'instant que votre ennemi s'est rendu , dès l'instant qu'il est en votre puissance , il doit vous être aussi cher , aussi sacré que votre propre fils ; en vous rendant les bras , en se rendant à vous , il vous adopte , en quelque façon , pour père : voudriez - vous ,

pourriez-vous devenir son infâme bourreau ? Soldats, pardonnez aux larmes qui s'échappent en cet instant de mes yeux ! Mais que vois je ? ainsi que moi vous en répandez sur le sort des malheureuses victimes que la rage des brigands a frappées, et déchirées si inhumainement au milieu de vous ! On ose vous accuser de cet horrible forfait ! Mais je suis là pour vous défendre et je vous défends ; je soutiens que vous en êtes incapables. Oui, je jure que vous n'êtes point les auteurs de ces atrocités monstrueuses, et qu'elles n'ont été commises que par de viles assassins qui se sont glissés dans vos rangs pour les commettre, vous en charger et soulever ainsi tout l'univers contre vous. Saisissez-les ces lâches, enchainez-les, envoyez-les pieds et poings liés à l'ennemi pour qu'il en fasse lui-même une prompte et éclatante justice : par cette conduite franche et loyale, prouvez à tous les Peuples que les armées Françaises sont composées de soldats et non pas de bourreaux, d'êtres raisonnables et non pas de bêtes brutes et féroces. O mes braves Camarades ! que nos victoires seront consolantes pour l'humanité ! que vos triomphes seront purs à ses yeux, lorsque vous ne les obtiendrez que par vos actions généreuses et par vos bienfaits ! La Patrie attaquée ne vous a confié son tonnerre que pour le lancer contre les tyrans, que pour en écraser tous les oppresseurs et leurs détestables complices : que ce tonnerre, en tombant sur leurs palais élevés, sur leurs tours orgueilleuses, respecte toujours l' humble chaumière où somit l'innocence, où la vertu repose. Comme les Peuples divers accourront au devant de vos pas ! comme ils se féliciteront de vous posséder dans leur sein, lorsqu'ils sauront que vous n'arrivez au milieu d'eux que pour les affranchir du joug qui leur pèse, et

pour faire flotter sur les murs de leurs villes opulentes l'étendart de la Liberté ! Le jour où ils auront reçu ces Français si bons, si modérés, si humains, sera pour eux un jour de fête solennelle. Leurs enfans, et les nôtres se rassembleront dans vingt siècles encore pour s'en rappeler à mémoire et pour bénir ensemble leurs pères, auteurs immortels d'une si heureuse révolution. La voilà opérée dans notre ordre politique ; qu'elle s'opère de même dans nos sentimens. A quoi nous servira-t'il de professer des grands principes, de reconnaître des vérités éternelles, si nous n'élevions pas nos moeurs à la hauteur de ces principes et de ces vérités ? Souvenons-nous toujours que l'homme ne doit jouir de la liberté que pour faire le plus de bien possible, et toutes les fois qu'il en abuse pour faire le mal, il est indigne de cette heureuse liberté, et doit par conséquent en être privé. Je finis, mes chers Camarades, en vous embrassant du plus profond de mon cœur, en vous recommandant cette subordination, cet amour de la discipline, cette confiance et cette union entre vous, qui font la force des armées moins nombreuses ; qu'il me sera doux de célébrer vos succès, qu'il me sera aisé de les chanter, de les bien chanter, lorsque vous m'aurez prouvé, comme je le desire, que vous ne les devez qu'à vos seules vertus !

On souscrit pour cet ouvrage, à raison de 15 sols par mois pour les départemens, franc de port ; et de 12 sols pour Paris, chez M. ROUSSEAU, son Auteur, au marché d'Aguesseau, cour de Henri IV, n.^o 28, porte Saint-Honoré ; et chez MIGNERET, rue Jacob, n.^o 40.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N.^o 40

Cote 133

CHANT XXX.

BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉVAT.

HYMNE

POUR LA FÊTE CIVIQUE⁽¹⁾

DE J. G. SIMONNEAU⁽²⁾,

Maire d'Etampes,

MARTYR DE LA LOI,

A la veuve de ce brave Citoyen et à
tous les Citoyens d'Etampes.

UN CITOYEN SEUL AU PEUPLE.

Air : *Après ma mort, vous pleureret, je jure*)

Viens honorer de tes regrets sincères

La triste fin du brave SIMONNEAU :

Peuple d'amis, heureux Peuple de frères,

Viens de tes pleurs arroser son tombeau !

(226)

CHŒUR DU PEUPLE.

Air : *La beauté fait toujours voler à la victoire.*

GARDONS-NOUS de pleurer ce Citoyen fidèle ;
De son serment pour conserver la foi,
Lorsqu'il succombe en défendant la Loi,
Sa mort n'est qu'un passage à la gloire éternelle.

D U O.

Deux jeunes Citoyennes d'Etampes.

Air : *Toujours, toujours, il est toujours le même.*

(Ens.) Toujours, toujours Simonneau fut le même,

(La 1.^{re} seule.) Franc Citoyen,

(La 2.^{re} seule.) Faire partout le bien,

(La 1.^{re} seule.) Même aux dépens du sien,

(Ensemble.) Fût son bonheur suprême.

(La 1.^{re} seule.) La sainte Liberté,

(La 2.^{re} seule.) La douce égalité,

(Ensemble.) Etaient l'objet de son amour extrême.

CHŒUR.

GARDONS-NOUS de pleurer, etc.

(227)

— UN CITOYEN D'ETAMPES.

Air : *Eaut attendre avec patience.*

(*Des trois Fermiers.*)

AINSI que notre illustre *Maire*,
Défendre vaillamment la *Loi*,
Du *Citoyen* qui la révère,
Voilà le plus sublime emploi :
Mourir pour cette *Loi* qu'il aime,
Voilà le comble de l'honneur ;
Tout *Français* doit penser de même,
Si j'en juge d'après mon cœur !

Air : *ça n'durera pas toujours.*

Vous, que ce jour rassemble,
Répétez avec moi :
Instruits par ton exemple,
Simonneau, comme toi
Nous cherirons la *Loi*,
Nous défendrons la *Loi*,
Nous mourrons pour la *Loi*. (*Fin.*)

—
Cœuvres

Nous cherirons la *Loi*, etc.
jusqu'au mot *fin*.

N O T E S.

(1) Le 6 mai dernier, les Citoyens *Duverrier*, *Dupinel*, *Girardeau*, *Léclerc*, *Hitier*, *Borieux* et *le Blanc*, tous habitans de la Capitale, ont présenté à l'Assemblée Nationale une pétition signée par 800 citoyens qui demandent à l'Assemblée, que la Commune de Paris qui doit célébrer une fête civique en l'honneur de J. G. SIMONNEAU, martyr de la Loi, soit autorisée à célébrer cette fête dans le Champ de la Fédération. Ce Champ, dit l'Oratier, est une propriété Nationale qui ne doit être consacrée qu'aux fêtes Nationales. Nous ne pouvons, sans votre permission, en disposer pour une fête locale ; nous venons vous demander la permission d'y honorer la mémoire du vertueux Maire, sur le même autel où l'Assemblée Nationale honora au mois de septembre 1790 la mémoire des Citoyens morts devant Nancy. L'Assemblée applaudit, et sur la demande d'un Membre qui convertit la pétition en motion, décrète la permission ; et en outre, elle arrête que la fête funèbre se fera aux frais du trésor public, et qu'une Députation de l'Assemblée y assistera.

Nos Législateurs avaient décrété précédemment qu'il serait élevé dans la place du marché d'Étampes une pyramide à la mémoire du Maire. La veuve ayant écrit à l'Assemblée pour la remercier de l'indemnité qui avait été décretée en sa faveur et pour en faire la remise à la Nation,

la. Diste auguste a ordonné que cette lettre vraiment patriotique fut gravée sur une des faces de la pyramide.

La Société des Amis de la Constitution de la ville d'Orléans s'est empressée la première à rendre hommage au Patriotisme du brave Simonneau. Dans les derniers jours de mars, ils ont fait célébrer un service solennel pour honorer la mémoire de cette illustre et不幸unée victime de son dévouement à la Loi. M. l'Évêque du Département a officié, et M. Pilat, Vicaire épiscopal, a prononcé l'éloge funèbre dont l'impression a été demandée, et le produit de la vente des exemplaires déposé dans la caisse de bienfaisance. Tous les Corps administratifs, judiciaires et militaires se sont empressés d'assister à cette pompe funèbre dont la dignité a fait passer dans tous les cours l'horreur du crime affreux de l'attentat abominable commis envers un loyal Magistrat du Peuple.

(2) Jacques-Guillaume Simonneau fut assassiné, le 3 mars dernier, dans une émeute survenue dans le marché d'Etampes. La circulation des grains a été pour une foule égarée le prétexte de l'insurrection. La ville d'Etampes avait un détachement de cinquante hommes de troupes de ligne et sa garde Nationale. Cette force publique n'a pu résister aux efforts des séditieux, le crime a été commis, et le Magistrat du Peuple est tombé sous les coups de ses infâmes assassins, en réclamant en vain la protection de cette même Loi pour le maintien de laquelle il périsait.

Frères et Amis, Citoyens Français de tous les âges et de tous les états, Nous surtout trop crédules habitans des campagnes, vous que des

perfides suggestions égarent , vous qui cédez avec trop de précipitation aux perfides conseils des malveillans qui abusent de votre bonne foi , de votre inexpérience , pour vous rendre les instrumens de leurs coupables projets , de leurs détestables entreprises contre l'ordre public , puisse l'exemple du vertueux *Simonneau* vous apprendre à vous défier des hommes violens , disons mieux , des infâmes meurtriers qui vous obsèdent et commettent jusques sous vos yeux de ces forfaits qui font également rougir la nature et l'humanité ! Un homme , un Patriote moins courageux , moins zélé pour le maintien de la loi que le Maire d'Etampes aurait échappé au sort de ses assassins , mais cette loi eut été violée ; et entre la mort qui le menacait et la violation de la loi , *Simonneau* n'a pas balancé un seul instant : il est mort à son poste avec un courage que l'homme pur , l'homme intègre et passionné pour son devoir peut seul déployer :

*Si fractus illabatur orbis ,
Impavidum ferient ruinae !*

Le vrai Patriote verrait tout l'univers s'écrouler , qu'il se leverait ferme et resterait inébranlable au milieu de ses ruines . Tels sont les traits caractéristiques sous lesquels *Horace* nous peint le vrai sage , le véritable héros-citoyen ; et c'est ainsi que s'est montré jusqu'à son dernier moment le brave et intrépide *Simonneau* . Fasse le ciel que cette horrible scène soit la dernière qui ensanglante et souille les plus belles pages de l'histoire de notre admirable révolution ! Mais gardons-nous d'imputer ces atrocités révoltantes au bon Peuple qui ne

cessé d'en gémir ; elles ne sont que l'affreux résultat d'une infame coalition de brigands et de scélérats qui se glissent parmi le bon Peuple , et qui seuls sont les vrais coupables. C'est aux amis de l'ordre de la paix et de la loi à surveiller sans cesse ces ennemis jurés de la tranquillité publique. Les Prêtres réfractaires en ont traîné des milliers à leur suite ; c'est aux Prêtres constitutionnels , aux bons et braves Curés des campagnes à ramener dans leur sein cette douce union , cette concorde que la malveillance et l'esprit insensé de contre-révolution semblent en avoir pour jamais exilées , sur-tout dans certaines contrées ; qu'ils ne cessent de représenter au Peuple que son salut dépend de son profond respect pour la Loi et de son entière soumission à tout ce qu'elle lui prescrit. J'ai donc eu raison , en rendant hommage au Patriotisme du brave Lecointre , de terminer mes stances par cette grande vérité annoncée au Peuple entier :

Veux-tu braver la ligue impie
Des Tyrans dans contre toi ?
N'oppose à leur vaine farce
Que ton saint respect pour la Loi.

Un Peuple qui veut n'être esclave que de la Loi qu'il s'impose à lui-même , est le seul Peuple vraiment digne de la Liberté ; et tôt ou tard tous les oppresseurs du Monde , tous les Tyrans et les Rois réunis pour l'en dépouiller , doivent honteusement

échouer dans leur entreprise folle, téméraire, abominable, dont ils ne recueilleront que la honte la rage et le désespoir.

On souscrit pour cette Feuille Littéraire, Civique et Patriotique, qui paraît huit fois par mois, à raison de 12 sols par mois pour Paris, et de 16 sols pour les Départemens, franc de port :

Chez M. T. ROUSSEAU, son Auteur, cour de Henri IV, n.^o 28, au marché d'Aguesseau.

Chez Migneret, Imprimeur, rue Jacob, n.^o 40.

Chez Buisson, Libraire, rue Haute-feuille n.^o 28.

Chez Pichard, Libraire, rue Dauphine.

On trouvera aux adresses ci-dessus, le premier trimestre tout broché, prix 2 liv.

L Cote 134

(3)

CHANT XXXL

BIBLIOTHÈQUE
DU
DÉPARTEMENT
D'UN ROI CONSTITUTIONNEL (1),

OU
IDÉE VÉRITABLE
D'UN GRAND MONARQUE.

Air : *Dans ma cabane obscure.*

De la Liberté sainte,
Aux jours les plus flatteurs,
Le Roi qui, sans contrainte,
Règne sur tous les coeurs,
Ce Roi que le Ciel même
Parait avoir formé,
Est celui qui nous aime
Autant qu'il est aimé.

(1) Cette pièce fait partie de mes Noëls Civiques et Patriotiques, que je réfondrai dans le présent ouvrage, pour la satisfaction de mes Abonnés des Départemens, qui ne les connaissent pas.

IMITATEUR fidèle
Du bienfaisant *Titus*,
En l'ur de *Marc-Aurèle*
Eclatent les vertus :
Réverant son image,
Le Peuple transporté,
Croit rendre son hommage
A sa *Divinité*.

PLUS empressé de plaire
Que jaloux d'enchaîner,
Moins en Maître qu'en Père,
On le voit gouverner :
Dans la grandeur suprême,
Rien ne flatte ses vœux,
Que le plaisir extrême
De faire des heureux.

POUR mériter l'estime,
Pour obtenir l'amour
D'un Peuple magnanime
Qu'il chérit à son tour,
Comme son juste arbitre,
Cherchant par-tout son bien,
Il n'est fier que du titre
De premier Citoyen.

REPOUSSANT loin du trône
L'hypocrite méchant
Qui le flatte, le prône,
Et le trompe d'autant ;

(235)

Appuis inébranlables
De nos souverains droits,
Ses amis véritables
Sont les amis des Loix.

VAINEMENT leur justice
Blesse l'homme imposteur
Qui, d'un orgueil factice,
Tient toute sa grandeur ;
Sous ces loix adorables,
Il le force à ployer,
Où dans ses murs coupables
Il court le foudroyer.

QUE d'infâmes rebelles
Osent le suspecter ;
De son amour pour elles,
Qui de nous peut douter,
Quand, sur ce point, en Maître
S'expliquant sans détour,
Il se fait glaïre d'être
L'exemple de sa Cour ?

N O T E S.

T. ROUSSEAU, Citoyen libre,
A LOUIS XVI.

MONARQUE DES FRANÇAIS,
Si le premier devoir de tout Citoyen est de présenter la vérité aux Rois, le premier devoir des

Rois est d'entendre et d'accueillir la vérité. Deja plus d'une fois j'ai mis son miroir sous tes yeux ; je viens de nouveau te l'offrir dans la circonstance vraiment alarmante où la Patrie se trouve ; tu ne saurais trop le consulter , si le salut du Peuple est véritablement ta suprême loi ; et pourrait-elle un seul instant cesser de l'être , quand ton propre salut est attaché au sien ? Tu as accepté la Constitution , tu as juré de la maintenir , de la défendre contre tous ses ennemis ; songe que l'honneur , le devoir et l'intérêt te font également une douce nécessité d'exécuter et de faire exécuter toutes les clauses de notre sublime contrat social , garant immortel des brillantes destinées de l'Empire et des tiennes. L'honneur , parce que la constitution t'élève au rang glorieux du premier Potentat de l'Univers , en te faisant régner par les Loix sur la seule Nation souveraine qui existe aujourd'hui. Le devoir , parce que tu as déjà prêté deux fois le serment solennel d'être l'inébranlable appui du nouvel ordre de choses , et que rien sur la terre ne doit être plus inviolable , plus sacré que le serment des Rois ! L'intérêt enfin , parce que c'est cette même Constitution qui te place sur le trône , qui t'en garantit la possession , qui t'assure à ta postérité , et que , sans ton acceptation pure et simple de l'acte Constitutionnel qui te défère de nouveau la couronne , tu ne pouvais plus long-tems la porter. Oui , Roi des Français , c'est ce titre seul , devenu le palladium de notre liberté et de la tienne , qui t'investit de toute la force , de toute la puissance , de toute la plénitude de la Royauté , telle qu'elle t'est déléguée par le Souverain : tes droits , tes prérogatives , tes immenses richesses , tout ce que tu possèdes en cet instant , tu ne le dois qu'à la Constitution nouvelle de ton

Pays; et c'est maintenant que dans les justes transports de ta reconnoissance , tu peux , tu dois hautement déclarer à tous les Despotes de la terre que cette admirable Constitution te comble moins qu'elle ne t'accable de ses plus grands bienfaits.

Tel est , & Louis XVI ! le langage de la vérité : si tu veux désormais n'écouter qu'elle , si tu veux ne prêter une oreille attentive qu'à la voix de ses Apôtres , non-seulement le salut de la Nation est assuré , mais encore sa gloire et la tienne ; son bonheur et le tien vont poser sur une base inébranlable , sur la base éternelle des lois et sur l'amour inviolable du Peuple. Si , trompé au contraire par tes *prétendus amis* , je dois dire par tes véritables assassins , il faut que tu cèdes à leurs insinuations perfides , à leurs détestables conseils , tremble ! ton sceptre t'échappe , ta couronne tombe , ton trône s'écroule sous tes pas , et toi-même , entraîné dans sa chute , tu cours risque de rester enseveli sous ses ruines !

Et quels sont-ils donc ces *insenses* , ces *égoïstes barbares* qui fortement coalisés ensemble pour attaquer , combattre et anéantir les nouvelles lois de l'Empire , brûlent de te placer à la tête de leur ligue infernale ? Quels sont - ils ces orgueilleux *Dom Quichottes* qui osent se révolter contre la Nation , leur unique souveraine , et rejeter avec mépris les décrets immuables de la sagesse , de la justice et de la raison ? Quels sont ces *prétendus amis du Roi* ? des hommes ignora ns ou pervers , qui n'ayant pas le courage de s'élever à la hauteur des idées de leur siècle , à la hauteur de ces vérités éternelles , de ces principes immuables et sacrés , qui servent de base à la prospérité des Empires et au bonheur des êtres , prétendent faire reculer devant les petits intérêts particuliers d'une

poignée de nains et d'avengles, les grandes destinées de la Nation la plus puissante et la plus éclairée de l'univers ! Esclaves de leurs préjugés et de leurs passions, ces hommes rougissent d'être citoyen, d'avoir une patrie, d'en prononcer le saint nom, et cent fois je les ai entendus, même en plein Sénat, maudire hautement *le bien le plus sacré des mortels généreux*, la Liberté ! et pourquoi ? parce qu'elle leur coûte de sacrifice de quelques avantages péculiaires, de quelques titres honorifiques, de quelques distinctions frivoles, misérables jouets de l'orgueil féodal et de la vanité humaine ! Confus, désespérés d'avoir enfin trouvé la lumière qu'ils cherchaient, où seignaient de chercher, tous la repoussent avec indignation, tous rugissant de fureur, jurent d'éteindre l'immortel flambeau de la vérité et de renverser de leurs mains sacriléges, le plus beau monument qu'ait jamais élevé la main de la philosophie. La perte de ta couronne, la dispersion de ta famille, l'anéantissement de la monarchie, la dissolution entière du royaume, rien ne les retient, rien ne les arrête, s'ils ne règnent plus, comme autrefois, sous ton nom, s'ils ne peuvent plus abuser impunément de l'odieux privilége de spolier, d'affamer la Nation, de l'asservir, de t'enchaîner toi-même, car *l'esclavage des Rois suit toujours l'oppression des peuples*. Que tout périsse, que tout s'écrase avec l'effreux Despotisme qu'ils regrettent, voilà leurs exécrables systèmes ! Et ces *Verrès*, ces *Clodius*, ces *Catilina*, ces infâmes et abominables *Mathan* ont l'insolente audace de se parer du titre respectable de tes amis ? A les entendre, tous n'agissent, tous ne s'arment que pour Dieu et pour toi. Les imposteurs ! Ce n'est qu'à l'instant où l'on a touché aux

plus dont le feu Clergé s'engraissait dans une coupableoisiveté , que ses Chefs se sont écriés : Le sanctuaire est profané , l'arche d'alliance est brisée , perdue , anéantie ! C'est au moment où l'on a supprimé toutes les distinctions de l'orgueil , et où l'on a imposé la juste loi de la responsabilité à tous les Fonctionnaires publics , que les Privilégiés se sont écriés à leur tour : Il n'y a plus de Roi en France , la Monarchie est renversée ; perdue , anéantie ! Quoi ! la Religion est détruite , parce que tous les abus dont profitait ses premiers Ministres , ont disparu à la voix de la justice et de la raison ! Quoi ! la Royauté est anéantie , parce que le Despotisme à la faveur duquel les Satrapes ministériels n'étaient que des heureux scélérats , est renversé ! Les uns et les autres s'efforcent de te persuader que tu n'es plus Roi . Réponds-leur avec plus de vérité , que jusqu'à toi il n'y a pas eu de Roi en France , mais enfin que tu vas l'être , et que tu le seras avec d'autant plus de gloire et de puissance , que ton trône est fondé sur la Loi , sur cette Loi dont la durée surpassera même celle de l'Empire . Tu ne régneras pas , s'écrient de nouveau les rebelles ! et pourquoi ? parce que tu ne seras plus soumis à tes seules volontés , ou enchaîné en aveugle aux caprices de tes Ministres et de tes Courtisans ; parce qu'ils ne pourront plus te circonvenir , tendre des pièges à ton inexpérience , surprendre ta religion , et renouveler , sous ton nom , toutes les horreurs des *Guiset* , des *Richelieu* , des *Mazarin* , des *Letellier* et des *Louvois* ! Tu ne régneras pas , parce que ta Cour ne sera plus le repaire de bas valets , de méprisables flatteurs , d'infâmes espions , et de bourreaux plus infâmes encore ! La belle et honorable compagnie pour tant la regretter ! et moi je te jure , à *Louis XVI* ! aucun autre Monarque dans l'univers

n^e pourra jamais se flatter de posséder une autorité aussi étendue que celle qui t'est déléguée par la Constitution; je te jure que jamais Monarque n'aura été plus grand, plus puissant que toi. Tu ne régneras pas, toi qui auras à ton commandement dix millions de Soldats-citoyens, dont la Loi t'a réservé l'honneur d'être le Chef suprême! Tu ne régneras pas, toi qui, parlant au nom de cette Loi, verras à ce seul mot sacré, tous les enfans de l'Empire se lever, marcher, et prêts à tout entreprendre, à tout exécuter! Tu ne régneras pas, toi qui pour le bien public auras le droit de tout exiger, et la certitude de tout obtenir! Tu ne régneras pas, toi qui ne cessant de partager le glorieux emploi de ces génies tutélaires qui président à la destinée des Empires, n'auras, comme eux, d'autre occupation que de faire éclore les talents, d'encourager le mérite, de décerner des prix aux services, des récompenses aux bonnes mœurs et à la vertu! Tu ne régneras pas enfin, toi dont la vie publique sur le trône sera un bienfait continu, un exemple vivant d'amour pour cent Peuples qui te béniront et te chériront comme leur père! Si ce n'est pas là être Roi, grand Roi, Roi magnanime, comme les *Titus*, les *Antonin*, les *Marc-Aurèle*, il ne reste plus à tes amis qu'à t'indiquer celui des tyrans oppresseurs de l'humanité, et son éternel opprobre, auquel il leur plait davantage de te faire ressembler.... A cette idée, tu frémis! eh bien, ne consulte donc que ton honneur, ton devoir, ton intérêt, alors tu seras tout ce que tu dois être, grand Roi, Roi constitutionnel, et à ce titre, le digne objet de tous les sentiments affectueux et inaltérables des Français.

Cote 133

CHANT XXXII.



AUX REPRÉSENTANS ACTUELS
DU PEUPLE FRANÇAIS.

Air : *Je t'aime mieux au village.*

D'ÉPLOYEZ votre courage,
Intègres Législateurs ; (1)
Que dans le fort de l'orage
S'électrisent vos grands cœurs :
C'est Tyrans sur ma Patrie
Brûlent d'asséner leurs coups ;
Sauvez-la de leur furie ,
Ou vous-mêmes sauvez-vous.

Pour Parrâcher à l'abîme
Où l'on prétend la jeter ,
Dans ton audace sublime ,
Que ne peux-tu pas tenter ?
Un Peuple fier , intrépide ,
Est là qui te sera d'appui ;
Législateur , sois son guide ,
Et la victoire est à lui .

(242)

Vois ces hordes criminelles
Que ton bras peut foudroyer ;
Le haut rang de ces rebelles
Est-il fait pour t'effrayer ?
Les Géans faisant la guerre (2)
Aux Dieux, maîtres des humains,
Soudain sont, par leur tonnerre,
Ecrasés comme des nains.

A la hauteur de ton rôle,
Il est tems de t'élever :
Si l'occasion s'envole,
Pourras-tu la retrouver ?
Quel qu'il soit, frappant le traître
Du fer vengeur de la Loi,
Viens te montrer digne d'être
L'organe d'un Peuple-Roi.

PLUS fier encor qu'un Hercule, (3)
Planant sur tes passions,
Brise l'orgueil ridicule
Des modernes Géryons ? (4)
A ta voix, la ligue aïeure
Des prêtres et des brigands
Doit rentrer dans la poussière,
Seul partage des tyrans.

TROP long-tems la race impie
 De cent monstres abhorrés
 A déponillé ma Patrie
 De ses droits les plus sacrés :
 Jusqu'à l'époque où nous sommes,
 Trop de Rois, vils oppresseurs,
 N'ont fait couler chez les hommes
 Que leur sang et que leurs pleurs.

Il est tems que sous l'empire
 De la sainte Egalité,
 Mon pays enfin respire
 L'air pur de la Liberté ;
 Que le Soleil de Justice
 Eclairant tout l'Univers,
 Et console et réjouisse
 L'homme libre de ses fers.

LÉGISLATEUR de la France,
 Vainqueur de tous les abus,
 Viens me rendre l'espérance
 Du règne heureux des vertus : (5)
 Réalise le pré-âge
 Du bonheur que j'entrevoi ;
 Fais qu'il soit par-tout l'ouvrage
 Du triomphe de la Loi.

N O T E S.

(f) Si je vois avec douleur, ainsi que tous les bons citoyens et les vrais Patriotes, un grand nombre de nos Représentans sort au-dessous de leur rôle, j'ai d'un autre côté la satisfaction de voir qu'un plus grand nombre encore s'est élevé et se maintien à la hauteur des grands principes de liberté, d'égalité et de justice qui le dirigent. C'est dans le sein de ces hommes purs et intacts, de ces hommes vraiment dignes de s'asseoir au rang de nos Législateurs, que repose toute mon espérance. C'est de leurs lumières, de leur prudence, de leur courrage, de leur inébranlable fermeté que j'attends la gloire et le bonheur de ma Patrie. Profond Gensoné, éloquent Guadet, savant Brissot, faudroyant Isnard, ingénieux François Neufchâtel et vertueux Léjosne, intègre Antonelle, estimable Cochet, franc Lemaire, prudent Grangeneuve, bravé Thuriot, sensible Vergniaux, ardent la Source, bouillant Duhem; & vous tous dont les noms échappent à ma mémoire, mais dont les faits, les vertus et les biensfaits seront l'éternel objet de mon admiration, de mon amour et de ma reconnaissance! vous, Législateurs généreux et magnanimés qui avez embrassé la cause du Peuple, et défendez constamment ses droits sacrés, je vous conjure de redoubler d'efforts et d'énergie! ce n'est pas assez que de vous être maintenus jusqu'à ce jour à la hauteur de votre rôle; il faut, s'il est possible, vous éléver même au-dessus, les circonstances impérieuses l'exigent. Vainement toutes les passions humaines sont-elles coalisées en ce moment contre vos loix, contre nos droits, contre notre liberté, contre celle du genre humain.

main et contre son bonheur : que pourra cette
ligue infernale contre la réunion de vos talents
et sur-tout de vos vertus ? car, n'en doutez pas,
c'est par ces vertus seules que vous devez triompher
de tous nos ennemis qui semblent renaitre cha-
que jour de leurs cendres ; c'est par de grands
exemples de fermeté, de sagesse, de grandeur d'ame,
d'élevation dans les sentiments que vous devez
en imposer aux rebelles, enchaîner leur audace,
et confondre à jamais cette coalition vraiment
méprisable de Rois, de prêtres, de nobles, de
grands conjurés contre le repos et l'honneur du
genre humain ! Illustre Solon, respectables Ly-
curgues, amassez-vous donc, serrlez-vous plus for-
tement que jamais les uns contre les autres, n'ayez
tous qu'un même esprit, un même cœur, une
même intention, un seul et même but ; que toutes
vos recherches et vos démarches, que tous vos
soins et vos travaux tendent au salut de la Patrie,
elle l'affection de vous, et vous ne trahirez pas
son espérance. Oh ! quelle gloire vous est réservée
si vous la sauvez ! Je ne l'ignore pas, c'est dans
votre sein, c'est au milieu de vous que déclament
insolemment nos mortels ennemis ; c'est au milieu
de vous que les hommes les plus ignorans ou
les plus mal-intentionnés osent tous les jours vous
préparer d'absoudre les plus grands coupables,
de passer l'éponge de l'oubli sur les dénoncia-
tions des plus infâmes complots, de nous remettre
enfin à la merci des Rois, des Prêtres et des
Ministres ! Nous, retourner sous le joug de ses
impitoyables mangeurs d'hommes, de ces lèvres
dévorantes, de ces insatiables vampires ! Non, non,
la mort, cent fois, mille et mille fois le cherc
plutôt que l'esclavage ! O postérité ! qui déjà te lèves
pour nous juger, que dirais-tu de nous si après
avoir brisé nos fers dans un élan sublime ; nous

étions capables de redescendre au dernier degré : de la honte et de l'infamie ! Eh quoi ! l'homme pur, l'homme intégré et vertueux ne serait-il condamné aux travaux les plus ingrats, aux travaux dont il arrache avec peine et douleur sa propre subsistance, que pour nourrir l'insolence des Rois, l'orgueil des privilégiés, l'avarice des prêtres, et toutes les passions viles et souffieuses de ses oppresseurs et de ses Tyrans ! Que nous veulent-ils ? que nous demandent-ils ? de l'or ? nous les en avons accablés où ils nous ont dérobé tout celui que nous posâmes : qu'ils le gardent cet or coupable, et qu'ils nous laissent en repos faire nos loix et les cherir. Mais, dirent-ils, vos loix sont ridicules, elles sont détestables ! Imposteurs sacrés et profanes, jugez de leur bonté, de leur excellence, puisque nous les aimons, puisque nous les adorons autant que vous les méprisez et que vous les haissez ! Oui, sans douté, elles sont détestables pour vous ; et pourquoi ? parce qu'elles vous ont démasqués, parce qu'elles nous ont appris à vous connaître, et qu'elles ont anéanti toutes vos folles, vos puériles et absurdes prétentions ! et quel bien nous avez-vous donc fait pour vouloir nous arracher le droit de nous commander ? que dis-je ? de nous tenir perpétuellement à la chaîne ? à quel titre prétendez-vous être au-dessus de nous ? Avez-vous plus de talents, plus de vertus que vos semblables ? il fallait nous le prouver à l'époque de la révolution ; il faloit, en restant au milieu de nous, hâter sa marche, concourir à ses progrès, propager ses principes qui sont ceux de l'esprit public ; il ne fallait pas, par une fuite criminelle, par des machinations exécrables, par des vols honteux, par des brigandages révoltans, nous convaincre que, loin d'être des mortels d'une espèce supérieure à la nôtre, vous n'étiez en

éset que les derniers et les plus méprisables des hommes ! et vous vouliez dominer ! vous vouliez qu'on vous révère, qu'on vous aime, qu'on vous obéisse ! et nous serions assez lâches, assez vils pour transiger avec vous!... Périsse sur le champ l'infâme traître qui oseraït le proposer ! Généreux Législateurs, dont je me suis plu à tracer les noms dans ce faible écrit que me dicte le brillant patriotisme, ma confiance souveraine est en vous; je le répète, poursuivez, pour suivre avec un nouveau courage vos grands travaux; le Peuple, le peuple entier et moi nous sommes là pour vous soutenir, pour vous défendre jusqu'à notre dernier soupir.

(2) Les Géans, suivant la fable, étaient des hommes d'une taille prodigieuse et vraiment extraordinaire, tous enfans de *Tytan*, fils du Ciel et de la Terre, et frère de *Saturne*. Ces Géans, qu'on appelle aussi *Tytans*, du nom de leur père, osèrent escalader le Ciel pour remettre l'auteur de leurs jours sur le trône dont *Jupiter*s'était emparé: mais ce Dieu les foudroya tous, et les fit péris sous les montagnes qu'il entassa sur eux.

(3) Voyez l'historique de la vie d'*Hercule* dans mes Notes sur mon XVI^e Chant.

(4) *Géryon*, suivant les Mythologistes, était Roi de l'Ibérie, aujourd'hui l'Espagne. Les poëtes feignent qu'il avait trois corps avec une seule âme. Ce Roi-monstre nourrissait des bœufs avec de la chair humaine; tel était son bon plaisir. Un chien à trois têtes et un dragon à sept gardaient ces bœufs; Hercule, indigné de toutes ces horreurs, tua le chien, le dragon, les bœufs et le Roi, qui certes était le pire de tous ces animaux féroces.

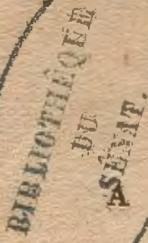
(5) Les beaux jours de la révolution ne sont pas encore arrivés; nous ne pouvons pas même nous flatter de les voir briller : mais nos enfans, nos

heureux enfans en jouiront ; et c'est pour eux uniquement que nous travaillons , eux seuls recueilleront en paix les fruits abondans du champ ingrat et stérile que nous avons défriché , mais que nos soins et nos travaux rendront si fertile pour la postérité . C'est en nous élancant au milieu d'elle par la pensée que nous pouvons , en quelque sorte , partager d'avance le bonheur que nous lui préparons . Oh ! qu'il est flatteur , qu'il est doux et consolant ce tableau que je me représente de la société , telle qu'elle sera dans un siècle : tous ces intérêts , qui nous paraissent si grands , et qui sont en effet si petits , n'existeront plus , toutes les passions seront éteintes , toutes les haines assouplies ; sur les ruines de tous les partis pulvérisés , s'élèveront majestueusement la Liberté et l'Égalité , Mères de toutes les vertus et séries Reines des Français ! C'est alors que tout l'Empire n'offrira plus à tous les regards enchantés que la douce et attendrisante image d'une grande et nombreuse famille , composée d'enfants tous libres , tous égaux en droits , et jouissant en commun du bonheur que leur assureront des guides éclairés , des Magistrats intégrés , des Administrateurs économies et fidèles sous la surveillance d'un Monarque vraiment Constitutionnel , c'est-à-dire , du plus tendre et du plus aimé de tous les pères : et cette régénération entière , cette réalisation d'un bonheur que l'on croyait chimérique , cette réalisation du règne de la vertu sera , ô Législateurs ! Votre plus bel ouvrage .

On souscrit pour ce Journal Littéraire et Patriotique , chez son Auteur , cour de Henri IV , n^o 28 , au marché d'Aguesseau , porte Saint-Honoré ; chez Migneret , l'imprimeur , rue Jacob , n^o 45 , à raison de 1 liv. 16 sols pour 3 mois , et de 2 liv. 10 sols pour les Départemens , franc de port .

Cote 136

CHANT XXXIV.



HOMMAGE A L'ARBRE SACRÉ DE LA LIBERTÉ (1).

Air : *Allons danser sous ces ormeaux.*

Fier et superbe Peuplier,
Du bonheur sois pour nous le gage ;
Fier et superbe Peuplier,
Couvre bientôt le Monde entier. *Fin.*

Jaloux de t'offrir leur hommage,
Tous les Peuples de l'Univers,
Comme nous libres de leur fers,
Viendront chanter sous ton ombrage.

Chœur dansant et chantant.

Fier et superbe, etc. jusqu'au mot *Fin.*

MENUET. Air : *D'Exaudet.*

ARBRE heureux

Et fameux

Qui m'inspire ;

Arbre de la Liberté,

Que nos mains ont planté,

Permetts que Je t'admiré :

Ta hauteur,

Ta fraîcheur

Et ta grâce

M'offrent mille attrais divers,

Que rien, dans l'Univers,

N'efface.

Mais quel autre objet sublime

Vois briller sur ta cime ?

O vaisseau

Du drapeau,

De la lance !

Tout Francâis brûlant d'amour,

Vers toi cent fois le jour.

S'élançé !

Et quel Roi,

Sans effroi, sur son trône

Pourrait voir ce bonnet là,

Qui fait pâlir déjà

L'éclat de la couronne !

(259)

Gens de cour,
Qu'en ce jour,
Il outrage,
Puissiez-vous, en le voyant,
Mourir tous à l'instant
De rage !

CHŒUR DANSANT ET CHANTANT.

Air : *Allons danser sous ces ormeaux,*
Fier et superbe Peuplier,
Du bonheur sois pour nous le gage ;
Fier et superbe Peuplier,
Couvre bientôt le Monde entier. *Fin.*

Jaloux de s'offrir leur hommage,
Tous les Peuples de l'Univers,
Comme nous libres de leurs fers,
Viendront chanter sous ton ombrage :

Fier et superbe, etc. jusqu'au mot *fin.*

N O T I C E

(1) Le mardi 15 juillet dernier, les Citoyens armés du bataillon Saint-André-des-Arts, de garder ce jour-là à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, ont demandé et obtenu, pour ce bataillon, la permission de défilier au milieu de la salle du Sénat, et de planter à sa porte l'ARBRE DE LA LIBERTÉ. La Diète auguste a voulu assister par députation à la plantation de cet arbre sacré et à la fête patriotique à laquelle elle devait donner lieu; elle a nommé à cet effet quatre commissaires pour la représenter. Au même instant les sapeurs du bataillon ouvrent la marche; une musique guerrière les accompagne et forme dans le coin de la salle un orchestre qui dirige la marche. Le bataillon des citoyens-soldats est précédé d'un groupe d'autres citoyens et de citoyennes. Les uns portent des thyrses entrelacés de feuillages; d'autres des piques ornées de flammes tricolores. Au milieu de ce groupe, se élève une grande lance surmontée du simple, mais glorieux bonnet de la Liberté. Plusieurs citoyennes respectables, mères de famille, portent dans leurs bras de jeunes et jolis enfants, chère espérance de la Patrie. Le brave abbé Audrein, membre du corps législatif, se trouve à la tête de ces illustres citoyennes, et laisse échapper, sur son visage, des marques d'une sensibilité qui fait un honneur infini à son cœur. Nous saissons cette occasion, d'inviter ce digne ecclésiastique à se donner moins de peines et de tourments pour la cause de ses frères. La Religion est celle de Dieu même, et Dieu lui seul suffira pour la défendre, quand

on l'attaquera : mais comme jusqu'à ce jeuⁿt, loin d'attaquer son essence et ses dogmes, on n'en a pas même eu l'intention, comme tout ce qui se fait ne concerne que l'existence politique des prêtres et leurs relations avec le gouvernement, il serait injuste d'enquêter ce même gouvernement dans les mesures qu'il se propose de prendre pour fixer, invariablement le sort des Prêtres, pour déterminer leurs fonctions temporielles et les enclencher dans les bornes étroites qu'ils ne doivent et ne puissent plus franchir. M. l'abbé *Audrein* et ses collègues, qui, comme lui ont l'honneur de siéger parmi les Représentants de la Nation, doivent oublier qu'ils sont Prêtres pour ne songer qu'à leur titre plus sacré encore de Législateurs : et dans ce cas, tout ce que la majorité de l'Assemblée décide pour ou contre les formes extérieures du culte, pour ou contre les ecclésiastiques en général, doit obtenir leur assentiment. Je loue le zèle de M. *Audrein*, mais ce zèle brûlant l'agit, l'échauffe, le dévore, le consume et le tout en pure perte, car la volonté de la majorité l'emportera toujours : que M. *Audrein* se calme donc et qu'il attende avec toute la confiance qu'il a en lui, que Dieu manifeste sa volonté : il ne parle pas, donc il approuve ; car suivant le proverbe, *qui ne dit mot consent*. Je soumets ces réflexions toutes simples, toutes naturelles au sage jugement de M. *Audrein*, et j'espère qu'il me les pardonnera d'autant plus aisément, que le vif intérêt bien mérité de sa part, que je prends à sa santé, à son repos et à son bonheur temporel me les a suggérées. Ici je les termine et je reprends mon sujet : Quand la moitié du bataillon fut entré dans la salle, un des citoyens s'est rangé à la barre et a dit :

» Législateurs, les volontaires du bataillon de
 » Saint-André-des-Arts vous présentent leurs res-
 » pectueux hommages : ils vont planter l'arbre
 » cheri de la Liberté à la porte du Palais du Peuple.
 » Daignez applaudir au sacrifice innocent que
 » nous offrons à la Déesse des Français ; daï-
 » gnez assister à l'apotheose du bormet dont l'éclat
 » efface celui des couronnes. L'arbre que nous
 » plantons rappelle des souvenirs agréables : c'est
 » un peuplier d'Italie, de la patrie des *Gracches* (2),
 » des *Valerius Publicole* (3) et des *Catons* (4).
 » Cet arbre est consacré à la Liberté : ses destins
 » sont d'être planté d'un pôle à l'autre. Puisquent un
 » jour nos neveux à l'ombre de cet arbre que
 » nous plantons, se raconter avec enthousiasme
 » les actions de leurs pères et les époques de
 » notre révolution ! »

Des applaudissements universels suivent ce dis-
 cours ; la musique reprend les airs chéris et
 patriotiques ; le bataillon défile avec ordre et
 sort de la salle : un groupe de citoyens de tout
 âge et de tout sexe ferme la marche, et l'As-
 semblee émuë à cet intéressant spectacle, lui pro-
 digie les marques les plus éclatantes de sa satis-
 faction. Depuis ce jour heureux on a planté l'arbre
 superbe de la Liberté à la porte de tous les
 corps-de-garde de la Capitale.

(2) Voyez les notes de mon X.IV chant, relatives
 à *Cornélie* et aux deux *Gracches* ses fils.

(3) *Valerius-Publicole* ou *Publicola*, fut un
 des fondateurs de la République Romaine. Il triom-
 pha avec *Brutus* et de *Tarquin* et des Toscans ses
 défenseurs. *Valerius* fut élevé quatre fois aux
 consulat pendant sa vie, et toutefois il mourut
 si pauvre qu'il fallut faire une collecte publique
 pour fournir au frais de ses funérailles. Certes ! un

pareil patriote était bien digne de la liberté : où, les riches , nos contemporains, ne nous prouvent que trop malheureusement que les pauvres seuls en sont dignes ! et parce qu'ils la veulent toute entière à l'exemple de *Valerius*, on les traite de factieux , de brigands , d'assassins des Rois ! vous en avez menti , lâches imposteurs que vous êtes ! les factieux , les brigands , les assassins des Rois sont ceux qui les trompent , les égarent , les forcent à se parjurer et à perdre à jamais par des démarches criminelles , par des attentats multipliés contre la liberté publique , la confiance , l'estime et l'amour des peuples dont ils ont l'honneur d'être des premiers Mandataires . Allez , les rassemblemens plus ou moins tumultueux , mais toujours innocens , des braves habitans de nos faubourgs , ne causeront jamais à la patrie la centième partie des maux que lui en a causés un seul de vos ci-devant privilégiés . Donnez à tous les Peuples des Monarques qui soient véritablement les pères de tous les enfans des empires qu'ils gouvernent , form d'être les chefs des castes orgueilleuses et dévorantes qui les affament et les ruinent pour subvenir à leurs folles dépenses , à leurs profusions révoltantes , et à leurs infâmes plaisirs , et vous verrez que ces mêmes peuples béniront les Rois , les chériront et sacrifieront encore pour leur défense , leur fortune et leurs jours . Mais que ces Rois soient constitutionnels , tous ceux qui refusent ce glorieux titre sont des tyrans qu'il faut anéantir .

(4) On compte plusieurs Catons , tous également recommandables par leurs vertus civiques et patriotiques ; le premier est *Marcus-Porcius Caton*, surnommé le Censeur . Il mourut fort âgé , laissant un fils qui se distingua sous le consul *Paul Emile*, dans la guerre contre *Persée* , Roi de Macédoine .

{ 264. }

Le second *Caton*, plus connu dans l'histoire est le fameux *Caton d'Utique*, arrière-petit-fils du premier que nous venons de citer. Il poussa l'amour de la patrie aussi loin qu'on peut le porter. A l'âge de 14 ans, il demanda une épée pour tuer le tyran *Sylla*, et délivrer la République de ce monstre. Il s'unît avec *Cicéron* contre *Catilina*, et avec tous les bons citoyens contre *César*. Il se tourna contre lui et embrassa le parti de *Pompée*; pendant la guerre civile il porta toujours le deuil, résolu de se donner la mort si *César* était le vainqueur. La bataille de Pharsale ayant tout décidé, ce zélé Républicain exécuta son projet à l'âge de 48 ans. En lui mourut le dernier des Romains digne de la liberté. Voulons-nous conserver la nôtre ? suivons les exemples de sagesse, de vertus, d'austérité de mœurs que nous ont laissés ces grands hommes qui aimèrent mieux, dit *Satuste*, être véritablement honnêtes gens que de le paraître.

On s'abonne pour ce Journal Littéraire et Patriotique, chez son Auteur, cour de Henri IV, n^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré; chez Migneret, Imprimeur, rue Jacob, n^o 40, à raison de 1 liv. 16 sols pour 3 mois, et de 2 liv. 10 sols pour les Départemens, franc de port.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N^o 40.

Coté 137

CHANT XXXV.

I D E E



De la rage des Prêtres hypocrites et
rebelle, au sujet de la juste et célèbre
décision de l'Assemblée Constituante,
qui déclare la Nation propriétaire des
biens usurpés par le Clergé.

Décret du 2 octobre 1789.

L'AN 1^{er} DE LA LIBERTÉ

Air : *Les Bourgeois de Chartres.*

QUAND le Diable médite

Les plus affreux complots,

Chez la gent hypocrite,

Il choisit ses suppôts :

Soudain les scélérats, effroi de leur Patrie,

Se livrent au plaisir cruel

D'infecter ses enfans du fiel

Dont leur ame est pétier.

SOULEVANT mille traîtres
 Qu'ils arment de poignards,
 Tels aujourd'hui des Prêtres,
 Fléaux de nos répaix;

Au nom du Dieu de paix, que tout mortel révère
 Roi se venger de leur pays,
 Oseront appeler, de grands amis,
 Le démon de la guerre. (1.)

Mais enfin de leur rage,
 Quel peut être l'objet?
 De notre Aréopage
 Un juste et saint décret:
 Autrefois du Clergé, chaque membre corsaire,
 En nous offrant les biens des cieux,
 Nous dépouillait à qui mieux mieux
 Des trésors de la terre.

CENT Directeurs fâcheux,
 De sots très-peu chrétiens,
 Dans nos champs, dans nos villes,
 Extorquaient tous leurs biens:
 C'est ainsi qu'en ces jours d'ignorance profonde,
 Bernard, de toute main prenant,
 Pour faire enrichir son couvent,
 Prêchait la fin du monde. (2.)

(267)

MAIS ces biens que nos maîtres
Font métier de ravis,
Ceux dont nos gros Chanoines
S'engraissent à loisir,
Tout l'or que l'avance arrache à la bêtise,
Est, nous dit-on, un bien sacré,
Aux seuls malheureux consacrés
Par le vœu de l'Eglise.

Ce vœu si respectable,
Trahi par nos Béats,
Passe pour une fable,
Aux yeux de nos Prélats ;
Tous ces Rohans, plongés en de molles délices, (2)
Délaisseut la pauvre vertu,
Et prodiguent son revenu
A payer tous les vices.

Des très-humbles Apôtres,
Orgueilleux successeurs,
De mes biens et des vôtres,
Ces fiers spoliateurs.
Nous prêchent chaque jour et jeûne et pénitence
Mais dans leurs somptueux palais,
Entourés d'insolents valets,
Sans cesse ils font bombance.

A la fin réveillée
 Par leur train scandaleux ;
 Notre auguste Assemblée,
 En s'élevant contre eux,
 Du plus fidèle dépôt vient leur demander compte.
 Le Clergé, depuis ce moment,
 Parait, dans son emportement,
 Avoir bu toute Honte.

Nos avares Ministres,
 Ecumant de fureur,
 Par cent contes sinistres
 Répandent la terreur !
Hélas ! tout est perdu, répètent leurs complices ;
 Vain mensonge, cri superflu,
 Abbés mondains, rien n'est perdu
 Que vos chers bénéfices.

L'Église à sa naissance
 N'ent que de saints Docteurs,
 Qui fuyaient l'opulence,
 Terrible écueil des moeurs :
 Ainsi donc votre main par trop vindicative,
 Sans crité ne peut abolir
 L'Ordre qui fait refléter
 L'Église primitive.

(269)

Le Pasteur que pour père
Le Peuple se choisit,
Seul du saint Ministère
Me retrace l'esprit ;
Vers la Religion sans peine s'il m'attire,
C'est que l'ardente charité,
Marchant par-tout à son côté,
M'en fait aimer l'empire.

Toujours ingénieuse
A prévenir nos vœux,
Son ame n'est heureuse
Qu'en faisant des heureux :
Ce nouveau *Fénélon*, prêt à tout sacrifice, (4)
Prenant nos erreurs en pitié,
Supporte, sans inimitié,
Jusqu'à notre injustice.

Loin de sonner l'alarme,
C'est un Ange de paix,
Qui ne connaît d'autre arme
Que celle des bienfaits :
Citoyen plein d'ardeur, il cherit sa Patrie ;
Tremblant à soi moindre danger,
Il donne, pour l'en dégager,
Et ses biens et sa vie.

(270)

J'AI tracé d'un Apôtre
Le Portrait ressemblant ;
A l'aspect de tout autre,
Fuyez au même instant ;
Bien que son air caillard séduise autant qu'il frappe,
C'est ^à lui de quelque Démon ;
Or, en fixant ce noir gripon,
Craignez qu'il ne vous happe.

N O T E S.

(1) Nous n'en saurions douter, l'unique but de toutes les entreprises abominables des Prêtres réfractaires, est d'allumer les torches de la guerre civile; et c'est au nom de Dieu, au nom du père commun de tous les hommes, de ce père le plus tendre de tous, suivant l'expression de Tertullien, *nemo tam pater quam Deus*; C'est à son nom, dis-je, que les Prêtres insérmentés veulent nous armer les uns contre les autres, et nous faire entr'égorger. Mais n'est-on pas bien fondé à soutenir que l'infâme hypocrite qui invoque, au nom du ciel, le démon de la guerre civile, ne croit pas même en ce Dieu dont il nous parle, dont il feint de vouloir défendre les intérêts sacrés? Oui, frères et amis, vous pouyez en être persuadés, ces loups ravissans qui viennent à vous sous la peau de brebis, ces faux pasteurs, sont les ennemis les plus cruels de ce Dieu qu'ils déshonorent en le faisant à leur image. Repoussez donc loin de vous tous ces imposteurs sacrés, qui, sous le spécieux prétexte de venger les intérêts du Oiel, ne brûlent en effet que de faire triompher leurs détestables

passions , leur avarice , leur cupidité , leur hon-
teuse luxure et leur insupportable orgueil . Fuyez
loin de ces sépulcres blanchis , l'air qu'on respire
auprès d'eux donne soudain la mort . Quant à moi ,
pour vous apprendre à connaître ces trop fameux
hypocrites , à vous en défier , à les chasser de
votre sein , je vous engage à lire le joli poème
des *Rivaux au Cardinalat* , ou *la Mort du fa-
meux et trop fameux Abbé Maury* . Ce très-
agréable bâtimenç que vient de nous donner le pa-
triote *Michel Cubières* , contient des vérités dont
il est bon que vous soyez instruits pour vous mettre
plus sûrement en garde contre les suggestions et
les odieuses manœuvres des Prêtres réfractaires .

(2) Monsieur Saint - Bernard était , dit - on ,
issu d'une de ces familles qu'on appelait ci - devant
nobles , suivant l'usage du tems : il aurait dû se
faire soldat ; il aima mieux se faire moine et saint .
Pour un pôtron , le choix est très - sage ; car la vie
du cloître n'offre aucun danger à courir sur ce
monde , et elle présente tout à gagner dans l'autre .
Bref , le noble Bernard se fait moine de Clairvaux ,
et il est choisi pour premier Abbé de ce monastère .
Ce fut lui qui , vers l'an 1174 , prêcha la première
croisade contre ce qu'on appelait alors les infidèles .
Suger , premier ministre de *Louis VII* , dit le
Jeune , et politique plus habile que le Moine ,
s'opposa vainement à cette ridicule entreprise ; le
fougueux *Bernard* déclama avec tant de force
que , tournant la tête d'un Roi faible , je dirais ,
presque imbécille , il l'emporta sur son esprit . Ce
Prince partit à sa voix à la tête d'une armée de
80 mille Français , qui tous périrent très - malheu-
reusement . Tel fut le fruit de l'expédition extra-
gante conseillée par *Bernard* . Tout en s'occupant
des choses du ciel , il ne négligeait pas , comme on

voit, celles de la terre, et sur-tout celles de son couvent. Grâces à ses pieuses extorsions, qu'il étendait en prêchant la fin du monde et le très-prochain jugement dernier, il rendit bientôt ses frères aussi riches que des Prélats de Cour. Ce saint mourut, en 1153, à l'âge d'environ 62 ans, après avoir fondé 172 maisons religieuses. On peut croire que, s'il eût vécu un siècle ou deux, il aurait changé toute la France en monastères. Les Abbayes dépendantes de Clairvaux s'élevaient à plus de 200 peu de tems avant leur suppression.

(3) *Edouard-René Rohan*, de la maison de Rohan-Soubise, ci-devant Evêque de Strasbourg. Il avait 1500 mille livres de revenu, et il ne pouvait pas vivre ; *le pauvre homme !* Au surplus, ce Prelat, de race noble comme *Bernard*, ne l'a pas imité ; loin de se faire réclus, il s'est déclaré chef de parti, il s'est mis à la tête d'une horde de rebelles. *Le pauvre homme !* que fera-t-il ? de l'eau toute claire. *Ah bon Dieu ! le pauvre homme !* et voilà l'un des Héros de Coblentz : jugez du reste !

(4) *François Salignac de la Motte Fénélon* naquit en 1651 dans le Quercy, d'une ancienne famille. Après avoir rempli, pendant plusieurs années, avec fruit, les fonctions du saint ministère, Louis XIV lui confia l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Bérry, ses petits-fils. En 1695, Fénélon fut nommé à l'Archevêché de Cambrai. Il y mourut en 1715. Si le duc de Bourgogne eût vécu, qu'il fut monté sur le trône, Fénélon, qu'il aimait, eût eu une grande part au ministère ; et ce Prelat, vrai philosophe, eût peut-être avancé d'un demi-siècle notre heureuse et admirable révolution.

(Coce 138)

CHANT XXXVI.

BIBLIOTHEQUE
DU SENAT

JÉROME PÉTION,
MAIRE DE PARIS,

Sur ta perfide lâcheté de ses ennemis,
qui sont ceux de la Nation entière.

O D E.

Tes lâches ennemis, envieux de ta gloire,
Par un injuste arrêt pensent-ils te flétrir ?
En publiant sur toi leur infâme victoire,
Pensent-ils te faire rougir ?

Quels sont donc ces mortels, ces odieux despotes
Assez vils pour oser t'accuser d'un forfait,
Toi dont la vie entière, aux yeux des Patriotes,
N'offre qu'un éternel bienfaît ?

Mais enfin les méchans te chargent d'un grand crime ;
Tu sais de leurs complots percer toute l'horreur :
Il faut bien que tu sois leur première victime,
Puisque tu n'es pas leur fauteur.

(274).

GARDONS-NOUS d'en douter , leur projet exécrable ,
Dans ce rassemblement par eux seuls suscité , (1)
Fut de renouveler la scène abominable
Du Champ-de-Mars ensanglanté.

Du vigilant Pétion , grace à l'heureux génie ;
Pour cette fois encor leur espoir est trompé :
Mais en parant le coup qu'on porte à la Patrie ,
Il en est lui-même frappé.

ON l'accuse ; et de quoi ? d'avoir , en Sage habile ,
Ecarté de nos murs le plus grand des fléaux ;
D'avoir , entre nos mains , de la guerre civile ,
Eteint les terribles flambeaux.

Pour un pareil bienfait , jadis on a vu Rome ,
Du nom sacré de père honorer Cicéron ; (2)
Et quand , par son courage , il nous rend ce grand
homme ,
Paris ose flétrir Pétion.

AN ! que dis-je ? Paris ! il n'a pour lui qu'une ame ,
Il n'a pour lui qu'un cœur plein d'estime et d'amour ;
L'arrêt qui le condamne est le chef-d'œuvre infame
D'une infâme et perfide Côte.

Et qui ne connaît pas cet horrible assemblage,
De *Verrès*, de *Mathan*, armés contre la Loi,
Qui, pour la renverser, sont tout prêts, dans leur rage,
A poignarder jusqu'à leur Roi.

Mais ouvre donc les yeux, infortuné Monarque !
Vois ton trône entouré de tes vrais assassins :
Ils ont proscrit *Pétion*, et le fer de la Parque,
Pour t'en frapper, est dans leurs mains.

CONFONDS ces scélérats et punis leur audace ;
Eux seuls ils t'ont plongé dans une longue erreur ;
Eux seuls réalisant le sort qui te menace,
Feraient ton éternel malheur.

A son danger pressant arrache ta Patrie,
De ta perte toi-même accours te préserver ;
Ce n'est qu'en déployant la plus grande énergie,
Que tu peux encor te sauver.

APPELLE autour de toi ces mortels magnanimes,
Qui, dédaignant et l'or et la vainc grandeur,
Dans un cœur pur et vrai, dans leurs vertus sublimes,
Placent leur gloire et leur bonheur.

Choisis pour conseillers ceux que le Peuple proche,
 Il ne se trompe point sur les amis des Lois :
 Ces Mentors qu'il révère, oracles-nés du trône,
 Nous font eux seuls bénir les Rois.

Trop sensible aux attraitz d'une autre puissance,
 Leur sacriferas-tu nos destins glorieux ?
 Crois-tu donc qu'il existe un pouvoir qui balance
 Celui de faire des heureux ?

Mais ce pouvoir sacré, mais ce pouvoir suprême,
 Qui donc te le dispute, ou veut te le ravir ?
 Ah ! pour faire le bien, ainsi que Dieu lui-même,
 Tout mortel a droit d'en jouir.

Hélas ! dans tous les tems, comme au siècle où nous
 sommes,
 Le trop farouche Orgueil ne voulut que primer :
 Cependant le grand art de gouverner les hommes
 N'est que l'art de s'en faire aimer.

C'est ainsi que Pétion, notre Ange tutelaire,
 Ne voulant voir en nous que ses plus chers enfants,
 Des fils respectueux envers le meilleur père,
 Nous inspire les sentiments.

Sages Législateurs, daignez venger sa gloire ;
 Venez tous avec lui partager notre amour ;
 Venez, pour nous le rendre, arracher la victoire,
 A tous les monstres de la Cour.

PÉTRON, que ta présence à nos yeux sera chère !
 Puissent nos petits-fils, comme nous, en jouir !
 Un Magistrat intègre est un Dieu sur la terre :
 Il ne devrait jamais mourir.

NOTE S.

(1) Le 20 juin dernier, ainsi que je l'ai déjà rapporté dans une de mes Notes sur le 33^e Chant, les braves habitans du faubourg Saint-Antoine sont venus présenter une pétition à l'Assemblée Nationale. Ils avaient été un jour ou deux auparavant prévenir le Conseil général de la Commune de leur démarche, et lui demander son agrément pour se présenter armés devant le Corps législatif. L'Assemblée constituante avait, dans le cours de sa session, autorisé cette forme de présentation. Elle s'était renouvelée deux ou trois fois déjà sous l'Assemblée législative ; cependant le Conseil de la Commune, sur la demande des pétitionnaires, ne voulut rien statuer, et il passa simplement à l'ordre du jour. *Qui ne dit mot consent*, suivant le proverbe. Les hommes du 14 juillet 1789, croyant voir dans le silence des Magistrats du Peuple une permission tacite de la démarche qu'ils annonçaient pour le lendemain, se présentèrent en effet tout armés, et au nombre d'environ 25 à 30 mille, devant le

Corps législatif , et défilèrent fort tranquillement sous ses yeux , après avoir énoncé leur pétition. Ils alloient se retirer aussi paisiblement qu'ils étaient venus , lorsque certains individus , assez suspects , qui s'étaient faufilés parmi eux , leur suggérèrent tout-à-coup l'idée d'aller trouver le Roi , de le haranguer , et de lui demander la révocation du *veto* apposé sur le *décret de déportation des Prêtres* rebelles et perturbateurs , et sur celui du camp des XX mille. On fait dire au Roi , dans sa proclamation , qu'on a enfoncé ses portes à coups de hache pour entrer chez lui ; et des personnes , plus dignes de foi que certains Ministres contre-révolutionnaires , attestent qu'on est entré sans rien briser , attendu qu'on a ouvert les portes de bonne grâce. Quant au canon transporté dans la salle des gardes , c'est une folie , et rien de plus ; car à quoi bon ce canon ? Au surplus , M. Pétion a fait , dans cette journée , tout ce qu'il devait faire pour prévenir tout le désordre effroyable que ses ennemis voulaient exciter : que demandaient-ils ? Un engagement entre le Peuple armé de fusils et le Peuple armé de piques , c'est-à-dire la guerre civile. Le sage Pétion a déjoué habilement leur infernal complot , et a sauvé la Capitale , et peut-être la France entière , de sa destruction ; et quand on devait décerner la couronne civique à cet intègre et vertueux Magistrat , voilà que le Département le suspend , le traite en vil criminel et se dispose à le charger de fers !.... et c'est sous nos yeux , sous les yeux de l'Assemblée Nationale , que toutes ces horreurs se commettent impunément !.... Citoyens , contenez votre juste indignation ; la Loi va parler , les méchants seront confondus , et votre incorruptible Maire , rendu aux vœux du Peuple entier qui le redemande , sera pleinement vengé.

(2) *Marcus Tullius Cicéron* était né en Toscane, d'une ancienne famille peu illustrée. La nature, en lui prodiguant tous ses dons, l'avait formé pour être le Prince des Orateurs. Son père, par les soins qu'il prit de son éducation, seconda si bien la nature, que Cicéron était déjà un grand homme à cet âge où les autres ne sont encore que de véritables enfans. Il ne comptait qu'à 24 ans, lorsqu'il parla pour la première fois en public dans la cause de *Roscius*, accusé du meurtre de son père. Après avoir enlevé tous les suffrages, Cicéron fut absoudre son Client. Malgré les applaudissements universels, ce grand Orateur, fort peu satisfait de lui-même, quitte Rome et passe à Athènes pour s'y former de plus en plus à l'art de l'éloquence; mais il se montre pendant deux ans, moins le disciple que le rival des premiers Orateurs de cette Capitale de la Grèce. De retour à Rome, ses talents seuls l'élèvent aux premiers emplois de la République. A 31 ans il est nommé Questeur et Gouverneur en Sicile. Le tems de son gouvernement expiré, il est nommé Edile, Préteur et enfin Consul. Son consulat est à jamais célèbre par la découverte qu'il fit de la fameuse conjuration de *Catilina*, conspirateur ténébreux, qui, à l'exemple de *Sylla*, voulait armer les citoyens les uns contre les autres, et se baigner lui-même dans leur sang. Ce fut après la vengeance éclatante qu'il tira de ces infâmes traîtres, que Rome lui défera par acclamation le nom sacré de *Père de la Patrie*. *Clodius* qui ne valait guère mieux que *Catilina*, ayant cabalé contre Cicéron, parvient à le faire exiler, mais le Peuple force le Sénat à le rappeler l'année suivante. Le gouvernement de la Cilicie (grande province Romaine) lui étant échue, il sut la garantir, par sa valeur guerrière, vestu qu'on ne soupçonnait pas en lui, des incursions des Parthes. Les ayant attaqués, il les défia, prit l'une

de leurs plus fortes places , la renversa de fond en comble et en fit vendre les habitans à l'enchère . Ses exploits lui firent décerner par les Soldats le titre d'*Imperator* (Généralissime), et on lui aurait accordé à Rome les honneurs du triomphe , sans les obstacles qu'y firent les troubles qui agitaient alors la République . César et Pompee se disputaient l'Empire du monde entier . Cicéron embrasse le parti du premier qui resta vainqueur après son assassinat ; il favorise Octave dans le dessein de s'en faire un protecteur ; mais dès que le fameux triumvirat d'Antoine , de Lépide et d'Octave fut formé , Antoine , contre qui il avait promis ses *Philippiques* , demanda sa tête à Octave , qui a l'insâme lacheté de la lui accorder . L'exécrable Tribun *Popilius Lena* , qui devait la vie à son éloquence , fut son meurtrier . Lui seul osa se charger de la commission atroce du barbare Octave : il atteignit Cicéron auprès d'une de ses maisons de campagne , lui coupa la tête , les pieds et les mains , et les porta à Antoine . Fulvieu , fermes de ce *Triumvir* , aussi vindicative que son époux , eut la basse cruauté de percer en plusieurs endroits , avec un poinçon d'or , la langue du premier et du plus不幸的 de tous les Orateurs Romains . Il n'avait que 65 ans quand il fut massacré .

E R R A T A .

N^o XXXV , pag. 1^{re} dans le tiré ; au lieu de : *Décret du 2 octobre* , lisez , *Décret du 2 novembre* .

On s'abonne pour ce *Journal Littéraire et Patriotique* , chez son Auteur , cour de Henri IV , n^o 28 , au marché d'Aguesseau , porte Saint-Honoré ; chez Migneret , Imprimeur , rue Jacob , n^o 40 . à raison de 1 li. 16 sols pour 3 mois , et de 1 li. 10 sols pour les Départemens , franc de port .

Coa 139

CHANT XXXVII.

HOMMAGE

A la Société des Amis de la Constitution,
fondée aux Jacobins-Saint-Honoré à
Paris.

Du 10 au 15 novembre 1789.

L'AN I^{er} DE LA LIBERTÉ

Air : *Daigne écouter l'amant fidèle et tendre.*

Fuis loin de moi , profane Aristocrate !
Fuis de ces lieux , vil Ministériel !
En homme libre , en zélé Démocrate ,
Je vais chanter les Sages d'Israël.

A ce tribut d'une Muse facile ,
Daigne applaudir , ô bon Peuple Français !
Que mille fois répétés par la ville ,
Mes plus doux chants te doivent leur succès !

BERCEAU sacré de notre Loi nouvelle , (1)
 A ton aspect je me sens transporté :
 Dans tout l'éclat de sa gloire immortelle ,
 Je vois ici ~~l'Etat~~ la vérité .

C'est dans ce Temple , en cette augusteenceinte ,
 Que nos Pêcheurs , saintement disposés ; (2)
 Au feu sacré de la Liberté sainte ,
 Tous à-la-fois se sont électrisés .

La , Mirabeau déployant sa grande lame , (3)
 Pulvérisait les antiques erreurs ;
 Ici , brillant d'une plus douce flamme ,
 Vers lui Barnave attirait tous les écrans . (4)

FRANC Robespierre , en partageant la gloire , (5)
 Tous , comme ~~les~~ , cheris et favoris ,
 Au Despotisme arrachant la victoire ,
 Du Peuple alors vengeaient les droits sacrés .

Qu'ils étaient grands , qu'ils étaient magnanimes ,
 Ces fondateurs d'une Société ,
 Dont les talents , dont les vertus sublimes
 Brillent toujours , d'un éclat plus vaste .

De la hauteur où le Patriotisme
En ces beaux jours , les avait élevés ;
Mille déchus par leur lâche incivisme ,
Sont , par la France , à jamais réprouvés . (6)

De ses Enfants ils ont trahi la cause ;
Du Peuple entier ils ont rendu les droits ;
Leur felonie , au de moment , expose
Sa liberté , son salut et ses Lois !

CHARGÉS du poids de leur ignominie ,
Les forces , de vengeance brûlans ,
Pour renverser leur mortelle ennemie ,
Ont enfanté les horribles Feuillans ! (7)

Mais ces derniers , Thersites effroyables , (8)
Tous à grands flots , dans cent pamphlets obscurs ,
Soudain versant leurs poisons détestables ,
Chaque matin en salissent nos murs .

Tous , redoutant nos regards trop sévères ,
Viennent contre eux déployer ces fureurs
Que soutenant contre les reverberes
Font éclater des infames voleurs .

Vile Clodius, qu'a produit votre rage ? (9)
 Au bruit heureux de son nouveau destin,
 Le Peuple ici sortant de l'esclavage,
 S'est tout entier réveillé Jacobin. (10)

Qué votre orgueil, valets du Despôtisme,
 Se brise enfin contre ce Monument :
 L'esprit public, l'ardent Patriotisme,
 En ont posé l'éternel fondement !

N O T E S.

(1) La Société des *Amis de la Constitution*, connue sous le nom de *Jacobins*, a été fondée par les premiers Représentans du Peuple. Ces hommes intègres, dans les premiers jours de leur session, se réunissaient pour préparer ensemble, mâcher et digérer les matières qu'ils devaient soumettre à l'Assemblée générale. Jalousx ensuite de s'étayer de l'opinion publique, ils voulurent puiser de nouvelles lumières dans la communication franche et loyale de ceux qui la forment et la dirigent ; ils recrurent donc dans leur sein plusieurs gens de lettres, aussi distingués par leurs lumières que par leurs vertus civiques et patriotiques. C'est ainsi que s'est formée peu à peu l'illustre et respectable Société dont je parle ; Société qui a rendu, de l'avou même de ses mortels ennemis, les plus grands services à la révolution ; Société qui soutient encore l'esprit public, l'amour de la liberté, le vrai patriotisme ;

et l'on veut la détruire ! Et qui donc veut opérer ce beau chef-d'œuvre ? Faut-il le demander ? tous les vils et méprisables individus , tous les fripons qui , convaincus de l'utilité de son existence , sont par conséquent intéressés à la proscrire , à l'anéantir pour parvenir à leur but détestable. Qu'on me cite un seul véritable honnête homme , je veux dire un zélé partisan du nouvel ordre de choses , un soutien inébranlable de la liberté , un ami brûlant de la sainte égalité , en un mot , un vrai Patriote qui desire ardemment la destruction de cette Société , et je passe condamnation sur elle. Mais cet homme n'existe pas , il ne peut exister ; dont ceux qui la calomnient , tant par pamphlet , sont les scélérats qui seuls ont intérêt à sa destruction ; donc , etc. etc. etc.

(2) Jérôme Pétion , Avocat à Chartres , Député au Corps législatif constituant , élu Maire de Paris au mois de novembre 1791. Ce brave et respectable Magistrat du Peuple ressemble parfaitement au Sage peint par Horace : *justum et tenacem propositi virum*. Il est comme ce Héros : *integer vitae scelerisque purus*. Cependant , plus notre Maire bien aimé déploie de sagesse et de prudence , plus il sait allier cette fermeté à cette modération qui seule peut sauver l'Empire , surtout dans ces moments d'effervescence ; plus on le décrie , plus on l'outrage , plus on redouble d'efforts pour le forcer à renoncer au but qu'il se propose , celui de sauver le Peuple de la rage des brigands , des ours et des tigres , toujours prêts à se jeter sur lui pour le mettre en pièces et le dévorer ; que fait notre vertueux Maire ? Il n'oppose à la fureur sanguinaire de ces monstres , qui ont soif de notre sang , qui sont affamés de nos dépouilles , il n'oppose , dis-je , que sa vertu , et sa vertu seule les

déconcerte , elle les fait trembler ! Et que serait-ce donc , si les cinq cents mille bras qui sont là tous prêts à se déployer à la voix de la Nation et de la Loi ; s'étendaient sur les méchans qui nous causent tous les maux qu'ils ont : ensuite l'audace de nous imputer ? Infâmes Pygmées , êtres nés malfaisans , songez qu'après avoir quelque tems souffert ces insectes hideux qui tendent leurs filets aux mouches dont ils font leur proie , nous finissons par les écraser , quand leur odieux aspect nous blesse . Le moment n'est pas éloigné où le Peuple entier se levant , vous forcera de rentrer dans la poussière dont vous n'auriez jamais dû sortir . Taisez-vous ou frémissez d'épouvante , car notre arrêt est déjà tracé sur tous les murs que vous salissez de vos infâmes pamphlets !

(3) Voyez les notes de mes Chants précédens .

(4) N. Barnave , homme de loi à Grenoble , Député au Corps constituuant . Peu de personnes ont débuté avec plus d'éclat dans leur carrière que le membre dont nous parlons . Sa jeunesse , sa com-
mencement , son extrême facilité à pénétrer , la justesse et la précision de toutes ses idées , et sur tout le brillant patriotisme dont il paraissait enflammé , lui attirèrent d'abord tous les suffrages . Le Peuple , toujours trop prompt à s'engouer de tel ou tel personnage , en avait fait son idole , parce qu'il le regardait comme son bon génie et l'un de ses Dieux tutélaires . Mais le sage Solon avait bien raison de dire qu'il ne faut juger de personne ayant sa mort : Barnave , encore vivant , a changé de face comme bien d'autres . L'idée forte , grande , noble , sublime , d'assurer non-seulement le bonheur de ses contemporains , non-seulement celui de ses compatriotes , mais le bonheur de toutes les générations futures , et du genre humain tout

éntier ; cette idée qui aurait dû faire autant de Dieux de nos premiers Législateurs, le malheureux Barnave, à l'exemple de ses collègues, l'a sacrifiée à je ne sais quelle passion obscure, à je ne sais quel intérêt particulier ; et si le Peuple entier aujourd'hui est à plaindre et peut-être plus esclave qu'il ne l'était avant la Constitution , à qui doit-il s'en prendre , sinon aux trop coupables Mandataires qui ont trahi à-la-fois son espérance et ses vœux ? O postérité ! lève-toi et venge-nous , en imprignant un éternel opprobre sur le front de ces hommes méprisables et odieux qui ont sacrifié le bonheur de tous à l'intérêt d'un seul , ou plutôt à leurs intérêts particuliers ; car , on n'en saurait doutier , ils n'ont accordé au Monarque tant de priviléges et de richesses meurtrières pour nous , que dans l'espoir certain de les lui reprendre et de se partager ses déponibles qui sont les nôtres .

(5) Maximilien Robespierre , homme de L'île de la ville d'Arras , Député à l'Assemblée constituante . Il est du petit nombre de ceux qui n'ont jamais trahi la cause du Peuple , qui n'ont jamais varié dans leurs sentimens et dans leurs principes ; aussi ce bon Peuple lui a-t-il donné d'un accord unanime le glorieux surnom d'incorruptible . Ce Citoyen-Législateur a bien des antagonistes et des ennemis ; nous aimons à nous persuader qu'il sera vaincu les uns de leurs préventions , et qu'il con- fondra tous les autres .

(6) Le cri de réprobation contre ces infidèles et coupables Représentans est jeté par la France entière ; si tel est son malheureux destin qu'elle doive succomber en dernière analyse dans la lutte longue , pénible et destructive à laquelle ils l'ont exposée , ou par leur felonie , ou par leur im-

ritie , ne seront - ils pas en effet les seuls et véritables auteurs de sa décadence et de sa ruine ?

(7) La société des *Feuillants* fondée pour l'opposer à celle des *Jacobins*. Cette société feuillantine est le ramassis impur de tous les monarchiens, les ministériels modérés, endormeurs, disons mieux, de tous les lâches et criminels individus qui veulent jouir eux seuls, aux dépens de tous les autres, des avantages de la société. Que leur importe que le Peuple entier souffre , manque de tout , pourvu que les classes privilégiées , dont ils espèrent faire partie , regorgent de tout ? *o miseras hominum mentes ! o pectora cœca !*

(8) *Thersite*, Grec lâche et insolent , qu'Achille , piqué de ses injures , écrasa d'un seul coup de poing. Il était si laid , qu'il était passé en proverbe , pour exprimer un visage hideux , de dire que c'était une face de *Thersite*. Nous disons de même aujourd'hui pour peindre d'un seul trait un individu aussi mal bâti de corps que d'esprit : c'est une face de *Feuillant*.

(9) Voyez les notes sur mes chants précédens , où je parle de *Clodius*.

(10) Tous les Patriotes sont Jacobins ; or , la France est peuplée de Patriotes , donc on peut dire que tout le peuple est *Jacobin* , c'est-à-dire , qu'il est sincèrement attaché à sa constitution , qu'il la veut toute entière et qu'il saura combattre et vaincre , ou mourir pour sa défense.

On s'abonne pour ce Journal Littéraire et Patriotique , chez son Auteur , cour de Henri IV , n^o 28 , au marché d'Aguesseau , porte Saint-Honoré ; chez Migneret , Imprimeur , rue Jacob , n^o 40 ; à raison de 1 liv. 16 sols pour 3 mois , et de 2 liv. 10 sols pour les Départemens , franc de port ,

Col. 140

CHANT XXXVIII.



PREMIER SERMENT SOLEMNEL
DU ROI DES FRANÇAIS,
PRONONCÉ
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 4 février 1790.

L'AN II DE LA LIBERTÉ.

Air : *Est-il de plus douces odeurs ?*

O Temple de la Liberté,
Que ton éclat m'étonne !
Quelle imposante majesté
Aujourd'hui t'environne !
Lois vient aux augustes Lois , (1)
De notre Aréopage
Rendre, pour la première fois,
Un solennel hommage !

140

(290)

SUR tous les préjugés vaincus
La vérité l'emporte ;
Planant sur tous les vieux abus,
La raison est plus forte :
Aux yeux du Sénat souverain,
En descendant du trône,
Le Monarque déposé enfin
L'orgueil de la couronne.

SUPRÈME Exécuteur des Lois,
Il promet et s'engage
De faire respecter nos droits,
Et de leur rendre hommage
Au sein de nos Représentans,
Il jure dans ce Temple,
Sur ce point, à tous nos enfans,
D'effrir toujours l'exemple.

A ce premier engagement,
O Prince sois fidèle
Conserve-en soigneusement
La mémoire éternelle :
Songe que si la bonne foi
Se perdait sur la terre,
On devrait dans le cœur d'un Roi
La retrouver entière.

(291)

PAR-TOUT on méprise un mortel
Qui , plus changeant qu'Eole , (2).
Se fait un jeu trop criminel
De trahir sa parole :
Mais un Monarque astucieux ,
Un Roi fourbe et parjure ,
Est l'être le plus odieux
Qu'enfante la nature .

Machiavel peut soutenir , (3)
Dans son *Traité* perfide ,
Qu'un Prince doit toujours choisir
Son intérêt pour guide :
Tous les Peuples ont reconnu
Que des Rois qu'on renomme ,
La plus respectable vertu
Est celle d'honnête-homme ,

N O T E S.

(1) Le jeudi 4 février 1790 , le Roi adresse au
Président de l'Assemblée Nationale (*M. Bureau
de Puzi*) Le billet suivant : « Je compte aller ce
» matin à l'Assemblée Nationale : je préviens M.
» le Président que je m'y rendrai à midi , et que je
» désire être reçu sans cérémonie . Signé *Louis* . »
En effet , le Roi est arrivé à midi précis , précédé
d'une députation de 24 membres de l'Assemblée .

et accompagné seulement du Garde-des-sceaux et du Ministre des finances. Le Monarque a pris la place du Président, est demeuré debout et a prononcé un assez long discours très-bien tourné, dans lequel, après avoir exprimé tout ce qu'il voulait faire pour le bien du peuple, il ajoute : que n'ayant pas pu faire ce bien lui seul, sa gloire et son honneur ne sont pas moins attachés au succès des travaux de l'Assemblée. Je le vois, dit-il, le moment est arrivé où il faut que je m'associe plus particulièrement à tout ce que vous avez fait pour le bonheur de la France. Marchons d'un pas égal : que partout on sache que le Monarque et les Représentans du Peuple sont unis dans leurs travaux, et que la confiance renaîsse. Le Roi parle ensuite des sacrifices du clergé et de la noblesse : il dit qu'il aurait aussi des pertes à compter s'il était personnellement occupé de la, mais qu'il trouve une compensation bien douce dans le bonheur qui se prépare pour la Nation. Ce sont là, ajoute-t-il, les sentiments de mon cœur, je suis venu vous les exprimer : JE MAINTIENDRAI LA CONSTITUTION : ... quand vous l'aurez achèvée, vous aurez acquis de grands droits à la reconnaissance publique : puisse cette journée où le Monarque est venu LIBREMENT s'unir avec vous de la manière la plus franche être à jamais mémorable ! ... unissons nos efforts, n'ayons qu'une seule opinion, qu'un seul désir, qu'une même volonté pour achever le grand édifice de la Liberté que vous avez entrepris de construire. Louis promet dans le cours de sa harangue d'élever, de concert avec la Reine, son fils dans les principes du nouvel ordre de choses et de le lui faire aimier. Voilà les premières protestations de ce Prince, qu'on mette à présent en parallèle et

ses discours et ses actions, ses promesses et sa conduite ! comment concilier ce tout ? lui seul est dans le cas de se justifier, pleinement, de tous les reproches trop bien mérités qu'on peut lui faire, et sans doute il se justifiera ; sa gloire et son intérêt l'exigent également et le plus tôt sera le mieux. Sans cette prompte justification de sa conduite, tous les bons François, tous les véritables amis de la Liberté et de la Constitution, seront toujours bien fondés à soupçonner la sincérité du premier fonctionnaire public ; ils seront bien fondés de plus à l'accuser d'être lui seul l'auteur de tous les maux qui menacent en ce moment la Patrie, dont la perte entraînera nécessairement la sienne et celle de sa famille.

(2) Voyez, dans les notes précédentes, ce que j'ai dit de ce Diction de la fable.

(3) *Nicolas Machiavel*, fameux politique, né à Florence vers le milieu du 15^e siècle, d'une famille patricienne. Il se distingua, dès sa plus grande jeunesse, dans la carrière des lettres ; et comme la nature l'avait doté d'un esprit vif et plaisant, il obtint d'abord quelques succès dans le genre comique, auquel il s'attacha. *Leôn X*, Pape Romain, protecteur de tous les talents, fit représenter à Rome les comédies de *Machiavel*. Cet Ecrivain, bel esprit, était d'un caractère inquiet, turbulent et brûlilon. Il fut accusé de trumper dans la conjuration de *Soderini* contre les *Médicis* ; il fut arrêté à la question, mais il ne se rappela avec beaucoup de courage, sans rien avouer. Les éloges qu'il prodigiait, dans ses écrits, à *Brutus* et à *Cassius* (deux généux meurtriers de *César*), le firent soupçonner de nouveau d'avoir

part à une conspiration contre *Julien de Médicis*, depuis grand Pontife, sous le nom de *Clément VII*. Mais comme ces soupçons étaient destitués de preuves, *Machiavel* ne fut pas inquiété. La République de Florence le choisit pour son Secrétaire et son Historiographe. Ces deux emplois, auxquels étaient attachés des émolumens assez considérables, ne purent le tirer de la misère dans laquelle il mourut pour avoir pris une médecine à contre-tems. Ce *Machiavel*, dont le nom est devenu en quelque façon une injure, était un de ces êtres qui prouvent tout et se moquent de tout. Il avait beaucoup d'esprit et encore plus de présomption et d'orgueil. Il exerçait la plus amère critique sur tous les objets, et la Religion était ce qu'il épargnait le moins, puisqu'il la proscrit entièrement. On a de *Machiavel* plusieurs ouvrages, tant en vers qu'en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés pour la plupart comme des fruits empoisonnés d'une jeunesse fougueuse et libertine : l'auteur y décelle une imagination très-vive, très-ardente, on trouve dans ses pièces de théâtre beaucoup de facilité, des scènes adroitemment filées, des caractères fortement prononcés et des saillies assez heureuses : mais en général cet auteur se montre l'ennemi déclaré des bonnes mœurs. Dans ses discours sur la politique, *Machiavel* développe tous les avantages du Gouvernement populaire et se déclare zélé partisan de la liberté. Mais le plus dangereux de tous ses écrits est sans contredit celui intitulé : *Traité du Prince*, ouvrage qu'il composa pour servir de suite à ses discours sur la politique. Il était fort âgé lorsqu'il se livra à la composition de ce traité qu'on peut regarder comme l'abominable breviaire des fourbes, des hypocrites, des ambitieux, en un mot de tous les

grands scélérats qui oppriment et désolent le genre humain sous le nom de Rois et de Princes. L'auteur de ce livre exécrable y professe ouvertement le crime et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. *César Borgia*, fils naturel du Pontife *Alexandre VI*, monstre qui, à l'exemple de son père, se souilla de tous les crimes connus et en ensanta même de nouveaux pour usurper quelques petits états d'Italie sur leurs légitimes possesseurs ; ce *César Borgia*, couvert d'un éternel opprobre, est cependant le Prince que notre écrivain forcené préfère à tous les autres, et c'est sur ce modèle infâme, - sur ce Prince-bourreau qu'il veut que se formant à l'avvenir tous les potentiats. Qu'on s'étonne après les leçons d'un pareil maître, d'un semblable génie infernal, leçons qui ne sont que trop répétées à tous les enfans des Rois ; qu'on s'étonne, disje de l'astuce, de la fourberie, des parjures et de tous les forfaits horribles dont se rendent coupables envers les Peuples et envers l'humanité les pretendus Souverains de ce Monde ! n'est-ce pas ici le moment de crier plus fortement que jamais à toutes les Nations de l'Univers : Levez-vous donc, voici les jours heureux que le ciel a marqués de la clémence pour vous faire rentrer dans votre souveraineté, dans le plein et entier exercice de vos droits sacrés et imprescriptibles : levez-vous, reprenez la place qui vous appartient et remettez les Rois à la leur. Ils ne doivent être que les exécuteurs des loix que vous vous faites, forcez-les donc à en être les premiers sujets. Point de Roi en ce monde, s'ils ne sont de cœur et d'esprit Monarques Constitutionnels ; car sans une constitution, point de salut pour aucun Peuple.

Je prie mes Abonnés de ne point s'étonner s'ils éprouvent quelques retards et s'ils ne reçoivent que 4 à 5 numéros dans le courant des mois suivans : le trimestre actuel sera prolongé d'environ six semaines, à moins que quelque heureuse circonstance ne me mette à même de remplir avec plus de rapidité mes engagements. Quoi qu'il arrive je les tiendrai, c'est-à-dire, que je fournirai 24 numéros pour un trimestre, bien que je n'en fasse la distribution qu'en 4 mois et plus. Je donnerai dans un de mes prochains numéros, les raisons de cette mesure que je suis forcé de prendre et tous les bons Patriotes y applaudiront, j'en suis sûr.

On s'abonne pour ce Journal Littéraire et Patriotique, chez son Auteur, cour de Henri IV, n.^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré; chez Migneret, Imprimeur, rue Jacob, n.^o 40. à raison de 1 liv. 16 sols pour 3 mois, et de 2 liv. 10 sols pour les Départemens, franc de port.

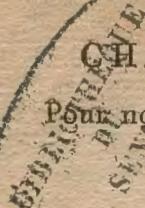
De l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, N.^o 40.

(Cote 444)

CHANT XXXIX.

CHANT DE GUERRE

Pour nos valeureux Fédérés (1) allant
aux Frontières.



CHŒUR DES FÉDÉRÉS.

Air : *Quel bonheur ! il a sa grâce.*

O Bellonne ! que ta foudre (2)
Se brisant en mille éclats,
Renverse et réduise en poudre
Les trônes des Potentats ! (Fin.)

Le Commandant seul.

BRAVES enfans de la gloire ,
Intrépides combattans ,
Courons tous de la victoire
Cueillir les lauriers sanglans :
Vengeurs armés par la France ,
Pour le maintien de ses Lois ,
Courons punir l'insolence
Et briser l'orgueil des Rois ! (3)

CHŒUR.

O Bellonne ! etc. Jusqu'au mot fin.

(298)

Le Commandant.

DANS le tems que ma Patrie,
Rampait sous de vils tyrans ,
Si tu prodigiais ta vie
Pour ces Rois fous ou méchans ,
Français ! que doit-on attendre
De ton courage exalté ,
Quand tu marches pour défendre
Tes droits et ta liberté ?

(4)

Chœur.

O Bellonne ! etc. jusqu'au mot *fin*

Le Commandant.

GUERRE au fastueux asyle (5)
Du trop coupable oppresseur ;
Paix à l'humble domicile
Du vertueux Laboureur :
En redoublant leurs alarmes ,
Jurons à nos ennemis
De ne point poser les armes
Qu'ils ne soient anéantis !

Chœur.

O Bellonne ! etc. jusqu'au mot *fin*

N O T E S.

(1) Les Fédérés composant une partie de la brillante et courageuse jeunesse des 83 Départemens de l'Empire. Ces généreux Guerriers paraissent animés de la plus vive ardeur, et leur patriotisme n'est certainement pas équivoqué. Et des Législateurs, indignes de ce nom, osent leur prodiguer l'odieuse qualification de brigands ! quelle infamie ! quelle horreur ! ô France ! ô ma Patrie ! que deviendras-tu, si de pareils législateurs, ou plutôt si les lâches adorateurs de la fortune, si les vils esclaves de la gloriole et de l'ambition doivent toujours présider au gouvernement de l'Empire, si eux seuls doivent toujours, de leurs mains inhébiles ou mercenaires, balancer nos destines ? Mais il est encore des Sages qui sauveront la France, et c'est ici le cas de s'écrier avec Voltaire :

N s'en présentera, gardez-vous d'en douter.

(2) Voyez les notes sur les Chants précédens, où je parle de Bellonne ; je crois inutile de dire que sa foudre est le canon.

(3) C'est l'orgueil des Rois qui réduit aujourd'hui les Peuples à s'entr'égorgier, à se massacrer. Quel exécrable plaisir ont ces Rois à rendre les hommes ennemis mortels les uns des autres, et à les faire se déchirer entre eux ! Vivent les Rois constitutionnels, mort à tous les tyrans ! Respectons, cherissons-les uns comme revêtus de la qualité éminente de premiers fonctionnaires publics ; abhorrons les autres qui ne sont en effet que les derniers des hommes.

(4) La France a solemnellement déclaré à tout l'Univers qu'elle n'entreprendrait jamais aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes ; mais on veut lui ravir sa liberté , n'est-il pas juste qu'elle se défende ? Hélas ! sans les horribles trahisons qui nous environnent de toutes parts , notre triomphe serait déjà assuré ; on connaît les auteurs infâmes de ces trahisons , on les nomme , on prouve , clair comme le jour , leur scélératesse ; et le mauvais génie qui préside en ce moment au malheureux sort de la France , nous empêche d'en faire une justice exemplaire et éclatante . O Français ! n'avez-vous conquis votre liberté que pour la perdre ignominieusement , et devenir la bête , le jouet , l'opprobre du monde entier ?

(5) Ces vers sont une allusion à la devise qu'on avoit proposée de mettre sur nos drapeaux :

Guerre aux châteaux, paix aux chaumières.

L'Univers ne sera véritablement heureux que lorsque ce vœu sacré sera rempli.

On s'abonne pour ce Journal Littéraire et Patriotique , chez son Auteur , comte de Henri IV , n^e 28 , au marché d'Aguesséau , porte Saint-Honoré ; chez Migneret , Imprimeur , rue Jacob , n^e 40. à raison de liv. 16 sols pour 3 mois , et de 2 liv. 10 sols pour les Départemens , franc de port .

CHANT XL.

A NOS FRÈRES ET AMIS

Des Fauxbourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, dit les SANS-CULOTTES.

STANCES (1).

ON n'a que trop prôné les riches,
On n'a que trop flatté les grands;
Maints rimœurs à ces Dieux postiches,
N'ont que trop prodigué l'encens :
Qu'un Roy ou divinise encore (2)
Le plus détestable oppresseur,
N'est-il pas, ce Dieu que j'abhorre,
Digne de son adorateur ?

Je hais toute orgueilleuse caste
Dont les droits sont autant d'abus ;
Ce n'est qu'au Citoyen sans faste
Que ma Muse offre ses tributs :
Et si, dans l'art heureux d'écrire,
Le Peuple accueille mes essais,
C'est au sentiment qui m'inspire,
Que je devrai tous mes succès.

Vous ! que le seul mérite honore ;
 Vous ! à qui je veux m'attacher ,
 En quels lieux , mortels que j'adore ,
 Prenez-vous soin de vous cacher ?
 Est-ce dans les Palais du crime ,
 Séjour affreux des Potentats ?
 Est-ce chez le Peuple victime
 De leurs éternels attentats ?

Ah ! chers et braves *Sans-culottes* , (3)
 Ce n'est qu'au sein de vos faubourgs
 Que brillent ces vrais Patriotes ,
 Objets de la haine des Cours :
 La pauvreté , mère endurcie
 Aux travaux , ainsi qu'aux combats ,
 Chez vous , pour sauver la Patrie ,
 N'enfanté que de francs soldats .

Aux dignes émules d'*Achille* , (4)
 Tout uniforme paraît bon ,
 Celui qu'on arbore à la ville ,
 Cachant plus d'un fameux poltron !
 Vous sifflez ces nains ridicules ,
 Prés d'*Omphale* toujours filans ; (5)
 Mais vous levez-vous en *Hercules* ?
 Vous faites trembler les tyrans !

(363)

A la voix de la France entière,
Volez rivaux, toujours amis ;
Élancez-vous sur la frontière
Au milieu de nos ennemis :
Pour repousser les fiers Despotes,
Pour mettre les traitres à bas,
Que vous faut-il, ô Patriotes !
Rien qu'une pique et deux bons brass.

PERMIS aux Dumolard de croire (6)

Que vous n'êtes que des brigands ?
Vous n'en aurez pas moins la gloire
Dé battre nos honnêtes gens : (7)
Devenus, par votre courage,
L'effroi des scélérats vaincus,
Vous couronnerez votre ouvrage
Par l'exemple de vos vertus.

Osez, mortels infatigables,
Osez l'opposer en ce jour,
Aux exemples abominables
Des vils complices de la Cour :
Prouvez-leur que si la vaillance
Fit des Nobles chez nos Aïeux,
Aujourd'hui, triomphant en France,
L'ardent civisme y fait les Dieux !

N O T E S.

(1) Ces Stances peuvent se chanter sur plusieurs airs très-cônnus, tels que des simples feux, ou un jour Guillot et Guillemette, etc.

(2) L'abbé Royou, infâme auteur de l'infâme journal intitulé *l'ami du Roi*. On assure que le ciel, las de ses crimes, vient de nous faire justice de ce monstre contre-révolutionnaire.

(3) Sobriquet donné par les gens de la Cour, dit *la bonne compagnie*; les honnêtes gens aux laborieux et respectables habitans des deux faubourgs dont je parle.

(4) Achille, fils de Thétis et de Pélee, était Roi de Thessalie. Ce Héros doit bien plus sa célébrité à la plume d'Homère qui l'a chanté, qu'à ses exploits. J'en parlerai plus au long dans un autre article.

(5) Omphale, Reine de Lydie, princesse d'une grande beauté, éperdument aimée par Hercule qui, pour lui plaire, passait les jours à filer à ses genoux. Voyez sur Hercule mes notes précédentes.

(6) Député à l'Assemblée Nationale actuelle. Il prononça samedi dernier 21 juillet une diatribe si virulente contre les fédérés, qu'il pensa occasionner une explosion terrible dans la Capitale.

(7) La Cour et ses partisans donnent aujourd'hui ce nom aux déserteurs, aux pillards de caisses militaires, aux voleurs, aux trahisseurs ennemis jurés de la Constitution, etc. etc.

Cote 142

CHANT XLI.

BIBLIOTHÈQUE
SOCIÉTÉ
S A M

SABLEAU

DE LA SOCIÉTÉ DITE LA BONNE
COMPAGNIE,

O U

IDÉE DES CERCLES ARISTOCRATIQUES.

ODE A MON ÉPOUSE.

Fuis le monde, ma jeune Amie,
Il est méchant, trompeur, jaloux;
L'obscurité de notre vie
En fait le charme le plus doux.
Heureux qui, sous un soit paisible,
D'un cœur délicat et sensible
Cultive en secret les vertus!
Content de son propre suffrage,
Voit-on le véritable Sage
Quêter de frivoles tributs?

LAISSÉ l'imbécille vulgaire.

Frénover ses fongueux décrets ;

Il est aveugle en sa colère,

Il est fourbe dans ses bienfaits :

Changeant au gré de ses caprices

Dé modes, ainsi que de vices,

Rien ne peut fixer ses désirs ;

Il prend, dans son extravagance,

Le délire de la licence.

Pour le comble des vrais plaisirs.

REJOIGNEZ-MOI A JOUR

Jouez la pétulante joie,

Du bouscuz ne fut l'élément :

La franche gaité se déploie

Dans un modeste épanchement :

L'oiseau de sinistre préage,

Par son glapissement sauvage

Porte au loin l'effroi dans les airs,

Lorsque l'amoureuse Fauvette,

Tranquille au fond de sa retraite,

Charme nos bois par ses concerto's.

Vers ce Cercle où l'Orgueil préside,
 L'ennui bâillant à son côté,
 Y répand son froid homicide
 Sur l'innocente volupté :
 De sa profonde léthargie,
 En vain la bonne Compagnie
 Croit la tirer par ses bons mots :
 A ces bruyans éclats de rire
 Elle frémît, succombe, expire
 Victime du babil des sots.

Un insipide persiflage,
 Qui seul leur tient lieu de raison,
 Est l'unique et brillant langage
 De tous ces Héros du grand ton :
 Dans leir tumultueuse orgie,
 L'obsène et pesante saillie
 S'échappe et tombe lourdement.
 Heureux présent de la nature,
 L'esprit plus simple en sa parure,
 Doit tout son sei au sentiment !

Stimulés par de faux Socrates,
 Couverts de honte et de mépris,
 Ils ont beau, ces Aristocrates,
 Courir sans cesse après les rires :
 Jouets d'une espérance vaine,
 L'illusion qui les entraîne
 Paraît les combler de faveurs ;
 Mais souveraine de leurs fêtes,
 L'ivresse qui remplit leurs têtes,
 Laisse un vide affreux dans leurs cœurs.

Non, non, dans leurs cercles profanes
 Jamais ne brilla le plaisir ;
 Il sème autour de nos cabanes
 Les fleurs qu'il t'invite à cueillir ;
 Dans un mystérieux silence,
 Quand je jouis de ta présence,
 Il me prodigue ses bienfaits :
 A la ville un peuple frivole
 Cherche en vain ce Dieu qui s'envole,
 Il n'y trouve que des regrets.

RENONCE donc, ô chère épouse !
 Au tumulte de la Cité ;
 Viens solâtrer sur la pelouse
 Dans les bras de la Liberté :
 Si le monde était moins futile ,
 Le bonheur au sein de la ville
 Fixerait aussi son séjour ;
 Mais la pétulance indiscrete
 Le force à choisir pour retraite
 Les bois consacrés à l'Amour !

C I R C U L A I R E

*A mes Abonnés des Départemens, 4 août,
 l'an 4 de la Liberté.*

FRÈRES, ET AMIS,

La nécessité d'occuper le loisir que me laissait la révolution en m'enlevant mon état ; et le besoin de faire des vers ; qui est ma seule passion , voilà les deux motifs qui m'ont déterminé à entreprendre *les Chants du Patriotisme*. Certes! si je n'eusse consulté que mes intérêts , je me serais donné de garde d'adopter un genre de travail aussi ingrat ; je n'ignorais point que les tems de révolution ne

sont pas les journés du triomphe des Muses ; je n'ignorais pas que le Public, inquiet sur ses destinées et avide de s'instruire des événemens, préférerait toujours les papiers-nouvelles à un ouvrage où, sous l'enveloppe légère de la chanson, je me bornais à présenter à toutes les classes de citoyens une instruction aussi simple qu'assez solide. Je savais qu'un recueil de déclamations vagues, de mensonges grossiers, de nouvelles incendiaires ou alarmantes, serait toujours plus du goût de la multitude, qu'un recueil de poésies consacrées à chanter les grands événemens qui m'avoient frappé, et de notes contenant des faits historiques qu'il est honteux aujourd'hui, même au dernier artisan, d'ignorer. Oui, frères et amis, je savais tout cela : mais comme, malgré la médiocrité de ma fortune, à laquelle la révolution venait de faire une brèche considérable, je ne cherchais point à m'enrichir avec ma plume, oubliant mon intérêt personnel, j'ai cru devoir ne consulter que mon goût et l'utilité publique. Mon goût me porte à faire des vers, j'en ai fait : l'utilité générale exige des ouvrages instructifs, des ouvrages faits pour propager, avec les lumières et la vérité, cet esprit public qui nous est si nécessaire pour l'opposer à l'esprit de parti, source unique de tous nos maux ; des ouvrages enfin propres à développer les grands principes qui doivent diriger un Peuple libre, et lui inspirer, avec le sentiment de sa dignité, l'amour sacré de sa patrie, de ses loix et de ses mœurs. Voilà, ouï, voilà les ouvrages qu'exige aujourd'hui l'intérêt du Peuple ; et j'ose dire qu'envisagée sous ce point de vue, nulle production, enfantée par les circonstances, n'est préférable à la mienne. Cette intéressante collection d'Odes & de Cantiques et d'Hymnes que m'inspire le p^{re}

triotisme en l'honneur de la liberté et de la vertu,
 ces Chants qui , déjà volant de bouche en bouche
 d'une extrémité de l'Empire à l'autre , font pousser
 par-tout des cris de rage aux Aristocrates , par-
 tout répandent la joie dans l'ame des bons pa-
 triotes , et chaque jour enfantent des héros à la
 patrie et de māles défenseurs à la Liberté ; ces
 Chants accueillis par nos sociétés populaires ,
 combles de vos éloges , vantés par tous les Ecrivains
 patriotes , méritoient , j'ose le dire , un tout autre
 sort que celui qu'ils éprouvent . L'oubli auquel
 on les condamne me force à renoncer à un genre
 de travail què je ne pourrais poursuivre sans
 m'exposer à une ruine entière . Je vous le répète , je
 ne veux rien gagner sur mon ouvrage ; c'est de
 bon cœur que je consacre mon tems à l'instruction
 de mes semblables ; mais le sacrifice de ce tems ,
 qui est mon bien le plus précieux , est le seul
 que la médiocrité de ma fortune me permette de faire ; c'est au Public , à qui j'offre les fruits
 de mes yeilles , à faire le reste . *Chacun son*
écot , dit le proverbe , *le vin n'est pas cher* .
 Mais je désespère de le voir se réaliser en faveur
 de mes Chants patriotiques . D'abord je ne puis
 compter sur mes abonnés de Paris , où le mot de
 patriotisme remplit toutes les bouches , et laisse
 un vide entier dans tous les coeurs . C'est donc avec
 un chagrin cuisant que , je vous l'amoncé , frères
 et amis des 82 autres Départemens qui avez si
 fort encouragé cette production , je suis déterminé
 à renoncer à la publication de sa suite , à moins
 que votre patriotisme , qui nous laisse l'honneur
 des beaux discours , pour ne s'attacher qu'aux
 bonnes actions ; à moins , dis-je , que ce patrio-
 tisme véritable , se signalant en faveur de mon
 ouvrage , ne la fasse triompher de la barbarie des

circonstances et ne le sauve. Vous en avez le moyen, et le voici : Vous êtes 150 abonnés à mes Chants ; que chacun de vous me procure seulement trois abonnées francaises patriotes qui vous ressemblent, j'en aurai bientôt 600, et ce nombre me suffit. J'attendrai donc avec confiance d'ici à un mois l'effet du vœu que je vous exprime ; si le sort décide contre, je brise ma lyre, je me tais, et je remets à chacun de vous ce que je reste lui devoir ; si mon vœu est accueilli, ma Muse active et laborieuse chantera avec un nouveau courage les bienfaits de la révolution et les vôtres. Et ça ira, ça ira. Je suis, frères et amis, votre dévoué compatriote T. ROUSSAU, Cour de Henri IV, n^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré.

On s'abonne pour ce Journal Littéraire et Patriotique, chez son Auteur, cour de Henri IV, n^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré ; chez Migneret, Imprimeur, rue Jacob, n^o 40. à raison de 1 liv. 16 sols pour 3 mois, et de 10 sols pour les Départemens francs de port.

Loc 145

CHANT XLIII.

DU LIBRAIRIE DE J. J. ROUSSEAU,
L'un des Fondateurs de notre Liberté.

ODE

SUR SES IMMORTELS OUVRAGES.

REDOUTABLE ennemi du mensonge et du vice,
Qui l'ouvrant parmi nous la plus immense lice,
Osa du cœur humain sonder les profondeurs :
Rousseau, puissent mes vers, dignes de ta mémoire, (1)
Imprimer à jamais, en te couvrant de gloire,
La honte sur le front de tes vils détracteurs !

De la Vérité sainte, interprète fidèle,
Tu consacres tes jours à combattre pour elle : (2)
Par ta plume, en tous lieux, tu la fais triompher :
Comme un astre éclatant au hant de sa carrière,
Je la vois sur son char tout brillant de lumière,
T'indiquer les erreurs que tu dois étouffer.

D'ABORD guidé par elle, à son tribunal même,
Tu viens, mâle Orateur, discuter un problème (3).
Dont le simple exposé soulève les esprits :
Mais juge impartial, le Dieu de l'Eloquence,
Quand tu brises son sceptre et détruis sa puissance,
Du premier des Beaux-Arts te décerne le prix.

MINERVE, au même instant, l'arme de son égide ; (4)
 Je vais fuir devant toi l'Ignorance homicide ;
 Tu mets, avec l'Orgueil, les préjugés aux fers,
 Et de la Liberté nous préparant l'Empire,
 Toi seul par cent écrits que son amour l'inspire,
 Viens, à ton nouveau règne, enfanter l'univers.

L'HUMANITÉ gémit, l'appelle à la défense
 D'un âge intéressant par sa seule innocence ;
 Tu fermes sous ses pas des milliers de tombeaux :
 Que d'enfants oubliés dès leur première aurore,
 Loin du sein maternel, sans toi verrait encore (5)
 Se changer en cypres les fleurs de leurs berceaux !

DANS le code sacré de la simple nature,
 Tu puissas la morale et si douce et si pure,
 Dont tu daignes m'offrir les preceptes divins ;
 Et mon cœur éonné ne voit que dans *Emile*, (6)
 Le sage, le héros, l'homme instruit, l'homme utile,
 Qui lui seul se suffit pour régler ses destins.

EN VAIN le Fanatisme, irrité par l'Envie,
 Brûle d'arcantur, dans sa fureur impie,
 Ton Livre devenu l'oracle universel :
 Malgré leurs cris fougueux et leurs trames infâmes,
 Tel qu'un brillant phénix sortant du sein des flammes,
 Ton *Emile* s'élève en vainqueur immortel.

Mentor digne en effet, dans le siècle où nous sommes,
 Par tes doctes écrits, de former ces Grands-Hommes

Que leur haute vertu fait mettre au rang des Dieux
Méprise tout Censeur ignorant et superbe :
L'insecte obscur et y'il qu'on voit ramper sous l'herbe,
Pour admirer le Ciel eut-il jamais des yeux ?

VEUX-TU de tes biensfaits recueillir le salaire ?
Vas, cours le demander à cette tendre mère,
Instruite par toi-même à mériter ce nom :
Les doux pleurs qu'elle verse en lisant ton ouvrage,
De son cœur pénétré sont le naïf hommage.
De sa reconnaissance ils sont le premier idon,

COMME un foudre embrasé ta rapide éloquence
Ici vient enflammer la froide indifférence
Qui s'impregne soudain des plus vives ardeurs :
La, sans avoir perdu sa sublime énergie,
C'est un vrai talisman dont l'heureuse magie
Te rend maître, à ton gré, des esprits et des coeurs.

QUEL Amant-écrivain, plein du feu qui le presse,
Voudrait te disputer, dans sa verbeuse ivresse,
L'art de m'intéresser, celui de m'attendrir ?
En est-il un qui joigne à ton ame brûlante,
Ton goût, ton coloris et ta touche imposante ?
Les autres, quand tu peins, ne sont que discours.

O roi ! suprême bien de toute âme sensible,
Amour, dont le pouvoir aussi doux qu'invincible,
Anime, embellit tout des roses du banchain :
Dis-nous combien de fois reliant dans l'extase
Les lettres de Julie, et haisant chaque phrase,
Dans celles de Saint-Prix tu retrouvas ton cœur, (7)

Et quoi ! se pourrait-il que l'Enfer implacable
Eût vomi sur la terre un monstre abominable,
Qui m'offrant la vertu sous son jour le plus beau,
Aurait , au fond du cœur , démentant son ouvrage,
Souillé cette vertu , seul objet de sa rage ,
Et qué ce monstre affreux fut l'immortel Rousseau ?

A ma bouche , grand Dieu ! pardonne ce blasphème ;
Pour nous faire adorer sa puissance suprême ,
C'est toi , dans ses écrits , qui daignas l'inspirer :
Eh ! m'eût-il tant de fois attendri jusqu'aux larmes ,
M'eût-il , en la peignant , enflammé pour ses charmes ,
Un instant , sans l'aimer , s'il eût pu respirer ? (8)

NOTE S.

(1) *Jean-Jacques Rousseau*, Citoyen de Genève ,
l'un des plus grands philosophes qui ait paru sur
la terre , mort en 1778 , à l'âge de 66 ans. On
doit le révéler à jamais comme l'un des premiers
fondateurs de la Liberté du Monde.

(2) *Vitam impendere vero : Consacrer sa Vie*
à la propagation et à la défense de la vérité ,
telle étoit la devise de J. J. Rousseau.

(3) La question proposée par l'Académie de
Dijon , étoit renfermée dans cette proposition :
Les arts ont-ils plus contribué à la perte qu'au
bonheur des hommes ? En voici la réponse som-
maire. La culture des arts nous a fait beaucoup

(325)

de bien, leurs abus beaucoup de mal. Rousseau obtint la palme académique.

(4) Minerve ou Pallas, Déesse de la sagesse, de la guerre et des arts; elle était fille de Jupiter qui la fit sortir de son cerveau, armée de pied-en-esp.

(5) Feu le célèbre Buffon disait : J'ai donné de très-utiles préceptes aux mères sur l'allaitement de leurs enfans par elles-mêmes; mais il appartenait à Rousseau de les forcer en quelque façon à les réduire en pratique.

(6) Emile ou de l'Education : ouvrage admirable, dont les beautés sans nombre rachètent bien quelques légers défauts qu'il y rencontrent. D'après nos gothiques usages, je sens bien que le système qu'il développe devait paraître bizarre à bien des gens. Emile n'en est pas moins un ouvrage précieux, des vérités duquel tout instituteur doit se pénétrer.

(7) Julie et Saint-Preux sont les deux principaux personnages de l'intéressant Roman intitulé : La nouvelle Héloïse, ouvrage dont tous les coeurs sensibles et délicats font leurs délices.

(8) On a osé accuser Rousseau d'être un scélérat; ce serait se déshonorer quo de répondre à une si lâche et si atroce calomnie.

On s'abonne pour ce Journal Littéraire et Patriotique, chez son Auteur, comr de Henri IV, n^o 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré; chez Migneret, Imprimeur, rue Jacob, n^o 40, à raison de 1 liv. 16 sols pour 3 mois, et de 2 liv. 10 s. pour les Départemens, franc de port.

CHANT XLIV.

RÉPONSE (1)

D'un brave Caporal Vétéran à un poltron
Aristocrate qui lui demandait s'il avait
peur de la guerre.

Air : *Marche du Roi de Prusse*.

A qui crois-tu parler ?
Sarpejeu ! moi trembler !
Moi, montrer de la peur.
Au Champ d'honneur !
Apprends donc, original,
Que c'est me connoître mal ;
Qu'au combat, ainsi qu'au bal,
Je cours comme en carnaval ;
Que j'ai servi dix ans à cheval,
Sous Maurice et Lowendal. (2)
Ennemi du ton monacal,
Je suis brutal ;
Sache, animal,
Que mon moral
Est d'être à tous les sots fatal ;
Franc caporal,
Le capital
Est pour moi le train infernal.

(327)

Au milieu du bacchanal,
Je respire mon air natal ;
Là, comme un autre *Annibal*,⁽³⁾ (3)
Je suis dans mon point central :
Toi, pauvre individu vénal,
Qui crains de voir un Arsenal,
Je te mettrai sondain en pal,
Si tu pensais, vrai déloyal,
Que je redoute en *blanc-bec* ton égal,
Un combat, fut-il . . . naval !

N O T E S.

(1) Cette réponse fut faite devant moi par un Vétéran, indigné de la demande saugrenue du maître-sat à qui, sans moi, il aurait fait une toute autre réponse. Je n'ai d'autre mérite que d'avoir mis celle-ci en vers; je l'ai insérée dans une pièce patriotique qui sans doute sera jouée quand nos théâtres seront purgés de leur aristocratie.

(2) *Maurice, Comte de Saxe*, fils naturel de Frédéric Auguste II, Roi de Pologne, naquit en 1690. Sa mère était la Comtesse de Koniskow, femme aussi célèbre par son esprit que par sa beauté. Maurice annonça dès son bas-âge un nouvel *Achille*. Il fit ses premières campagnes dans l'armée des Alliés en 1707 et 8, n'ayant que 16 ans, et fut en 1709 à la prise de Lille. Il se signala dans les campagnes suivantes; *Eugène* et *Malbrouck* firent publiquement son éloge. Ce jeune guerrier passa au service de la France en 1720. Le Régent, instruit de son mérite, l'y fixa par un brevet de Maréchal-de-camp. Tandis que la France s'atta-

chait ainsi ce héros, elle fut menacée de la perdre. En 1726, les Etats de Courlande le choisirent pour souverain de leur pays ; mais traversé dans ce choix par la Russie, le Comte de Saxe, qui était allé prendre possession de la Courlande, repassa en France. La fameuse guerre de 1741 offrit à ce grand Général de nouvelles occasions de signaler sa valeur et son génie; lui seul eut toute la gloire de la journée de Fontenoy; lui seul présida à la conquête que nous fimes du Brabant. Après avoir rempli ses glorieuses destinées, Maurice, attaqué d'une maladie lente, mourut dans le cours de l'année 1750, à l'âge de 54 ans. Quelques personnes prétendent que le feu prince de Conti, qu'elles supposent son rival, le tua d'un coup d'épée. C'est un conte fait à plaisir. Le Maréchal de Saxe avait le défaut de tous les grands Capitaines; il aimait excessivement les femmes, et ses excès avec elles causaient sa mort. Voilà la vérité telle qu'elle est consignée dans l'histoire.

Le Comte de Lowendal fut été le premier guerrier de son siècle, il n'eut pas vécu du temps de Maurice. Ce fut le brave Lowendal qui prit Berg-op-Zoom, ville célèbre des Pays-bas dans le Brabant Hollandais. Elle fut emportée d'assaut par Lowendal, le 16 septembre 1747, après 65 jours de tranchée ouverte. Elle appartient à l'Electeur Palatin. Lowendal s'étant retiré du service à la paix de 1748, consacra le reste de sa vie, comme le Comte de Saxe, son émule, à la culture des arts, des lettres et de la philosophie; et comme lui, il mourut accablé de gloire, après avoir été un des principaux ornemens du règne de Louis XV.

(3) Annibal, général Carthaginois. J'aurai occasion de parler de lui dans un de mes Numéros suivants.

